



4^e réunion du Conseil d'association
Algérie-UE

MEDELICI ÉVOQUE UN «ESPRIT POSITIF»

P. 5



**KADHAFI RÉCLAME
PRÈS DE HUIT
MILLIONS D'EUROS
À TROIS QUOTIDIENS
MAROCAINS**

P. 23



Saâdane
appréhende l'état
du terrain du Konkola
Stadium

P. 29



Ph.: AFP

Plus de 10 milliards de dollars
échappent au fisc chaque année

DANS LA TOURMENTE DE L'INFORMEL

P. 3



Publicité

 aigleazur.dz

Pour toutes vos réservations
021 64 14 52 ou dans votre agence de voyages

*Offre soumise à conditions. Période de ventes jusqu'au 21 juin 2009,
Période de voyages du 10 juin jusqu'au 30 juillet 09, derniers retours
possibles le 13 septembre 09.

PROMO
TOUTE LA FRANCE
à partir de **DA TTC**
20200

 **AIGLE AZUR**
Compagnie Aérienne

FLN Cap sur le 9^e congrès

C'est aujourd'hui que se réunit l'instance exécutive du FLN pour installer la commission de préparation du 9^e congrès du parti devant intervenir au premier trimestre 2010.



M. R.

Le mandat de l'actuelle direction et de toutes les autres structures issues du dernier congrès prendra fin au mois de février de l'année prochaine», avons-nous appris auprès du porte-parole du FLN, Saïd Bouhadja, qui a ajouté que «la commission est composée des 121 membres de l'instance exécutive et sera assistée par des experts et des cadres du parti». L'université d'été sera inaugurée demain à Tipaza et se poursuivra jusqu'au 20 du mois en cours.

Hier au siège du parti, notre interlocuteur a indiqué, concernant cette activité politique, que «les dernières retouches ont été apportées à cette manifestation qui est devenue une tradition au sein du parti». Cette année, le FLN a choisi comme thème les jeunes et les femmes. S'agissant de l'échéance organique de 2010, Abdelaziz Belkhadem avait déclaré lors d'une conférence de presse que «la préparation du 9^e congrès se faisait de manière sereine, en ajoutant que son équipe voudrait «aboutir à une épaisseur idéologique et non pas seulement sortir avec une nouvelle direction». Il a également fait savoir que des groupes de travail vont être installés pour «actualiser la littérature politique du parti, redéfinir certains concepts de manière à avoir une philosophie propre au parti, assumer tout ce qui a été fait par le FLN depuis la déclaration du 1^{er} Novembre et travailler sur les programmes qui doivent être affinés». Il poursuivra : «Nous sommes convaincus de l'irréversibilité de l'option socialiste, tout en prônant l'économie de marché». En précisant que «toutes les structures, en l'occurrence les commissions provisoires, kamas, groupes parlementaires (APN et Conseil de la nation) devront se mettre au travail pour préparer le 9^e congrès puisque le leader du FLN, en évoquant le redéploiement de son parti, a estimé que celui-ci est «toujours une force mobilisatrice en dépit des fissu-

res et des lézardes survenues ces derniers mois mais qui n'ont pu le déstabiliser».

Parmi les chantiers qui devront également faire partie d'une étude minutieuse, figure la révision de la constitution que Belkhadem n'a eu de cesse de réclamer avec insistance. Le leader du vieux parti veut «une révision profonde» du texte fondamental. Il avait dit d'ailleurs à ce sujet que «tout le monde s'est focalisé sur la délimitation du nombre des mandats présidentiels, mais ce n'est pas seulement cette revendication qui a motivé le FLN : notre souci émane d'un certain nombre de questionnements légitimes. Nous soulevons plusieurs questions aussi importantes les unes que les autres. Nous savons que le système actuel est présidentiel, le programme du Président est assuré par une alliance présidentielle. Si par hasard demain il y a une autre majorité à l'assemblée, irons-nous vers une cohabitation ou irons-nous vers autre chose ? La motion de censure est-elle une mesure qui doit être conservée dans la constitution ou doit-elle être abrogée ? Idem pour la déclaration de politique générale : a-t-elle son utilité ou pas ? Le FLN doit avoir son approche concernant toutes ces questions».

Même topo sur le plan économique. L'orateur va encore s'interroger sur la substitution à la rente pétrolière tant dans le domaine de la protection sociale que dans le domaine de la diversification des productions nationales et l'encouragement à l'exportation, ainsi que la politique fiscale. A rappeler que le FLN, secoué par des soubresauts depuis le dernier congrès, n'a pas encore achevé l'installation de toutes les structures horizontales en stand-by. Il compte également mener une campagne de sensibilisation pour ratisser large au sein de la gent féminine, notamment après l'amendement du texte fondamental qui permet aux femmes de briguer des postes politiques à concurrence de 30%. Cette mesure fera l'objet d'une loi qui sera bientôt soumise aux députés pour adoption.

Trafic d'êtres humains L'Algérie retirée de la liste noire américaine

R. N.

Dans leur rapport annuel sur le trafic d'êtres humains, les Etats-Unis ont retiré l'Algérie et trois autres pays, Oman, Qatar et la Moldavie, de leur liste noire. En même temps, les USA ont montré l'Afrique du doigt en ajoutant six pays de ce continent à une liste de 17 pays où rien n'est fait, selon Washington, pour lutter contre le trafic d'êtres humains.

L'Algérie était citée dans le rapport de 2007 du département d'Etat US sur la situation des enfants dans le monde. Les principales accusations retenues à l'encon-

tre de l'Algérie étaient le travail des enfants et le trafic d'immigrants. Des accusations démenties par les chiffres officiels des différents ministères, notamment le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité nationale, qui affirment que le taux de travail des enfants en Algérie est «très faible» et «ne dépasse pas les 0,54%».

Dans son nouveau rapport, le département d'Etat américain a ajouté sept pays, dont six situés en Afrique subsaharienne, sur leur liste noire 2009 : l'Erythrée, la Malaisie, la Mauritanie, le Niger, le Swaziland, le Tchad et le Zimbabwe. Ils rejoignent ainsi un septième pays

africain, le Soudan, ainsi que l'Arabie Saoudite, la Birmanie, la Corée du Nord, Cuba, les îles Fidji, l'Iran, le Koweït, la Papouasie-Nouvelle Guinée et la Syrie, selon ce rapport sur les ravages du trafic humain réalisé entre avril 2008 et mars 2009 dans 173 pays.

Tous les pays inscrits sur cette liste risquent des sanctions, et notamment la suppression de l'aide américaine non humanitaire.

La crise financière globale, qui fait craindre une hausse massive du chômage dans le monde entier, risque de provoquer un pic du trafic d'êtres humains, prévient le rapport.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Les conditions inacceptables posées à la création d'un Etat palestinien par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu auront peut-être la vertu d'inciter les factions palestiniennes à mettre un terme à leurs différends et à faire front commun au sort de peuple sous tutelle dessiné pour l'avenir des Palestiniens.

Il ne suffit plus maintenant que ces factions rejettent et dénoncent le discours de Netanyahu, il leur faut plus encore affirmer à la face du monde qu'elles sont solidaires dans le rude combat qui va être inévitable pour forcer l'ennemi sioniste à réviser sa copie concernant la solution du conflit israélo-palestinien. L'exigence et l'urgence pour le Fatah et le Hamas est de reprendre au plus vite le dialogue entre eux en vue d'arriver à une plate-forme de points d'accord sur ce que sera la stratégie palestinienne pour faire échec au plan esquissé par le Premier ministre israélien.

Il serait à désespérer de l'intelligence politique et de la fibre patriotique des dirigeants de ces deux formations si, à ce moment aussi crucial dans lequel est la cause palestinienne, ils persistent dans leurs divisions et continuent à agir comme si ce qui les sépare est plus important que le défi négateur auquel est confrontée leur cause nationale.

Le bon signe est que des représentants du Hamas ont repris le chemin du Caire hier pour des consultations prospectives à la reprise du dialogue interpalestinien. Mais les Palestiniens doivent faire vite pour ressouder leur unité nationale.

Plus que jamais, l'unité des Palestiniens s'impose

Le car les choses sont en train de s'emballer au plan international et risquent de tourner à leur détriment dans le cas où la voix palestinienne ne s'exprimerait pas d'une façon unique et au nom de tous les Palestiniens.

Le déchirement interpalestinien a été un piège patiemment programmé par l'ennemi sioniste et ses alliés. Consummé, il leur a permis d'instiller le doute dans une frange de l'opinion internationale, et même parmi les amis de la cause palestinienne, sur la capacité de son peuple et de ses dirigeants à construire et à vivre dans un Etat indépendant et souverain. Il a été l'argument troublant que la propagande sioniste a martelé et continue à marteler pour imposer le mensonge que l'Etat hébreu veut la paix avec les Palestiniens mais qu'il n'a pas d'interlocuteurs crédibles et représentatifs avec qui la négocier.

Avant toute chose donc, les factions palestiniennes sont sommées de réunifier leurs rangs et de donner une direction collégiale et solidaire à l'Autorité nationale palestinienne. Elles ne pourront y parvenir qu'en plaçant cet objectif au-dessus et à l'abri des «conseils injonctions» que leur prodigent leurs «amis et alliés» étrangers respectifs.

Les ingérences de ces derniers ne recherchent nullement à faire avancer la cause palestinienne vers la création d'un Etat, mais à garder ouvert dans la région un champ de confrontation qui détournerait les Etats et les peuples de la région de la construction de nations et de sociétés en phase avec le développement, le progrès, la modernité et la démocratie.

Conseil de la Nation Questions à sept ministres

Le Conseil de la Nation tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales, indique mardi un communiqué du Conseil.

Les questions orales concernent les secteurs de la justice, des transports, de la santé et de la population, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'habitat et de l'urbanisme et de la jeunesse et des sports, précise la même source.

Education Préinscription des enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2003

Le ministère de l'Education nationale a invité mardi les parents d'élèves nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2003, et n'ayant pas encore procédé à leur préinscription en 1^{ère} année pour l'année scolaire 2009-2010, à se rapprocher, à cet effet, des écoles primaires situées à proximité de leur lieu de résidence.

Le ministère de l'Education nationale a souligné dans un communiqué que les directeurs de ces éco-

les seront à leur disposition pour leur faciliter l'accomplissement de cette obligation. Par ailleurs, le ministère a rappelé aux parents «l'obligation d'inscription de leurs enfants ayant atteint l'âge réglementaire de scolarisation, qui est un droit consacré par la Constitution et confirmé par la loi d'orientation sur l'Education nationale n°08/04 du 23 janvier 2008 en concrétisation des principes de l'égalité des chances et de la justice sociale».

Tirage du N° 4415
139.848 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 148.156.200,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : SIMPRAL
Constantine : S.I.E.
Quargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.74.96.39 - Fax: 021.74.71.57

Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Plus de 10 milliards de dollars échappent au fisc chaque année
Dans la tourmente de l'informel



Mahrez Ilias

Les PME algériennes étouffent, elles n'arrivent plus à lutter contre le marché informel qui, pratiquement, leur croque leur chiffre d'affaires. C'est le cri d'alarme lancé mardi lors du Forum d'El Moudjahid par des chefs de PME qui appellent du pied une intervention énergique des pouvoirs publics pour assainir le secteur.

Experts et économistes se sont accordés à dire, lors de ce forum, que le développement des PME algériennes passe par une lutte efficace contre le marché informel et un soutien accru pour exporter leurs produits. La création de nouvelles PME et le développement de celles qui existent déjà exigent également une facilitation de l'accès au financement ainsi qu'un accompagnement notamment au cours des premières années de leur création, estiment-ils.

«L'administration doit jouer à la fois le rôle de facilitateur et de contrôleur en faveur des PME», estime une chef d'entreprise, Mme Nacera Haddad, selon laquelle «il n'est pas utile de créer de nouveaux dispositifs de financement des PME et que ceux qui existent déjà suffisent à condition de les rendre plus efficaces». La problématique est claire, autant pour les investisseurs qui ont monté des PME légères, le plus souvent familiales, que pour l'Etat : comment rivaliser avec les produits importés à bas coût, le plus souvent des produits achetés en gros et au rabais, et particulièrement les importations de Chine. Les produits contrefaits, importés à coup de milliards de dollars, rivalisent aujourd'hui avec ceux des PME algériennes, qui n'arrivent pas à placer durablement leurs produits sur le marché national.

Plus que le coût qui est dissuasif, il y a surtout la qualité et la compétitivité des produits des PME algériennes qui posent problème. A l'export, les produits algériens n'arrivent pas à dépasser nos frontières, malgré les accords de mise à niveau, notamment conclus dans le cadre des avenants de l'accord d'association avec l'Union européenne. Les programmes MEDA, qui devaient permettre aux entreprises algériennes de

se mettre à niveau par rapport au marché européen et de fonctionner selon des normes de production, de rendement et de vente très pointues, n'ont jusqu'à présent rien donné. Pire, l'orientation générale est au tout à l'import, ce qui pénalise lourdement les PME algériennes, mal équipées pour mener une guerre de tranchées de longue haleine aux produits importés, d'Europe et d'ailleurs.

Mais pour l'économie nationale, cela a un chiffre : plus de 10 milliards de dollars échappent au fisc. Car, selon le président du Forum des chefs d'entreprises, M. Réda Hamiani, les revenus du secteur informel, notamment celui des artisans et de la chaîne des petites PME non déclarées, totaliseraient 17% des revenus nationaux, se situant entre 300 et 600 milliards de dinars, soit 13% du PIB hors hydrocarbures. Ce secteur engendre un manque à gagner pour les recettes budgétaires de l'Etat estimé à 162 milliards de dinars, dont 42 milliards de dinars des revenus d'IRG et 120 milliards de dinars des revenus des organismes de sécurité sociale, précise M. Hamiani.

Le président de la Chambre algérienne de commerce et de l'industrie (CACI), M. Brahim Bendjaber, estime de son côté que plus de «10 milliards de dollars de chiffres d'affaires d'entreprises et d'artisans activant dans le secteur informel échappent au contrôle de l'administration fiscale», un montant «qui devrait générer des recettes fiscales entre 3 et 6 milliards de dollars». Il est évident que le secteur informel est très dynamique, et les PME non déclarées arrivent à placer leurs produits sur un marché d'ailleurs non réglementé.

Les raisons de cette situation qui lamine la situation des PME algériennes, incapables autant de s'assurer d'importantes parts de marché sur le plan national que de placer leurs produits à l'international, sont multiples : le manque de dynamisme des PME, les blocages de l'administration, la bureaucratie et le manque de crédits d'investissement, sur fond de fiscalité à sens unique. Les PME algériennes sont asphyxiées également... par la fiscalité à l'algérienne.

La douane signe pour l'achat de dix hélicoptères

R. N.

La direction des douanes a signé des contrats pour l'acquisition de dix hélicoptères d'ici 2011. C'est ce qu'a déclaré, hier, sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale, Berdjoudj Hakim, directeur des études pour l'organisation et la modernisation des douanes. Ces appareils dont la provenance n'a pas été précisée sont, selon l'invité de la chaîne III, destinés à la lutte contre la contrebande, en particulier dans les zones sahariennes. Ces acquisitions, selon Berdjoudj, entrent dans le cadre du plan quadriennal mis en oeuvre depuis 2007 par la Direction générale des douanes pour la lutte contre la

contrebande et la contrefaçon.

Au mois de mai dernier, le directeur central de la lutte contre la fraude à la Direction générale des douanes avait annoncé qu'une nouvelle stratégie de lutte contre la fraude et les réseaux de contrebande, notamment ceux des stupéfiants et autres drogues, sera mise en application à travers les wilayas frontalières de l'est et du sud du pays (Tébessa, Bechar, Illizi, Tindouf, Tamanrasset, Ouargla). Le même responsable, qui intervenait à l'occasion des journées d'études sur la lutte contre la fraude et la contrebande dans les régions frontalières en mai dernier, avait d'ailleurs annoncé que les pouvoirs publics venaient de mettre à la «disposition de la

douane nationale des hélicoptères, de même qu'ils ont donné le feu vert pour la réalisation de 80 postes avancés de contrôle et surveillance à travers les frontières du pays et ce au titre de la nouvelle stratégie de lutte contre la contrebande».

La gendarmerie nationale et uniquement à travers le sud-ouest du pays a traité entre 2006 et 2008, 148 affaires de trafic de drogue impliquant 316 personnes et a saisi plus de 26 tonnes de kif traité, alors que depuis le début de l'année en cours, 26 tonnes de kif traité ont été également saisies, ce qui démontre l'ampleur de la contrebande et la nécessité d'une lutte sans merci contre les réseaux transfrontaliers.

Médiation

Les avocats craignent pour leur gagne-pain

La médiation «n'est pas incompatible» avec la profession d'avocat et ce dernier peut jouer aussi bien le rôle de médiateur que de conseil, a indiqué mardi à Alger Me Farid Ben Belkacem, avocat agréé près la Cour suprême et le Conseil d'Etat.

«L'avocat peut jouer un double rôle : il peut être médiateur et, à ce moment-là, il faut qu'il soit totalement indépendant tant par rapport à la cause qu'aux parties et qu'il n'ait aucune relation directe ou indirecte avec l'affaire», a expliqué à l'APS l'expert qui participe au 2e jour du séminaire sur les pratiques de la médiation. L'avocat peut rédiger, en second rôle, le rapport de médiation ou l'accord transactionnel et il n'y a pas

mieux que ce dernier ou un juriste pour les faire, a-t-il ajouté. Sur ce point, il a indiqué avoir constaté que «plusieurs» de ses confrères «sont contre le fait que des avocats deviennent des médiateurs», relevant que cette pratique est courante au niveau international. «Les avocats pensent que la médiation leur enlève une partie de leurs prérogatives, sinon leur gagne-pain», a-t-il estimé, expliquant qu'au contraire «dans la médiation, les parties peuvent se faire assister de leurs conseils (avocats)». Par ailleurs, Me Ben Belkacem a indiqué que la médiation judiciaire, celle instituée par le nouveau code de procédure civile et administrative, «n'a pas rencontré un très grand enthousias-

me auprès des avocats algériens». Il a expliqué que cette notion a été absente dans les procédures de prévention et de règlements des litiges depuis l'indépendance, sauf quelques exceptions en matière sociale. Il a également relevé le rejet de la médiation par les avocats en raison de «l'inexistence», dans le cursus des étudiants, de module spécifique sur cette pratique à l'instar de l'arbitrage, qui n'est enseigné qu'en post-graduation (magistère). Pour Me Ben Belkacem, les avocats «n'ont pas su» utiliser le délai d'une année pour la mise en application du nouveau code pour initier des formations et surtout communiquer avec les confrères pour les préparer à ces nouvelles dispositions.

Raïna Raïkoum

Kamel Daoud

L'arnaque du pseudo-prestige diplomatique de l'Algérie a eu sa conséquence sur nos

Admirez ces Iraniens qui marchent !

de ce ténébreux Ahmadinejad, partisan d'une secte du «pourrissement universel» pour accélérer l'avènement

consciences : le reste des actualités du monde est pour nous un spectacle satellitaire, pas une inspiration d'actes. En témoin de ce qui se passe aujourd'hui en Iran, ce pays lointain qui anime nos voyeurismes post «Algérie Mecque des révolutionnaires».

Car si on met de côté l'intérêt polluant des Occidentaux aux aguets d'une contre-révolution en Iran, les jeux de sérail dans ce pays réduit à un mausolée religieux et à une police des moeurs, les jeux d'équilibres régionaux, les rapports de force et les mythes pleutres d'une confrontation Arabes-Perses, l'Iran offre aujourd'hui aux Algériens et au reste du monde un spectacle qui vaut la peine de son honneur : une contestation de rue qu'on peut lire et relire comme on veut, selon ses propres lunettes idéologiques ou d'analyse, mais qui reste la preuve d'un peuple vivant, dont la moitié a le courage de ses opinions.

Pour nous Algériens, cela nous renvoie l'image inverse de notre propre décès collectif, incapables que nous sommes, opposants, leaders ou simples piétons, de nous lever contre la matraque ou de dénoncer une fraude électorale. A côté de cette contesta «verte», nous sommes un gros peuple incolore, incapable, avec une élite estudiantine loin derrière celle de l'Iran et ses universités et une conscience politique réduite à la photocopie des avis inutiles.

L'Iran est à saluer. Pas celui de Moussavi ou

du Mahdi attendu. Pas celui des fantasmes de domination des Occidentaux. Pas celui craint par les Arabes du pipeline. Mais l'autre Iran. Celui de ce courage qui nous rend jaloux et qui dans les rues ose ce que nous, peuplade post-révolutionnaire ramollie, nous n'avons pas osé tous ces jours de vote où l'on nous a volé nos voix, bourré nos urnes, tabassé nos rares manifestants, et le jour où l'on nous a servi des statistiques non négociables avec nos désirs d'avenir.

Bien sûr que nous sommes presque excusables, mais pas totalement : nous avons trop de morts sur le dos et pas assez d'éclaireurs honnêtes et nos meilleurs enfants ont préféré renâtrer ailleurs que sur nos terres, et nous sommes abêtis par le pain et domestiqués par la rente.

Mais cela ne suffit pas à expliquer nos tendances herbivores. Les Iraniens sont autant isolés que nous, dépendants du pétrole comme nous, et vivant dans des champs barbelés autant que nous, mais ils gardent encore ce don de faire du feu avec leurs jeunesse et de s'élever contre les hold-up électoraux malgré la terreur et la peur.

Qu'est-ce qui s'est passé chez nous au point de nous enlever même l'audace de marcher dans les rues pour dénoncer une fraude ? On ne sait pas. Trente-six millions de morts, trente-six millions de raisons. En attendant, admirons ces Iraniens qui marchent.

Cet été devenez riches avec
le yaourt le plus riche en calcium et

**Gagnez
1 Million de dinars**

Tentez votre chance tous les jours, et gagnez aussi :

1000 Da 100 000 Da 10 000 Da

Des milliers de gagnants cet été



Règlement disponible sur demande chez Maître SALHI, sise 30 rue de la gare, Akbou.



Ouvrez l'opercule



Appelez le numéro
au dos de l'opercule



Gagnez des millions!



شركة تسيير مساهمات الدولة للموانئ
مؤسسة ميناء وهران



SOGEPORTS

ENTREPRISE PORTUAIRE D'ORAN

Société par actions au capital de 350.500.000,00 DA
1, Rue du 20 Août - Oran

Avis d'infirctuosité

Conformément aux dispositions réglementaires notamment la procédure de passation des marchés, l'Entreprise Portuaire d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres National et International N° 02/EPO/DG/Sce Marchés/2009 relatif au lot N°1: la fourniture d'un camion à benne basculante

Paru sur le Quotidien d'Oran et El-Moudjahid du 06 - 08 - 10 et 15 Janvier 2009 et le BOMOP semaine du 17 au 23 Janvier 2009

Que l'Appel d'Offres sus-cité est déclaré infructueux.

ANEP N° 0003739

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
OFFICE ALGERIEN INTERPROFESSIONNEL DES CEREALES
UNION DES COOPERATIVES DE CEREALES
U.C.C

Avis d'appel d'offre national

N° 04/2009

L'Union des Coopératives de Céréales lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour:

«La fourniture d'insecticide de traitement des grains de céréales»

Ces offres devront être adressées à:

L'Union des Coopératives de Céréales «J.C.C»
05, Rue SADEK Abdelkader (SANANES) -Oran-
TEL/FAX: (041) 36.46.18

Les offres accompagnées de tous les documents nécessaires exigés par la réglementation en vigueur devront être déposées à l'adresse indiquée sous double pli cacheté. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et comporter la mention suivante:

«Avis d'appel d'offres national n°04/09"
NE PAS OUVRIR

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux, l'ouverture des plis est fixée au lendemain de la date limite de dépôt des offres à 14h00.

La validité de l'offre est de 90 jours à compter de la date fixée pour la réception.

ANEP N°0003742

4^e réunion du Conseil d'association Algérie-UE

Medelci évoque un «esprit positif»

M. Saâdoune

Le ministre a certes soulevé des «préoccupations» importantes pour l'Algérie mais il semblait fort loin des récriminations que l'on entend régulièrement à Alger au sujet du bilan de l'accord d'association. Pour lui, la réunion d'évaluation pour l'an 2008 pour les aspects politiques, économiques et humains de l'accord d'association «a permis de dégager des pistes et parfois des mécanismes» pour renforcer la démarche dont l'objectif majeur est d'attirer les investissements. Mourad Medelci estime avoir constaté une «grande écoute» chez le partenaire européen qui aurait reconnu les grands efforts accomplis par l'Algérie dans les différents domaines.

Concernant les «préoccupations» algériennes, le ministre des Affaires étrangères dit avoir fait remarquer que la «crise économique et financière ne ménage pas l'Algérie non plus, sa balance des paiements marque le pas depuis quelques mois». Une situation qui contraint l'Algérie à en surveiller l'évolution de «manière attentive». Il a relevé qu'en 2008, les efforts d'exportations hors hydrocarbures de l'Algérie sont restés faibles, de l'ordre de 800 millions de dollars, et que des «pistes ont été dégagées» pour corriger cette tendance.

EXPORTER DAVANTAGE

En fait, a-t-il fait remarquer, en chiffres absolus, la balance commerciale de l'Algérie avec l'Union européenne est excédentaire avec 40 milliards de dollars d'exportations pour 20 mil-

Le ministre algérien des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a salué hier, sur les ondes de Radio Algérie internationale, «l'esprit positif» dans lequel s'est tenue, au Luxembourg, la 4^e réunion du Conseil d'association entre l'Algérie et l'Union européenne.

liards d'importations. Ce qui pose problème, selon lui, c'est la structure de la balance commerciale avec une faible participation des exportations hors hydrocarbures. «Nous avons besoin d'exporter davantage, que l'on produise sur le territoire national et développe les investissements dans certaines filières». Selon lui, il a été question de créer de meilleures «conditions pour l'accès des produits algériens en Europe».

Un groupe de travail conjoint entre l'Algérie et l'UE devrait être mis en place pour identifier les contraintes rencontrées par les produits algériens. Le plus important pour l'Algérie est de «développer la production locale des biens et des services. Par nos propres moyens ou en partenariat avec des investisseurs européens, mais ils ne sont pas nombreux».

Sur la manière de corriger la structure de la balance commerciale entre l'Algérie et l'Union européenne, les deux parties ont constaté qu'il y a encore du travail à faire. Il a annoncé à ce propos que l'Algérie et l'UE vont organiser en octobre prochain un Forum des investisseurs européens en Algérie. Il a relevé que la balance des services était défavorable à l'Algérie, qui importe 5,2 milliards de dollars contre 2,2 milliards. Il y a un déséquilibre à réduire, a indiqué M. Medelci.

Le P-DG de Sonatrach

Le LNG 16, un «déclat» pour Oran

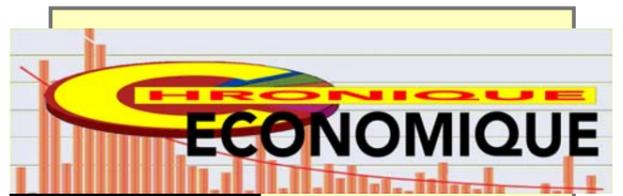
La Conférence internationale sur le gaz naturel liquéfié, LNG 16, constituera un «déclat» pour hisser Oran au rang de grande métropole méditerranéenne, a souligné hier le P-DG de Sonatrach, M. Mohamed Meziane. LGN 16, prévu en avril 2010, constituera, de par son impact économique sur la région, un véritable «déclat» pour promouvoir Oran au rang des plus grandes métropoles du bassin méditerranéen», a-t-il estimé lors d'un forum radiophonique. Mohamed Meziane, qui est également président d'honneur du comité d'organisation du LNG 16, a indiqué que Sonatrach a engagé d'importants investissements dans le cadre de cette manifestation, d'abord sur le plan des infrastructures avec la réalisation d'un complexe comprenant le futur Centre des conventions d'Oran (CCO), qui abritera les travaux de la rencontre, et l'hôtel de classe «5 étoiles» pour l'hébergement des participants. Plus de 4.000 participants et 300 journalistes étrangers sont attendus pour cet événement. Le volet environnemental a été également pris en considération à travers de multiples actions d'embellissement menées à travers la ville d'Oran, a ajouté le P-DG de Sonatrach en insistant sur la nécessaire collaboration des citoyens à la préservation de la propreté de leur cité et à l'amélioration du cadre urbain.

Interrogé sur le coût des activités prévues à la conférence de cette 16^{ème} édition de LNG, il a tenu à préciser que cet événement se financerait par lui-même et non par les fonds de Sonatrach, puisque, a-t-il expliqué, les participants et exposants auront à

s'acquitter de droits de participation à cette manifestation. Le P-DG de Sonatrach a, en outre, signalé que les espaces destinés à l'exposition au CCO durant le LNG 16 ont été déjà loués dans leur totalité aux sociétés participantes. Deuxième exportateur de gaz naturel au monde après la Russie, Sonatrach aspire à élever sa production dans ce domaine à 85 milliards de m³ en 2012, contre 62 milliards de m³ actuellement, a-t-il indiqué en rappelant que l'ambition du groupe pétrolier national s'appuie sur deux nouvelles unités de liquéfaction en

NE PAS ÊTRE LIMITÉ AU STATUT D'EXTRACTEUR D'ÉNERGIE

L'accord d'association prévoit une «clause de rendez-vous» pour 2010, mais, précise le ministre, le volet des services ne pourrait être discuté que si l'Algérie a intégré entre-temps l'OMC. Ce qui paraît hypothétique. Le ministre a soulevé le problème du programme pluriannuel de coopération entre l'Algérie et l'UE doté de 250 millions d'euros, mais dont les procédures sont très compliquées. M. Medelci a indiqué que l'Algérie a proposé de changer de système pour le prochain plan pluriannuel 2011-2013. Dans le domaine de l'énergie, M. Medelci a relevé que les relations avec l'Europe avaient déjà un «caractère stratégique» puisque l'Algérie est déjà le 3^e fournisseur. Néanmoins, a-t-il souligné, l'Algérie ne veut pas être limitée au statut d'extracteur et de transporteur mais entend être présente dans l'aval. Pour M. Medelci, cette position devrait être acceptée, «si non cela sera discriminatoire» pour l'Algérie. Sur le volet humain, M. Medelci a indiqué que l'Algérie a présenté un projet destiné à faciliter la circulation des personnes à travers une approche globale entraînant des accords avec l'ensemble des pays européens.



Akram Belkaïd, Paris

Vertige du football

Le football européen serait-il en train de devenir fou ? C'est la question que l'on peut légitimement se poser après l'annonce du transfert de Cristiano Ronaldo de Manchester United vers le Real de Madrid pour un montant record de 93 millions d'euros. Il faut se souvenir que le transfert de Zinedine Zidane de la Juventus vers le Real en 2001 n'avait coûté « que » 73 millions d'euros, une somme qui à l'époque déjà avait provoqué nombre de commentaires. Mais cette fois-ci, la démesure est plus criante. Avec Ronaldo, le Real s'est aussi payé le Brésilien Kaka pour 65 millions d'euros. Et ce n'est peut-être pas terminé...

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT OU FUITE EN AVANT ?

En effet, Florentino Perez, président du club madrilène, mais aussi principal actionnaire du grand groupe de BTP, ACS, a tout bonnement annoncé qu'un total de 300 millions de dollars serait consacré à l'achat de grands joueurs. Perez, dont la fortune personnelle dépasserait le milliard d'euros, explique à qui veut l'entendre que ces dépenses seraient amorties en trois ans grâce notamment au « merchandising » organisé autour de ces stars : maillots, produits dérivés, objets griffés, les boutiques du Real sont censées tourner à plein régime pour récolter les euros. On sait que le football est depuis longtemps une affaire de gros sous, mais à ce niveau, le pari reste toutefois risqué.

Rappelons d'abord que la grande majorité des clubs de football européens sont très endettés. En Espagne, selon le quotidien Les Echos, la dette totale pour la première division est de 3,4 milliards de dollars, dont 562 millions d'euros pour le seul Real ! En Grande-Bretagne, autre pays du foot-business, la dette est de 3,6 milliards de dollars. Là-bas aussi, les transferts colossaux contribuent à entamer lourdement les finances des uns et à équilibrer de manière ponctuelle, et donc artificielle, les comptes des autres. Et l'entrée en Bourse de nombreux clubs n'a pas contribué à améliorer la situation, bien au contraire puisque la crise financière est passée par là.

Il y a de plus un élément fondamental qui est trop souvent négligé. Sans l'adhésion du public, tous ces paris sont voués à l'échec. En Espagne, le Real n'a pas le choix : pour la saison 2009-2010, il lui faudra être aux avant-postes avec tout ce que cela implique en terme de pressions diverses. S'il échoue, si l'équipe tourne mal, le public continuera certes à venir voir jouer les vedettes mais, faute de résultat, il finira par se lasser et les maillots de Ronaldo et de Kaka devront être bradés. Le Real a déjà eu une alerte il y a deux ans, quand son équipe était huée par ses supporters, mais il semble que la leçon n'a pas été retenue.

LA DÉRIVE VERS L'«ENTERTAINMENT»

Le résultat prévisible de tout cela, c'est que le football, sport qui s'est toujours suffi à lui-même en matière de spectacle, va être atteint de la même maladie que d'autres disciplines telles que le basket-ball, la Formule Un ou les courses de chevaux. Il va lui falloir s'acquiescer avec des animations en tous genres et des événements de divertissement pour continuer d'attirer du monde. Et viendra peut-être le jour où, une affiche Real-Barça ne suffisant plus à provoquer l'intérêt, il faudra organiser un défilé de pom-pom girls en ouverture et un miniconcert de Enrique Iglesias à la mi-temps. Le spectacle sera alors avant et après le match et c'est une certaine conception du foot et du sport qui aura disparu...

Affaire BNA

Deux condamnations et un acquittement

Le tribunal pénal près la Cour d'Alger a condamné, lundi, les accusés Achouri Abderrahmane à 4 ans de prison ferme et Bessaï Hacène à 4 ans de prison avec sursis pour faux et usage de faux, et acquitté l'accusé Zouaï Hachemi de tous les chefs d'accusation. L'affaire Achouri Abderrahmane, accusé de faux et usage de faux, est liée à la dilapidation de deniers publics (plus de 15 milliards de DA) ayant porté préjudice à la Banque nationale d'Algérie (BNA).

Le juge a rendu son verdict en prononçant l'acquiescement en faveur du mis en cause, Zouaï Hachemi, qui occupait auparavant le poste de chef de Sûreté de la wilaya de Tipasa, et la condamnation des accusés Achouri Abderrahmane pour faux et usage de faux et Bessaï Hacène (Chef du service de wilaya de la police de Sûreté de la wilaya de Tipasa), accusé de falsification d'un écrit public. Les faits remontent à 2002, lorsque la Sûreté de la wilaya de Tipasa a ouvert une enquête à l'encontre de l'accusé, Achouri Abderrahmane, concernant des «crédits douteux» qu'il avait contractés auprès de la BNA. Contactée par les services de sûreté, la banque concernée a réalisé une expertise conférant un caractère légal à toutes les transactions bancaires effectuées par le mis en cause, Achouri. Le chef de la Sûreté de la wilaya de Tipasa a, par la suite, adressé un rapport écrit au procureur de la République près la Cour de Koléa (qui avait ordonné l'enquête), dans lequel il l'informe des résultats en faveur de l'accusé Achouri.

Mais, en 2005, la BNA rouvre le dossier et dépose plainte contre l'accusé Achouri pour dilapidation de deniers publics estimés à 15 milliards de DA. En 2007, ce dernier fait l'objet d'un mandat d'arrêt international

alors qu'il se trouvait au Maroc. Selon l'enquête ordonnée par le cabinet du ministère de la Justice, des cadres de la Sûreté nationale de Tipasa «ont usé de leur influence pour falsifier le rapport, adressé en 2003 au procureur de la République près le Tribunal de Koléa, qui décharge le prévenu du caractère criminel des faits qui lui sont attribués». La falsification a consisté à remplacer le destinataire, initialement le procureur de la République près le tribunal de Koléa, par «le directeur général de la Sûreté de la wilaya d'Alger», à conférer un caractère légal aux transactions bancaires effectuées par le prévenu vis-à-vis de la partie plaignante (BNA) et à envoyer le document par fax au prévenu qui se trouvait au Maroc. L'enquête a révélé que l'accusé a effectivement reçu le rapport falsifié au Maroc, alors qu'il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international, et l'a remis aux autorités judiciaires marocaines en vue de l'annulation des procédures de son extradition vers l'Algérie. L'enquête a également prouvé l'implication de cadres de la Sûreté nationale de la wilaya de Tipasa dans cette affaire. Au cours du procès, le prévenu Achouri Abderrahmane a indiqué qu'il ignorait que le document, reçu par la défense et qui confère un caractère légal à toutes ses transactions bancaires avec la BNA en vue d'empêcher son extradition vers l'Algérie, était falsifié. S'agissant de l'accusé Bessaï Hacène, celui-ci a déclaré qu'il ne se rappelait pas avoir changé le nom du destinataire dans le rapport, objet de falsification, et de l'avoir envoyé par fax. Le procureur général a requis des peines allant de 10 ans à 20 ans de prison ferme à l'encontre des trois prévenus, tandis que la défense a demandé l'acquiescement en faveur de ses clients.

Logements sociaux Des listes pas comme les autres à Chlef



Une nouvelle formule a été adoptée dans l'attribution des logements sociaux dans la daïra de Chlef où, désormais, la photo du bénéficiaire est apposée sur la liste, a-t-on constaté. Cela a été le cas d'une liste affichée hier, portant sur l'attribution de 349 logements sociaux à leurs bénéficiaires, dans cette daïra.

Cette formule, qui constitue une première dans les annales d'attribution de logement, a pour objectif, selon des membres de la commission de daïra, de donner «plus de transparence à l'opération d'attribution de logement social et de permettre également au citoyen de reconnaître les bénéficiaires et de dévoiler éventuellement les non méritants». Des explications des procédures de recours pour les person-

nes s'estimant lésées figurent en bonne place sur le tableau d'affichage de ces listes. Affichées dans les différents quartiers et places publiques de la ville de Chlef, ces listes ont pris à «contre-pied» de nombreux citoyens qui ont cru, à première vue, qu'il s'agissait de listes autres que celles de bénéficiaires de logements. Interrogés par l'APS, des citoyens rencontrés sur les lieux d'affichage des listes ont qualifié une telle démarche de «grand pas» vers la transparence, dans la mesure où le bénéficiaire est reconnu grâce à sa photo. Une telle formule, ont-ils opiné, est «à même d'éviter le mécontentement manifesté chaque fois que des listes d'attribution de logements sociaux sont affichées».

Accusés d'abus de biens sociaux et faux en écriture de commerce Issâd Rebrab et Nazef Ali relaxés

Houari Saaïdia

Le patron du groupe Cévital vient d'être déclaré innocent par la justice. En délibéré depuis le 2 juin, le verdict a été rendu, hier après-midi, par le tribunal correctionnel d'Oran : la relaxe pour Issâd Rebrab et pour Nazef Ali. Les deux hommes ont été blanchis au bénéfice de la loi des faits qui leur étaient reprochés, à savoir respectivement «abus de biens sociaux» et «faux en écriture de commerce». Pour rappel, la genèse de l'affaire remonte au 19 novembre 2004, avec le dépôt d'une plainte auprès de la section de la Gendarmerie nationale de Dar Beïda, à Oran, par El-Kébir Mohamed Miloud contre son associé Issâd Rebrab et son partenaire, nommé comme gérant, Nazef Ali, et ce pour «abus de biens sociaux». Au coeur du «litige» entre les deux associés, qui, au fil des ans, prit une tournure pénale, une SARL, dite SACM, Société (privée) algérienne de construction (métallique) et de fonderie.

Il s'agit d'une usine désaffectée,

située au secteur de Petit Lac, à Oran, rachetée en 1984 par M. Rebrab, sur proposition de M. El-Kébir, dont le P-DG de Cévital est l'associé majoritaire avec 70 % des parts sociales. Après un plan de redressement, la fabrique s'est remise sur pied. Depuis sa création et jusqu'à 1998, c'est M. El-Kébir qui avait la charge de la gérer. Mais la relation entre les deux associés s'est dégradée au fil du temps, notamment suite à la plainte déposée par M. Rebrab contre M. El-Kébir pour «mauvaise gestion et dilapidation de fonds» de la SARL en question. Dans ce qui serait, à en croire le patron de Cévital, une réaction de vengeance, M. El-Kébir a déposé à son tour une plainte pour «faux en écriture de commerce» contre le gérant Ali Nazef et pour «abus de biens sociaux» contre le boss ayant trait à des transactions entre les trois sociétés du groupe, à savoir: SACM, SACRAT et CHABIM. Or, aussi bien l'expertise établie par le commissaire aux comptes M. Mokhtari sur demande de M. El-Kébir que celle établie par

M. Berrichi sur réquisition du juge d'instruction ont conclu à la sincérité des comptes du gérant M. Nazef. Lors du procès qui a eu lieu le 2 juin, M. Rebrab a attesté devant le tribunal n'avoir touché aucun sou des bénéfices de la SACM, dont il dit avoir versé 100 % du capital. Il a affirmé qu'il a sans cesse appuyé par le financement et la logistique cette entité déficitaire et ce, dans le seul but de maintenir l'activité et conserver la main-d'oeuvre qui en subsiste, soit près de 140 employés. Il a assuré que toutes les transactions en question étaient «clean». Les avocats de la défense ont soulevé deux points juridiques essentiels : «l'élément fondamental et matériel du faux en écriture n'existe pas, la partie plaignante n'ayant produit aucun document falsifié.

L'abus de biens sociaux implique qu'il y a eu détournement de fonds de la société. Or, M. Rebrab n'a pas pris de dividendes, il n'a pris la moindre part du bénéfice, si tant est qu'il ait eu bénéfice, ni restituer sa part du capital, qui est de 100 %».

Mostaganem

Des taxieurs en grève

Ayache Djamel

Quelque soixante taxieurs assurant les dessertes entre les localités de Hassi Mamèche et Mazagran et la ville de Mostaganem sont entrés en grève, hier mardi, pour protester contre la décision prise par les services de la commune de Mostaganem et ceux des transports de délocaliser l'ancien arrêt situé à Beymouth vers un nouveau situé à l'entrée ouest de Mostaganem. «On ne nous a même pas consultés. On aurait pu trouver un terrain d'entente et tomber d'accord sur un arrêt qui arrange les taxieurs et nos clients». Ils souligneront encore que le nouvel arrêt est très loin du centre-ville.

Du côté de l'APC, on explique que la décision a été prise pour désengager le centre-ville et soulager la rue de Mazagran menant vers le centre-ville, où des files interminables de voitures sont souvent enregistrées, notamment aux heures de pointe.



Tiaret

Il tente de s'immoler avec son fils de cinq ans

El-Houari Dilmi

Le siège de la mairie de la ville de Sougueur a été le théâtre, lundi après-midi, d'une tentative de suicide collectif si spectaculaire qu'elle a tenu en haleine toute la population locale.

En effet, il était près de 15 h lundi, lorsqu'un homme, en compagnie de son fils de cinq ans, s'est drapé de l'emblème national, avant de s'imbiber avec son enfant de deux bidons d'essence

pour menacer de s'immoler avec un briquet. Devant la panique générale qui s'empara du maire et des employés de l'hôtel de ville, la police accourut sur les lieux pour tenter de dissuader l'homme en colère de passer à l'acte.

Après plus d'une heure de négociations avec le maire et les agents de la sûreté, l'homme consent à libérer son enfant traumatisé, avant d'arroser le maire avec de l'essence pour tenter de l'immoler. Il sera finalement maîtrisé

par la police après s'être automutilé avec un canif.

Arrêté, il sera transféré à l'hôpital pour des soins, avant d'être conduit dans les locaux de la sûreté de daïra. Interrogé sur le mobile de son geste, il avouera aux enquêteurs avoir entrepris de se suicider avec son fils cadet après que les services de la commune l'eurent exclu du bénéfice d'un local commercial, auquel il estimait avoir droit en sa qualité de chômeur de longue durée.

Ultimatum aux transporteurs collectifs

Une première fois reporté en janvier dernier, l'ultimatum fixé aux transporteurs collectifs de la ville de Tiaret pour se conformer à la nouvelle réglementation en vigueur arrivera à terme échu le 30 juin prochain. En effet, tout véhicule qui ne se conformera pas à la nouvelle réglementation arrêtée par le ministère des Transports en procédant à l'acquisition de nouveaux véhicules d'une capacité minimum de 24 places, sera définitivement retiré de la circulation et l'autorisation de transport retirée. C'est le cas pour la ville de Tiaret de soixante transporteurs collectifs, lesquels se trou-

vent dans l'incapacité financière de renouveler leurs véhicules avant la date butoir du 30 juin, qui viennent de saisir, par le truchement de leur syndicat, les autorités centrales du pays pour obtenir une propagation du délai. La seule wilaya avec Djelfa à avoir bénéficié d'une prorogation de délai de six mois sur décision du Premier ministre Ahmed Ouyahia, les transporteurs collectifs au nombre de trois cents pour la seule ville de Tiaret se seront tous conformés à la réglementation en vigueur d'ici au 30 juin prochain sous peine de se voir retirer leurs licences d'exploitation. En effet, ce

sont les véhicules de transport collectif d'une capacité moindre que celle exigée par le nouvel arrêté du ministère des Transports qui sont concernés par l'ultimatum, comme les Peugeot J9, J5 et autre Renault Trafic. Les transporteurs collectifs concernés sollicitent l'intervention des pouvoirs publics pour un ajournement de la date butoir, ou à défaut leur octroyer des licences de taxis individuels pour «nous permettre d'échapper aux affres du chômage et de la misère», écrivent-ils dans une lettre adressée au président de la République et au ministre des Transports.

E. H. D.

La coopération agricole : un des piliers de la politique agricole et de l'organisation des marchés

Par Mourad Hamdan*
et Olivier Rives**

Suite et fin

DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS ET DE TECHNOLOGIES

Les différentes fédérations régionales ont développé des liens de partenariat avec des pôles de compétences. A l'issue de 'fertilisations croisées', des thématiques ont pu faire l'objet de recherches telles : la valorisation agricole alimentaire et non alimentaire, l'agronomie, l'ingrédient fonctionnel ainsi que le développement de nouveaux produits et de technologies innovantes adaptés aux attentes organoleptiques et aux besoins nutritionnels des consommateurs de demain. C'est donc en mutualisant leurs compétences et leurs moyens, tout en conservant leurs spécificités propres qui correspondent à leurs territoires, que les fédérations régionales vont pouvoir prétendre à une meilleure efficacité dans leurs activités, une plus grande ambition en termes de projets et une lisibilité plus importante aux plans national et international.

Développement régional

Les coopératives agricoles contribuent très largement à l'excédent de la balance commerciale de l'agroalimentaire. Elles mobilisent du capital dans les plus-values à base d'emploi, et non dans l'épargne spéculative. Elles fixent ainsi dans les territoires où elles sont implantées à la fois la production agricole et la valeur ajoutée induite par les outils de transformation. Elles sont donc des acteurs essentiels de la vitalité du tissu économique et social local. Elles sont souvent le premier employeur sur leur commune ou leur département, et constituent un véritable pôle de développement régional.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les entreprises coopératives, le plus souvent des PME, assurent un maillage économique dans l'ensemble des zones rurales, y compris dans les zones difficiles où, bien souvent, la coopération demeure le seul rempart à la désertification.

Par ailleurs, du fait de leur statut juridique qui lie leurs activités et l'origine de leurs capitaux à un territoire géographique donné, les coopératives agricoles sont étroitement insérées dans le tissu économique local. Elles contribuent ainsi à faire obstacle aux risques de la délocalisation de la production agricole et de la valeur ajoutée.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les coopératives exercent leur esprit mutualiste en s'engageant à valoriser et orienter toute la production de tous leurs adhérents.

Assurant à leurs adhérents une rémunération équitable et transparente fondée sur une grille unique de prix, elles n'ont pas l'objectif de sélectionner les plus gros et de les favoriser aux dépens d'autres. De ce fait, elles limitent les risques de fracture sociale au sein de l'agriculture.

Modèle humain original, l'entreprise coopérative est une école de démocratie économique. Des

moyens financiers et humains considérables sont engagés pour la formation, l'information et la participation des producteurs.

DISTRIBUTION

PORTEFEUILLE DE MARQUES

Les trois clés de la valeur ajoutée sont la marque, l'image de marque et le service apporté au client. La marque, élément déterminant d'une politique commerciale, fait la valeur d'un grand nombre de produits. La valeur de ces marques elles-mêmes, et par conséquent le succès commercial des produits correspondants, peuvent s'en trouver influencés dans une large mesure. C'est pourquoi, l'entreprise coopérative agricole (F) fait correspondre la ou les marques utilisées à l'image qu'elle entend donner d'elle-même et, de ce fait, bâtit une politique de gestion de portefeuille de marques qui vise deux buts :

- Asseoir aux yeux des consommateurs l'image d'une marque solide et bien individualisée et accumuler sur ladite marque la réputation tenant à la qualité du produit;
- Eviter que la marque ne vienne à perdre son caractère distinctif;

Cette politique est tenue de résoudre aussi la double problématique suivante :

- L'entreprise doit-elle utiliser plusieurs marques ou bien au contraire une seule ? L'intérêt de cette question repose sur le fait que conférer à une marque une image 'porteuse' et une force d'attraction est une opération délicate et coûteuse. L'idéale consiste donc en général à avoir une seule 'marque maison', et à cristalliser sur elle par tous les moyens convenables le prestige de la société.

- Une fois la marque créée, il faudra en prévoir le dépôt. Or, en vertu du principe dit de 'territorialité', à chaque souveraineté étatique correspond un système de droit des marques particulier. En d'autres termes, à chaque Etat correspond une loi sur les marques différentes. Chaque loi a ses propres critères de validité qui ne se recoupent pas toujours.

PERTE DE POUVOIR DES AGRICULTEURS DANS LE MARCHÉ

Face à la concentration de la grande distribution et au poids des multinationales agroalimentaires, les agriculteurs ont plus que jamais besoin de se regrouper pour améliorer leur mise en marché.

La mondialisation des marchés et les nouvelles attentes des consommateurs sont prises en compte par les coopératives agricoles. Celles-ci ont su s'adapter aux nouvelles opportunités de marché en valorisant les productions agricoles dans une première voire une deuxième transformation et ont su aussi créer des marques d'envergure nationale, voire internationale.

Par les relations étroites qu'elles entretiennent avec les producteurs associés, elles sont plus à même de favoriser l'adaptation et la réactivité nécessaire de la production agricole aux besoins quantitatifs et qualitatifs des marchés : conseil technique, politique contractuelle, politique de qualité, traçabilité...

Ainsi, à travers leurs coopératives, les agriculteurs s'impliquent dans toute la chaîne alimentaire pour être plus proches du marché.

QUELLE STRATÉGIE FACE AUX GRANDES MARQUES ?

Les petites et moyennes entreprises coopératives (F) ont trois possibilités :

- les «actives» capitaliseront sur un métier, une marque thématique et un savoir-faire défendant un terroir. Une PME qui a des produits typés et une marque lisible n'a rien à craindre. Nous aurons toujours besoin de marques régionales qui répondent à notre «besoin d'affectif», aux côtés des grandes marques.

- Les entreprises, qui possèdent un savoir-faire mais pas de marque forte, pourront jouer la carte du partenariat avec la grande distribution, qui sera dopé par les MDD de quatrième génération (positionnées sur l'innovation).

- Enfin, celles qui ont pratiqué une production de masse sans développer de savoir-faire original, devront miser, pour s'en sortir, sur un partenariat interentreprises (B to B). Il faudra s'adapter à l'un de ces cas pour répondre aux contraintes de la distribution ou disparaître !

Nota : Est considéré comme produit vendu sous marque de distributeur (MDD) le produit dont les caractéristiques ont été définies par l'entreprise ou le groupe d'entreprises qui en assure la vente au détail et qui est le propriétaire de la marque sous laquelle il est vendu.

MARCHÉ AGROALIMENTAIRE DE DEMAIN ?

Le marché de demain suivra un modèle binaire, composé d'une marque leader et d'une marque de distributeur. Peut-être s'y adjoindra une marque premier prix et une marque challenger, mais l'arrivée des MDD quatrième génération, issues de partenariats d'innovation avec des industriels «phagocytés», renforcera cette tendance. Les prévisions sont claires : de 25% en 2005, la part de marché des MDD devrait atteindre 30% en 2010. Alors que le volume des marques nationales françaises passera de 60 à 40% entre 2000 et 2010 !

C'est pour cela que l'on assiste à une transversalisation des marques des grands groupes, qui se renforcent sur tous les fronts (La Laitière passée des yaourts aux glaces, Taillefine déclinée en biscuits, eau, plats cuisinés, Lion en confiserie puis céréales, etc.).

COMPÉTENCE MARKETING

Si les entreprises coopératives françaises souffrent d'un déficit de compétence marketing, c'est pourtant ce qui pourra les «sauver» dans leur nouvelle relation avec la distribution: un positionnement clair et une argumentation logique et ciblée pourront être apportés par une personne ou un service ad hoc. Les IAA (Industries agroalimentaires) peuvent aussi capter de l'information au sein de réseaux (clusters), et faire appel à une expertise ponctuelle si besoin. Attention à ceux qui pensent pouvoir faire eux-mêmes leur marketing ! A chacun son métier ! Et il

faut être patient : le retour sur investissement de la création d'une marque est de sept ans.

AVANTAGES ET CONTRAINTES

FISCALITÉ PARTICULIÈRE

Les coopératives bénéficient d'une fiscalité particulière parce qu'elles ont des règles de constitution et de fonctionnement beaucoup plus contraignantes que les autres entreprises.

Une coopérative n'a pas le droit d'exercer son activité en dehors du territoire fixé dans ses statuts. Elle ne peut donc pas se délocaliser, même si les conditions lui seraient plus favorables ailleurs. Une coopérative doit exercer ses activités exclusivement avec ses membres associés et ont souscrit au capital social. Et si, par exception prévue par la loi, elle exerce une partie de ses activités avec un tiers non adhérent, elle est soumise pour cette activité au régime fiscal de droit commun.

La rémunération du capital est strictement plafonnée par la loi.

Les réserves constituées au cours des exercices bénéficiaires ne sont pas la propriété des adhérents mais demeurent un patrimoine collectif de l'agriculteur. Elles sont d'ailleurs obligatoirement dévolues à une autre coopérative en cas de dissolution éventuelle.

Une coopérative agricole est donc contrainte à se développer en ne comptant que sur une politique dynamique de réserves. Toute remise en cause de sa fiscalité, outre qu'elle ne serait pas logique, condamnerait la coopération agricole à ne plus pouvoir constituer les réserves nécessaires à son avenir.

PÉRENNITÉ ÉCONOMIQUE

Alors que les PME se retrouvent souvent en difficulté au moment de la transmission du capital lorsque l'actionnaire principal quitte l'entreprise, les coopératives, du fait de leur statut, en sont prémunies.

En effet, l'entreprise coopérative n'est ni «opéable», ni cessible. C'est une sécurité pour ses adhérents.

La coopérative doit rester obligatoirement la propriété de ses sociétaires. S'ils quittent l'entreprise, ils ne sont remboursés de leurs parts sociales qu'à la valeur nominale, le capital social ne bénéficiant d'aucune plus-value (sauf circonstances particulières et limitées). Cette spécificité facilite l'installation des jeunes agriculteurs et garantit au monde agricole la pérennité de ses outils pour les générations futures.

OPPORTUNITÉS

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Bien qu'insignifiante en Algérie (voire inexistante), l'agriculture biologique peut offrir de fabuleuses opportunités. En France, elle représente 2% de la surface agricole utile, soit 557 133 ha fin 2007, situant l'hexagone parmi les mauvais élèves de l'Europe en comparaison de sa puissance agricole. La filière bio comprend 11.978 exploitations et 6.400 entreprises de pro-

duction et de transformation certifiées. Au plan international, le commerce bio enregistre une croissance annuelle de 15 à 20%. Plus de 100 pays dans le monde exportent aujourd'hui des produits certifiés bio. Près de 400 organismes certificateurs publics ou privés opèrent sur ce marché. La FAO a récemment indiqué que de nouveaux outils ont été mis en place pour valider les normes relatives à la production et au traitement des produits bio dans certaines régions de pays en voie de développement.

Objectif : permettre aux pays plus pauvres d'exporter leurs productions biologiques.

EXPORTATION DE FRUITS ET LÉGUMES

La signature de plusieurs accords de libre-échange entre l'Union européenne et la rive sud de la Méditerranée rend vraisemblable la progression des volumes importés sur le territoire européen et sur la France en particulier.

Le réseau français des entreprises coopératives souhaite (selon Olivier Rives) se situer dans l'anticipation en identifiant des partenaires au sud de la Méditerranée et en Algérie en particulier.

L'objectif est bien entendu (autant que faire se peut) de construire une offre, sur la base d'une palette de fruits et légumes locaux adaptés aux conditions pédoclimatiques de production, à partir d'une bonne adéquation variété-terroir qui permettrait de séduire le consommateur européen à la recherche de produits à forte typicité, tout en évitant les concurrences inutiles c'est-à-dire en privilégiant les compléments de gamme et compléments de calendrier.

La démarche serait la suivante :

- Identifier l'offre algérienne en gamme, calendrier et opérateurs potentiels;

- Mise en relation avec les groupes coopératifs et leurs filiales de commercialisation intéressés par un élargissement de la gamme et un allongement de la période de commercialisation;

- Examen des accompagnements nécessaires en transfert [pour aller vers les standards d'Euro Cap et les appellations d'origine contrôlées (AOC)] et en appui technique (pour aller vers la construction d'une plateforme export et d'une chaîne logistique);

- Accompagnements de l'ensemble des organismes algériens susceptibles de promouvoir l'export à savoir : les banques, douanes, chambres de commerce, chambres d'agriculture, organismes d'exportation...

La filière algérienne des fruits et légumes pourrait avoir plus de poids si elle créait des marques 'ensoleillées' et une plus forte segmentation. L'offre est d'autant plus concurrentielle qu'elle est commercialisée dans un intervalle de temps réduit (celui de la maturité des produits). Il est donc opportun et urgent de créer un maillage entre les acteurs de la filière pour proposer une offre transversale et rétablir l'équilibre entre l'amont et l'aval.

(*) Directeur général de la Coopérative agricole 'Oasis du bonheur'

(**) Directeur général de la Fédération régionale de la Coopération agricole en Languedoc-Roussillon

Pour développer son réseau et se rapprocher plus de sa clientèle
ELSECOM SUZUKI cherche des partenaires
pour assurer la représentation et la distribution des véhicules dans les régions de :

OUEST :

- Chlef
- Tiaret
- Saïda
- Relizane
- Oran

Grand Alger :

- B.E.O
- Aïn Benian
- Saïd Hamdine
- Bir Mourad Raïs
- Birkhadem
- Chéraga

Centre :

- Aïn Defla
- Boumerdes
- M'sila
- Tizi Ouzou
- Bejaïa

EST :

- B.B.A
- Souk Ahras
- Khenchela
- Skikda

Ces agents distributeurs auront à assurer un service complet à la clientèle :

1. La maintenance des véhicules.
2. La vente de pièces de rechange d'origine.
3. La commercialisation de véhicules neufs.

Conditions :

1. Avoir une expérience dans la gestion commerciale (automobile de préférence) pour le gérant.
2. Disposer d'infrastructures répondant aux conditions ci-après :
 - Atelier : **250 m²** minimum (4,5 m de hauteur sous plafond).
 - Magasin de pièces de rechange : **150 m²** (3,5 m de hauteur sous plafond).
 - Showroom : **300 m²** minimum (4 m de hauteur sous plafond).
3. Disposer d'une assise financière en rapport avec l'activité.

Dossier à fournir :

1. Une demande de candidature.
2. Des photos du site proposé.
3. Un plan de masse et de situation.



Les candidats intéressés doivent se présenter à :
Elsecom SUZUKI - Département développement réseau
Rue Baha M'hamed, BP 200 - Bab Ezzouar - Alger
Tél. : 021 51 01 50 - Fax : 021 51 78 54
e-mail : suzuki@elsecom.com



Way of Life!

SO.GE.PORTS

Entreprise Portuaire d'Alger
«E.P.A.L.»
02, Rue d'Angkor Alger Port

Avis d'appel d'offres national ouvert

N° 06/SM/DTD/2009

L'Entreprise Portuaire d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'opération

«La réalisation des travaux de restauration du terre-plein quai N° 26 au port d'Alger».

L'Appel d'offres s'adresse aux seules sociétés spécialisées dans le domaine. Le cahier des charges précisant les modalités de soumission peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement de la somme de **3.000,00 DA**

Entreprise Portuaire d'Alger
«Direction Générale - Secrétariat Permanent des Marchés»
02, Rue d'Angkor - Alger Port

Les offres accompagnées des pièces réglementaires conformément aux prescriptions du cahier des charges doivent être déposées ou expédiées à l'adresse ci-dessus sous double enveloppe fermée cachetée.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter uniquement la mention suivante :

Appel d'Offres N° 06/SM/DTD/2009
La réalisation des travaux de restauration du terre-plein quai
N° 26 au port d'Alger
«Soumission à ne pas ouvrir»

Chaque pli devra contenir deux (02) enveloppes distinctes, l'une relative à l'offre technique et l'autre à l'offre financière.

La caution de soumission est fixée à 1 000 000,00 DA.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **21 jours à 12 H** à compter de la parution du premier avis dans la presse nationale.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de Cent Quatre-Vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

ANEP N° 767503



S.C.I.B.S.

Société des Ciments de Béni-Saf / SCIBS
Filiale du Groupe ERCO
BP 22 BENI-SAF - AÏN-TEMOUCHENT
TEL: 043 64 59 71 - 043 64 59 76 - FAX: 043 64 39 74 - 043 64 26 30
E-MAIL: marchescibs@yahoo.fr

Avis d'Appel d'Offres National

N° 33/AON/SCIBS/2009

La Société des Ciments de Béni-Saf - SCIBS - lance un Avis d'Appel d'Offres National ayant pour objet:

«Fourniture de la Sacherie Exercice 2009»

Cet avis s'adresse exclusivement aux fabricants de sacs.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat des marchés de la SCIBS contre le paiement en espèce de la somme de trois mille (3 000) dinars.

Les soumissionnaires devront présenter leurs offres en deux étapes à savoir:

Première étape: Offre Technique

Cette étape consiste à soumettre une proposition technique exclusivement, sans aucune référence ou indication de prix et devra être transmise, accompagnée des pièces administratives et documents exigés par le cahier des charges sous double pli cacheté à l'adresse sus-indiquée.

L'enveloppe intérieure contenant l'offre technique devra comporter le sigle, la raison sociale et l'adresse du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporte que la mention:

Avis d'appel d'offres national
N° 33/AON/SCIBS/2009
«Fourniture de la Sacherie Exercice 2009»
(Offre Technique à ne pas ouvrir)

La date limite de dépôt des offres techniques est fixée à **Vingt et Un (21) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale. Toute soumission réceptionnée après ce délai serait considérée comme nulle.

Deuxième étape: Offre Commerciale

A l'issue de la première étape, les soumissionnaires dont l'offre technique aura été retenue seront invités à établir une offre commerciale dans les formes indiquées au cahier des charges.

Cette proposition commerciale accompagnée d'une lettre de soumission sera remise séance tenante lors d'une réunion de négociation qui se tiendra au siège de la SCIBS à une date qui sera fixée en temps opportun et communiquée aux soumissionnaires retenus.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date de remise des offres.

NB: Le retrait du cahier des charges est conditionné par la présentation du registre de commerce (Photocopie légalisée).

ANEP N° 0003746

TIZI-OUZOU

L'exécutif de l'APC remanié

Les travaux de la session extraordinaire de l'Assemblée populaire communale du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, ouverte depuis le 26 mai dernier pour remanier l'exécutif, reprendront aujourd'hui mercredi, apprend-on de sources proches de l'hôtel de ville.

Naït Ali H.

Cela interviendra, soit près d'un mois après la dissolution de l'ancien exécutif constitué par la coalition FLN-RCD-RND et les indépendants, au bout de tractations très serrées, selon nos sources qui ont indiqué qu'au moins deux postes de l'exécutif seront touchés par ce remaniement qui verra aussi la reconduction de la même alliance.

En effet, après de nombreux conclaves entre les différentes formations politiques concernées par cette coalition et voire même avec les élus de l'opposition,

ceux du FFS, un accord a été trouvé avant-hier en maintenant la même composante politique tout en opérant des changements. Ainsi, selon nos sources, si la coalition a été reconduite en revanche des remaniements au niveau des postes de la vice-présidence du maire issu du FLN pourraient être effectués à l'occasion de cette séance. Pour rappel la mairie de Tizi Ouzou, qui compte des élus du FLN (06), du FFS (06) RCD (04), RND (04) et quatre élus indépendants, est conduite par un président de l'APC issu du FLN par le critère d'âge à l'issue du dernier scrutin local. Et la coalition FLN RCD

RND et les indépendants a été contractée lors de l'installation du premier exécutif en 2007, mais qui n'a tenu que moins de deux ans avant que le maire ne convoque en mai dernier une réunion extraordinaire, en vue de procéder au remaniement dont deux de ses proches collaborateurs issus du même parti sont au centre de la crise que vit la commune depuis plusieurs mois déjà auparavant. Et lors de cette session tenue le 26 mai dernier, la décision fut prise de dissoudre toutes les instances exécutives alors que la séance a été laissée ouverte pour l'installation d'un nouvel exécutif remanié.

Attention aux repas collectifs !

Quelque 3.300 cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés à l'échelle nationale durant l'année 2008, dont 64 % ont été décelés lors de la consommation de repas collectifs, a indiqué lundi le directeur général de la Régulation et de l'organisation des activités commerciales du ministère du Commerce.

Intervenant lors d'une rencontre régionale sur «le risque alimentaire» organisée à Tizi Ouzou, M. Yahiaoui Ouali a rappelé également les 130 cas d'intoxication alimentaire à travers le pays (fin 2008/début 2009) dus aux champignons vénéneux, ayant occasionné le décès de 9 personnes. L'autre fait qu'il a relevé a trait au «développement des intoxications alimentaires collectives», dont l'enregistrement, en mai dernier dans un établissement du centre univer-

sitaire d'El-Khroub, de 434 cas d'intoxication «provoquée par la consommation de la crème pâtissière avariée», a-t-il rappelé. Pour renforcer le dispositif de protection du consommateur et faire face à «la complexité et l'étendue» de la fonction de contrôle de la qualité et des pratiques commerciales, le ministère prévoit la réalisation d'une série d'actions et de structures. Il s'agit, selon M. Yahiaoui, de l'ouverture, projetée pour 2010, d'une école à Alger pour la formation et le recyclage des agents de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, en plus du recrutement, durant les 3 ans à venir, de quelque 7.000 agents universitaires pour renforcer la couverture de quelque 1 million 300.000 commerces que compte le pays. Pour améliorer les conditions de mise en vente des produits

de consommation, il fait état de la programmation pour le prochain quinquennat de la réalisation de 50 marchés de gros de fruits et légumes, dont 04 de dimension nationale. A ces unités s'ajouteront 1.830 marchés couverts de détail et de proximité. S'agissant de l'encadrement du commerce du poisson et de la viande, il est prévu, pour la même échéance, la réalisation de 13 pêcheries et 72 abat-toirs à travers le pays.

Ce regroupement régional, destiné à promouvoir la culture de la prévention sanitaire, notamment en période estivale propice à la prolifération des maladies, a concerné 15 wilayas du centre du pays, 3 directions régionales du commerce, des associations de consommateurs, des bureaux d'hygiène, des laboratoires d'analyse et autres.

BLIDA

Au rythme du hawzi

Tahar Mansour

C'est à partir de demain que la ville des roses vivra, et jusqu'au vendredi 26, au rythme des airs langoureux et très prenants du hawzi. Ainsi, chaque année au début de l'été, les familles blidéennes attendent avec impatience cette manifestation qui les replongera, le temps de plusieurs soirées, dans des souvenirs indélébiles avec une émotion renouvelée à chaque fois. La ville de Blida est connue pour abriter plusieurs maîtres incontestés de ce genre musical léger aux paroles très recherchées, puisées dans le riche répertoire poétique de Ibn M'Saïb et de Bensahla Benriki qui ont laissé beaucoup

de poèmes dans un répertoire pas encore utilisé entièrement jusqu'à maintenant. Et c'est le service culturel de la wilaya qui, chaque année, organise ces journées pour le plus grand plaisir des fans de ce genre qui attire de plus en plus d'adepte. Cette année, toute une brochette d'artistes de grands talents et connus se relayeront pour égayer les soirées estivales de Blida dans le site enchanteur du parc des loisirs dont le grand maître Cheikh Ghaffour ce jeudi, puis Abdelkader Kassoum, Farid Khodja, Mustapha Benguergour, Hamoudi Ben Hammoud, Rym Hakiki, Nadia Benyoucef, Hamdi Benani et, en apothéose, Saad Eddine El-Andaloussi. Nous verrons chaque

soir deux groupes de Blida, Constantine, Koléa, Tlemcen, Miliana, Alger, Oran. De jeunes chanteurs pourront aussi étaler leur savoir-faire devant un public qui sera certainement charmé par ces voix naissantes du hawzi et qui pourront le perpétuer, comme nous l'a confirmé Khalida, l'infatigable responsable du service culturel de la wilaya. Le premier soir, c'est le wali, qui tient chaque année à cette manifestation, qui donnera le coup d'envoi de cette grande fête que tous espèrent voir réussir, surtout les nouvelles voix. Enfin, il y a lieu de signaler que les portes seront ouvertes au public à partir de 18h et l'entrée sera gratuite.

BOUFARIK

Faux documents, 3 mandats de dépôt

La Sûreté de daïra de Boufarik vient de mettre fin, ces derniers jours, aux agissements de deux personnes, une femme et un homme, qui s'étaient spécialisées dans le trafic de faux documents officiels et administratifs, qu'ils proposaient aux citoyens désireux fournir un dossier à une administration quelconque. Les services de la police, forts d'informations qui leur sont parvenues, entamèrent une enquête approfondie sur la fem-

me et, après surveillance et filature, la prirent en flagrant délit. Les policiers se firent ensuite délivrer un mandat de perquisition du domicile de la dame qui habite à Baba Ali et y découvrirent toute une panoplie de faux-vrais documents officiels administratifs : des actes de naissances et des certificats de résidence vierges portant cachet de l'APC et signature, des décisions d'attribution de terrain, les certificats de scolarité, des bulletins de

notes, des certificats de formation professionnelle et bien d'autres documents encore. Les policiers arrêtèrent aussi un élu et trouvèrent en son domicile les mêmes documents. Présentés au parquet de Boufarik en début de semaine, la nommée F.Z. 45 ans et F.M. 63 ans, un membre de l'APC de Khraicia, furent placés sous mandat de dépôt pour association de malfaiteurs et faux et usages de faux documents administratifs et officiels. **T. M.**

CHERCHELL

L'UGTA renouvelle son bureau

L. Houari

C'est en présence d'une centaine de délégués provenant des daïrates de Damous, Gouraya et de Cherchell, que s'est tenu récemment le congrès de l'Union locale.

Ce congrès est organisé à l'occasion de la fin de mandat du bureau de l'union locale, précédemment dirigé par Mr Amiri Mahfoud.

C'est au niveau de la salle des fêtes de Cherchell que se sont réunis les charismatiques leaders syndicaux régionaux, des poids lourds du syndicat régional, à l'instar de ceux de l'Entreprise SAIDAL, de la Biscuiterie de Cherchell, des secteurs de l'Education, de la formation professionnelle, de la Santé et de l'imposante délégation des communaux, représentée par

son secrétaire général, A. Houari. A noter également la présence du secrétaire général UGTA de wilaya, Mr Kadri, accompagné de la délégation de Koléa au sein de ce congrès.

Le bureau sortant de l'union locale présenta un bilan très discuté et on passa à l'organisation de l'élection d'un nouveau bureau syndical.

Les potentiels candidats à ce nouveau bureau, en l'occurrence MM. Chanaa et Amiri, se sont désistés en faveur de Mr Achour Mourad, le nouveau secrétaire général de l'Union locale de Cherchell.

Les observateurs présents lors de ce congrès ont affirmé qu'un grand d'espoir repose sur ce nouveau secrétaire général. Ce qui permettra de solutionner plusieurs problèmes socioprofessionnels en instance.

DJELFA

Education : des résultats au-delà des prévisions

Bekai Abdelkader

M. Azrougen Hocine, directeur de l'Education, vient de tenir une conférence de presse au Lycée Naim Nouaimi, où il évalua les résultats de l'examen de la 5ème (ex-6ème) et exposa les dispositions qui ont entouré les examens du BEM et surtout celles du baccalauréat qui ont connu cette année de nouvelles mesures. Les résultats de l'examen de la 5ème ont dépassé les prévisions des responsables du secteur. Avec 82,01 % de réussite, la wilaya relève la tête et se classe même parmi les meilleurs au niveau national. M. Azrougen déclara à ce sujet : «Ce résultat nous satisfait doublement. Premièrement, le taux de réussite en lui-même et, deuxièmement, parce que c'est véritablement la première moisson de la nouvelle réforme du système éducatif». A remarquer que le français qui, habituellement, handicapait les élèves, n'a pas eu d'effet négatif sur les résultats. 02 élèves

seulement ont eu la note zéro à l'examen, alors qu'on avait enregistré l'année passée plus de 500 zéros. Cela est dû essentiellement aux cours de rattrapage et de renforcement qui ont été organisés au niveau des établissements et qui ont connu une grande participation des élèves. Signalons qu'une deuxième session aura lieu pour les recalés de ce premier examen le 24 de ce mois. L'examen du BEM s'est déroulé dans de très bonnes conditions et la correction est actuellement en cours. Les résultats seront proclamés le 20 juin. Pour le baccalauréat, l'organisation fut parfaite à tout point de vue (Préparation des centres, encadrement, moyens humains et matériels, restauration et transport), contrairement aux années précédentes, il n'y a eu que 21 cas de fraude avérés (20 candidats libres et 01 scolarisé). La surveillance était tellement sévère, que 1.400 candidats libres ont dû abandonner l'examen. La proclamation des résultats est prévue pour le 10 juillet.

M'SILA

4 autres barrages à l'étude

Le secteur de l'Hydraulique de la wilaya de M'Sila s'emploie actuellement à la mobilisation de 150 millions de m3 d'eaux superficielles, apprend-on de la direction de l'Hydraulique (DHW).

Selon la même source, l'année en cours verra la mise en chantier de projets de retenues à Ettergan, Mizzerou et El-Khelwa d'une capacité totale de mobilisation de 835.000 m3. Toutes les conditions ont été réunies, ajoute-t-on à la DHW, pour le lancement des projets des deux barrages de Sebla (Magra) et d'Amedjdel, capables d'emmagasiner, respectivement, 12 et 8 millions de m3. Ces deux ouvrages dont la réception est prévue avant fin 2010 devront irriguer quelque 10.000 hectares voués aux cultures de montagne, selon les mêmes services qui font état de la poursuite des études pour la construction de quatre autres barrages à Koudiet Benaïda (44 millions m3), M'Cif (18 millions m3), Oued Chair (5 millions m3) et Dekara Terga (20 millions m3).

L'eau stockée par ces ouvrages sera «exclusivement dirigée vers l'irrigation agricole» de sorte à porter la superficie des terres irriguées à 277.212 hectares au lieu de 35.000 hectares actuellement, ce qui représente à peine 13 % de la surface agricole utile (SAU), ajoutent les mêmes services. La rénovation en cours des installations du barrage de Ksob dans la commune de M'Sila est appelée, en outre, à permettre dans une première phase l'irrigation de 1.200 hectares de vergers arboricoles de la région d'El-Hadaiq et de 800 hectares de grandes fermes. Dans une phase ultérieure, l'eau de cet ouvrage arrosera quelque 4.800 hectares, indique-t-on de même source. En 2008, quatre retenues d'une capacité totale de 1,5 million m3 avaient été réceptionnées dans les communes de Bensor et de Ouled Madhi, rappellent également les services de la DHW qui gèrent actuellement quelque 63 opérations, mobilisant une enveloppe financière globale de plus 16 milliards de dinars.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

23 jourmada ethhani 1430

El Fedjr 03h37	Dohr 12h49	Assar 16h40	Maghreb 20h12	Icha 21h53
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



SKIKDA

Pas de cadeau pour les entreprises défaillantes

A. Boudrouma

Désormais, les entreprises impliquées dans les programmes de réalisation de logements sauront à quoi s'attendre en cas de retard dans la livraison des marchés qui leur ont été confiés. En effet, lors d'une visite d'inspection durant la journée de lundi 15 juin 2009, le wali de Skikda, M. Tahar Melizi, a instruit le directeur général de l'OPGI de ne plus tolérer le moindre retard et de veiller à l'application scrupuleuse des dispositions des marchés conclus avec les entreprises réalisatrices, notamment l'application de pénalités de retard en cas de dépassement de délai. Il a exigé le recours aux mesures coercitives prévues et a brandi la menace de procéder à une résiliation pure et simple de marchés aux torts exclusifs des entreprises défaillantes, des propos qu'il a tenus au niveau du projet de 200 logements sociaux actuellement au stade de finition, implantés sur le site de «Bir Farina» à Azzaba. A Laghdair, au niveau de deux projets

de 40 et 60 logements entrant dans le cadre d'un programme de résorption de l'habitat précaire, le premier responsable de la wilaya a demandé à l'OPGI de procéder au lancement des travaux de viabilisation avant la distribution des logements à leur bénéficiaires. A El-Harrouch, tous les responsables concernés en sus du bureau d'études ont été instruits afin d'achever un programme de 200 logements sociaux au plus tard la fin du mois de juillet 2009.

Enfin, à Hamadi Krouma, commune limitrophe du chef-lieu de wilaya, il a été demandé au chef de la daïra de Skikda d'activer la commission d'attribution de logements à l'issue des travaux de réalisation des 180 logements sociaux dont l'autorisation de programme s'élève à la somme de 1.767.507.00 DA. Le programme de réalisation de 600 logements à la cité Bouabbaz et le programme de 1000 + 500 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire dans un délai de 24 mois ont fait également partie du programme de visite des autorités locales.

FERDJIOUA

Incendie et panique dans une cité

B. Bousselah

Un feu dans la niche des compteurs d'un bâtiment HLM à Ferdjioua, survenu avant-hier à 11h30, a provoqué une panique aux résidents qui occupent cette cité.

En effet, le feu, qui s'est propagé au niveau de la niche des compteurs, a été à l'origine de la désertion des lieux par les habitants en raison de la

fumée qui se répondait vers tous les étages. L'arrivée de l'équipe de la Sonelgaz et des éléments de la Protection civile a permis de circonscrire le feu. Une enquête a été ouverte par la Sûreté locale pour déterminer les circonstances et les causes exactes de cet incident qui a enregistré un cas d'évanouissement ainsi que la mise hors usage d'une dizaine de compteurs électriques.

ANNABA

Un salon pour la communication

Tayeb Zgaoula

L'inauguration du Salon national des nouvelles technologies de l'information et de la communication a été faite lundi après-midi par le SG de la wilaya, en présence des élus et des directeurs de la Culture Melle Menadjlia et Mr Boudida Driss, au palais de la Culture Mohamed Boudiaf. Une manifestation scientifique, la quatrième du genre organisée par la maison de la Culture en collaboration avec la direction de la Culture de wilaya, s'étalera jusqu'à jeudi prochain. A noter la participation de plus d'une dizaine d'opérateurs issus du domaine de l'information et de la télécommunication,

tels que Mobilis, Algérie Télécom, Epad, Fawri, Jawael, Satelite, Versus Algérie, Saba, ainsi que les associations de l'Audiovisuel.

Au cours de sa visite à travers les stands, le SG a marqué également une halte au niveau du stand du centre régional de la radio maritime, qui assure la surveillance en mer et gère 7 stations côtières de Béjaïa à Annaba. Jusqu'à El-Kala, le directeur, M. Bouhadeur, a expliqué les activités de la radio maritime et les technologies nouvelles. Enfin, en marge de ce salon, il est prévu des tables rondes autour des nouvelles technologies de pointe, de transmissions et informations, animées par les spécialistes présents à ce rendez-vous.

JIJEL

Un chantier naval en projet

De nouveaux projets de développement et d'extension des activités du port de pêche de Boudis (Jijel) ont été lancés ou sont en voie de l'être, a-t-on appris dimanche de la direction de cette infrastructure portuaire. Ce port, entré en activité il y a quatre ans, disposera bientôt d'un chantier naval pour la construction et le renforcement de la flotte de pêche, a indiqué le directeur du port, M. Kamal Boubidi, précisant qu'un avis d'appel d'offres pour la réalisation de ce projet de 4.000 mètres «va être lancé».

Ce chantier construira notamment des sardiniers allant jusqu'à 25 mètres, des chalutiers et des petits métiers pour satisfaire les besoins du secteur de la Pêche et des Ressources halieutiques. Dans le même ordre d'idées, le port de pêche de Boudis disposera prochainement d'un éléva-

teur à bateau pour carénage «roulevé», équipement qui a fait défaut jusque-là, pour l'entretien de la flotte de pêche au port jijelien.

Par ailleurs, les travaux de réalisation d'une halle à marée implantée sur 1.500 mètres carrés ont été lancés il y a une semaine à l'intérieur du port, pour une durée de 18 mois.

Ce grand magasin de vente de produits de la mer sera équipé de diverses dépendances (tapis convoyeur roulant, chambre froide, station de tri.) à même d'en faire un lieu d'organisation et de régulation de commercialisation des produits de la pêche. Le secteur de la Pêche à Jijel totalise 14 chalutiers, 51 sardiniers et 245 petits métiers ainsi que 1.800 inscrits maritimes. L'objectif de production pour 2009 est de 8.000 tonnes, selon la direction de wilaya de la Pêche et des Ressources halieutiques.

GUELMA

Nouvelles zones touristiques en vue

Des projets de création de nouvelles zones d'extension touristique (ZET) dans la wilaya de Guelma ont été «proposés» dans la perspective d'introduire une dynamique dans le secteur du Tourisme, a-t-on indiqué à la direction du secteur.

Ces ZET ont été programmées dans le village de Ain Safra, situé sur les hauteurs du Djebel Maouna, à Hammam N'Bails, et au niveau de la réserve naturelle de Béni-Salah (Boucheouf), a précisé la même source. Les sites devant accueillir ces nouvelles ZET offrent de grandes possibilités pour le développement du tourisme de proximité en raison de leur posi-

tion géographique et l'attrait qu'ils peuvent exercer sur le public, grâce à la beauté de leurs paysages et à l'existence de plusieurs sources thermales non encore exploitées, a-t-on fait savoir de même source. Une «réflexion» quant à la redynamisation de l'unique ZET de Hammam Debagh à l'échelle de la wilaya a été, par ailleurs, engagée dans le but de promouvoir cet espace qui enregistre un grand retard dans le domaine de l'aménagement depuis sa création en 1975, a indiqué la même source, signalant dans ce cadre que certains projets d'investissements n'ont pu être lancés à cause de l'existence d'un câble électrique de

haute tension et d'indus occupants au niveau de cette ZET. S'étalant sur une superficie de 12 hectares, la ZET de Hammam Debagh renferme 53 lots de terrain prévus pour abriter 5 hôtels, 15 locaux multiservices, 22 locaux commerciaux et cinq Hammam ainsi que diverses autres infrastructures de santé, de détente et de repos, a-t-on ajouté.

Les potentialités touristiques de la wilaya de Guelma sont représentées principalement par une quinzaine de sources thermales dont Hammam Chellala, des sites naturels attractifs et agréables et un riche patrimoine archéologique important.

SÉTIF

Le gaz de ville pour plus de 6.000 foyers

6.200 familles seront raccordées d'ici 2010 au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Sétif, en exécution d'une convention qui vient d'être signée entre le wali et les services de la Sonelgaz, a-t-on appris lundi auprès des responsables du secteur de l'Energie. Cette opération qui touchera les localités de Babor, Drâa Kebila, Serdj El-Ghoul, Dehamcha, Tachouda et Bellaâ, situées au nord et au nord-est de Sétif, a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de 900 millions de dinars, a précisé la même source.

Pour rappel, les travaux de raccordement au gaz naturel au profit de 1.750 familles habitants la commune de Béni-Fouda, située à l'Est de Sétif, ont été lancés en mars dernier.

Un budget de 120 millions de dinars a été injecté à cet effet, a-t-on noté. Selon les services de la direction des Mines, ce projet, qui devra être achevé d'ici neuf mois, entre dans le cadre d'un programme supplémentaire visant l'alimentation en gaz naturel des deux communes de Béni-Fouda et de Djemila.

«Avant fin 2013, les 60 communes que compte la wilaya de Sétif seront raccordées au gaz naturel, selon les prévisions des services de la wilaya, portant le taux de raccordement à 100 %», a-t-on affirmé de même source. D'ici la fin de l'année en cours, le taux de couverture en cette énergie vitale atteindra le taux de 75 % pour franchir le seuil des 85 % en 2010, selon la wi-

laya. Dans ce même sillage, plus de 6.000 foyers à travers les localités de Amoucha, de Hammam Gourgour, de Ain Azel et Ain Arnat, situées au nord et au sud de Sétif bénéficieront cette année du gaz naturel.

Une enveloppe financière de 1,1 milliard de dinars a été débloquée pour cette opération. De son côté, la direction des Mines avait procédé, durant l'année 2007, au raccordement au gaz naturel de plus de 12.000 foyers, au moyen d'un réseau de transport de 283 km.

Il s'agit des agglomérations de Mahdia, de Ain Roua, d'El-Hadra, de Béni Oussine et El-Ouricia, au nord de Sétif ainsi que des communes de Hammam Sokhna, El-Hamma, Beida Bordj et Ouled Si Ahmed, au sud.

OUARGLA

Les agriculteurs préfèrent la pastèque



Ph.: Arch.

La culture de pastèques a enregistré ces dernières années des résultats «encourageants» dans la région de Taïbet, située à 200 km au nord de Ouargla.

Les agriculteurs affichent un intérêt sans cesse croissant pour cette culture afin de contribuer au développement économique de cette région qui renferme, outre les surfaces agricoles, d'importantes capacités hydriques nécessaires à la plantation de ce créneau maraîcher, a indiqué le chef de la subdivision de l'Agriculture de la daïra de Taïbet. Il a fait part de l'extension de la surface de la culture de pastèque à 115 ha dans la daïra de Taïbet, dont 80 ha dans la commune du chef-lieu de la daïra, 20 ha dans la commune de Benacer et 15 ha dans celle de Menaguar. Il a indiqué que les services de l'Agriculture tablent sur une production

de 57.500 quintaux (qx), dont 40.000 qx à Taïbet, 10.000 qx à Benacer et 7.500 qx à Menaguar. Le chef de la daïra de Taïbet a de son côté annoncé que des mesures incitatives pour encourager les agriculteurs à développer ce créneau ont été prises, notamment la délimitation de nouvelles surfaces et la mobilisation de nouvelles capacités hydriques par la réalisation des forages d'irrigation agricole.

Il est également programmé la diversification des produits agricoles, dont la culture de la pomme de terre qui devra bénéficier d'une surface de 500 ha répartis à travers les trois communes précitées.

L'organisation samedi de la 4ème version de la Fête de la pastèque fait partie entre autres mesures incitatives et constitue une occasion pour la vulgarisation de cette cul-

ture, a estimé le subdivisionnaire de l'agriculture. Cette manifestation a regroupé plus de 50 agriculteurs qui ont exposé leurs produits de différents calibres et poids, en plus des institutions concernées par ce créneau agricole, dont les centres de formation professionnelle, de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA), le centre de formation et de vulgarisation agricole. Les autorités locales comptent rehausser cette fête à une manifestation commerciale et économique nationale à l'instar des autres fêtes des fraises et des cerises. Outre cette activité agricole, la daïra de Taïbet jouit d'une richesse phoenicicole de 93.406 palmiers, dont 59.405 palmiers de variété «Deglet Nour», 28.034 arbres de variété «Ghars» et 5.970 palmiers de «Degla Beida».

تعلن جائزة الشيخ زايد للكتاب عن بدء استلام الترشيحات للدورة الرابعة في فروعها التسعة

فروع الجائزة:

١. التنمية و بناء الدولة
٢. أدب الطفل
٣. المؤلف الشاب
٤. الترجمة
٥. الآداب
٦. الفنون
٧. أفضل تقنية في مجال الثقافة
٨. النشر و التوزيع
٩. شخصية العام الثقافية

قيمة الجائزة:

الفائزون من الفئات الثماني الأولى يحصلون على مبلغ ٧٥.٠٠٠ الف درهم و الفائز بشخصية العام الثقافية يحصل على ١.٠٠٠.٠٠٠ درهم جميع الفائزين يحصلون على ميدالية ذهبية من جائزة الشيخ زايد للكتاب و شهادة تقدير

للإستفسار:

الأكاديميون، الكتاب، المترجمون الناشرون مدعوون الى التقديم للسنة الرابعة على التوالي لجائزة الشيخ زايد للكتاب يبدأ التسجيل من مايو إلى ١٥ سبتمبر ٢٠٠٩ للمعلومات عن كيفية التسجيل لسنة ٢٠١٠ يرجى زيارة موقعنا الإلكتروني www.zayedaward.com أو الإتصال على رقم هاتف ٩٧١٢٤٤٤٩٣٦٦، فاكس رقم ٩٧١٢٤٤٤٦٣٧، البريد الإلكتروني info@zayedaward.com ص.ب. رقم ٢٣٨٠ ابوظبي



تقدير لكل مبدع
Recognizing Creativity



الصندوق الوطني للتوفير والإحتياط - بنك
Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance-Banque

AVIS AUX EPARGNANTS DE LA CNEP-Banque

VENTE DE LOGEMENTS A AIN-TEMOUCHENT

La CNEP-Banque met en vente, au profit de ses épargnants:

- * 72 logements collectifs à usage d'habitation à Ain Temouchent: ville
- * 37 logements individuels à Chentouf (Wilaya de Ain Témouchent).

Localité	Nombre de logement	Type	Surface habitable M ²
72 logements collectifs à Ain-Témouchent ville	04	F3 A	74,71
	16	F3 B	71,26
	16	F3 C	72,29
	12	F4	87,97
	18	F3 E	69,13
	03	F2	58,86
	03	F3 D	72,53
37 logements individuels à Chentouf, Wilaya de Ain-Témouchent	21	F3	130,20
	16	F3	128,17



Conditions à remplir :

- Le postulant doit disposer d'un livret d'épargne logement (vert) ouvert depuis au moins une année et avoir, au minimum, 2000 DA d'intérêts au 31 décembre 2008 ou d'un Compte de Placement à Terme.

Les intérêts:

- Les intérêts du conjoint non utilisés sur livret d'épargne logement (vert) ou compte de placement à terme (CPT) peuvent être cédés au postulant.
- Les intérêts non utilisés sur livret d'épargne logement ouvert au nom des enfants mineurs du postulant sont recevables.

Le classement:

- Le classement se fera sur la base de deux critères
1- Le montant des intérêts cumulés non utilisés et actualisés
2- L'ancienneté du livret

Retrait des formulaires:

Epargnants résidant en Algérie : - Les épargnants intéressés sont invités à retirer les fiches d'inscription auprès des agences CNEP-Banque suivantes: Ain Temouchent, Hammam Bouhadjar et Béni-Saf.

Epargnants résidant à l'étranger : Les formulaires peuvent être téléchargés sur notre site web: www.cnepbanque.dz

Dépôt des demandes :

Pour les épargnants résidant en Algérie : Les formulaires dûment renseignés et signés doivent être déposés auprès de l'agence citée ci-après au plus tard le 15 juillet 2009

Agence: Ain-Témouchent: 72, Boulevard du 1er Novembre 1954, Ain-Témouchent.

Pour les épargnants résidant à l'étranger : Les demandes peuvent être déposées par une personne habilitée et mandatée par le postulant auprès de l'agence citée ci-dessus ou par envoi par e-mail à: infos@cnepbanque.dz

Commerçants

La menace de grève générale se précise

A. Malle

De nombreux commerçants venus des différents marchés et quartiers de la ville des ponts ont assiégé, hier dans la matinée, les bureaux de l'UGCAA, demandant à leurs représentants syndicaux «de proclamer une grève générale des commerces de toutes les catégories».

Il y avait des boulangers, des pâtisseries, des bouchers, des restaurateurs et beaucoup d'autres représentants de la profession, tous venus «manifeste leur colère et leur inquiétude» contre la sévérité de la nouvelle loi n° 09/03 du 25 février 2009, relative à la protection du consommateur «dont l'entrée en application risque de se révéler fatale, disent-ils, pour leurs professions».

Pour leur part, les représentants de nombreux commerçants des grands marchés de la ville, ceux qui occupent les locaux loués à la commune, étaient également venus protester contre le rejet par la wilaya, organisme de tutelle, de la délibération de l'APC de Constantine faite en novembre dernier, accordant une diminution de 50% des loyers de ses locaux.

Un déficit de 1.145 fonctionnaires à l'APC

A. Zerzouri

«Un déficit d'un effectif évalué à 1.145 fonctionnaires» a été signalé par le secrétaire général de l'APC de Constantine devant les élus locaux réunis hier à l'occasion de la tenue d'une session ordinaire de l'assemblée communale. La gestion des ressources humaines de la municipalité de Constantine qui souffre de ce manque en personnel, relève avec acuité que sur les 4.700 travailleurs actuellement en poste, seulement 91 fonctionnaires sont classés dans la catégorie «cadre», soit un taux faible de 1,94%, alors que le personnel de maîtrise atteint les 3,42%, et le pourcentage le plus élevé demeure réservé aux exécutants à hauteur de 94,64%.

Comment parer à cette situation lorsqu'on sait que, déjà, la masse salariale dévore 57% (112 milliards de centimes) du budget de fonctionnement de l'année 2009, évalué pour rappel à 200 milliards de centimes. «Le recrutement de 1.145 nouveaux employés coûtera aux environs de 29 milliards de centimes, et augmentera de ce fait la masse salariale à 71,5%, chose inadmissible», en conviendra le secrétaire général de la commune. Mais, comme la demande des services est insistante, notamment pour combler les déficits de personnel de la catégorie cadre, ainsi qu'en matière de gardiennage, ou à travers d'autres services sensibles tels que l'état civil, l'urbanisme, le parc auto, l'entretien et l'assainissement, une

A ce sujet, les membres du bureau de wilaya ont eu beaucoup de mal à calmer les protestataires, leur faisant notamment les lectures du PV de la réunion du 10 juin dernier tenue avec le président de l'APC et ses collaborateurs, leur signalant que, à la même heure, la question était examinée par les membres de l'APC réunis en session ordinaire, et du contenu de la lettre qu'ils ont adressée le 13 juin courant au wali, lui demandant d'intervenir pour régler le problème.

Et enfin, les bénéficiaires des nouveaux locaux commerciaux du marché de Daksi, eux, ont fait entendre aussi leur voix en protestant contre la décision des autorités communales «de vouloir leur imposer le métier qu'ils devront exercer dans ces locaux». Ces derniers ont aussi fait suivre leur protestation par la menace de baisser les rideaux.

C'est en fin de matinée que les représentants de l'union des commerçants sont enfin parvenus à calmer les esprits, en promettant de faire parvenir leurs doléances aux autorités de wilaya et aux autorités nationales par le biais du secrétaire général de l'UGCAA, lequel est attendu aujourd'hui mercredi à Constantine.

délibération a proposé hier un plan de recrutement progressif, allant jusqu'à 2012, afin de parer au déficit en question. Ainsi, l'APC de Constantine ouvre pour cette année même, 240 postes budgétaires dans les spécialités indiquées, où la demande est urgente, bien sûr en attendant le quitus de l'administration.

Une administration qui refuse depuis 2005 d'accorder sa faveur pour le recrutement de personnel au niveau de la municipalité, alors que depuis cette année précisément, pas de moins de 511 fonctionnaires sont partis en retraite, ou décédés, et dont les postes n'ont pas été, à ce jour, occupés par de nouvelles recrues.

Cependant, on espère que cette approche convaincra les réticences de l'administration, car d'une part cette action vise une meilleure prise en charge des affaires des citoyens, et d'autre part on estime que son coût est raisonnable, «car les 7 milliards que nécessitera la création de 240 postes, soit un taux de 3,5% du budget annuel, ne peuvent en aucun cas créer un déséquilibre financier dans les caisses de la municipalité». D'autres volets inscrits à l'ordre du jour de cette session ont fait l'objet de débats entre les élus de l'assemblée, avant de passer aux délibérations portant sur 4 avenants de marchés publics, un accord avec l'EPC-PTC pour l'entretien de l'éclairage public du côté Est de la commune de Constantine, ainsi que la mise aux enchères publiques de plusieurs commerces au niveau de la place Kerkeri.

Haï Baali de Aïn Abid

L'eau s'en va, les problèmes arrivent

Rahmani A.

Alors que la canicule semble bien installée dans le temps, le problème de l'eau resurgit avec force au niveau de certains quartiers de Aïn Abid, particulièrement celui de Haï Baali Saïd, plus connu sous le nom de cité des 168 logements.

Des habitants de cette localité nous ont rendu visite, hier matin, pour se plaindre de «l'indifférence des autorités locales, pourtant relancées à maintes reprises». Selon ces citoyens, la cité est sans eau potable depuis une bonne semaine, juste après une première interruption qui aura duré plus de trente jours.

Ces perturbations ne trouvent pas d'explications aux yeux des pères de famille

qui parlent «d'injustice et de hogra», alors que la majeure partie de Aïn Abid est alimentée le plus normalement du monde. Et d'ajouter qu'ils ont été privés de ce précieux liquide en pleine période d'examen et à l'orée d'un été qui s'annonce torride. Le manque d'eau, toujours selon ces citoyens, résonne comme un grincement sinistre dans un rouage déjà grippé par de nombreuses pannes.

De ces nombreux citoyens en colère, certains évoquent le temps «béné» où l'APC était chargée de distribuer le fameux liquide. «Nous connaissons des pannes mais elles n'étaient que passagères. Alors que le fléau, soulignent-ils, s'est aggravé et même généralisé depuis que la gestion a changé de main».

Paiement annoncé des travailleurs du vote

Après une bien longue attente, les 619 travailleurs qui ont participé aux préparatifs, à la logistique et le suivi des opérations des élections présidentielles, qui ont eu lieu le 09 avril 2009, vont enfin être payés.

En effet et selon les indications des services de la mairie de Constantine, le déblocage des sommes d'argent nécessaire à cette opération était tributaire d'une délibération de l'APC. Celle-ci s'étant déroulée hier mardi 16 juin 2009, les décisions de paiement ont été approuvées et seront transmises aux services financiers de l'APC pour le paiement.

Les factures d'eau ne viennent pas

Les habitants de la rue Saïd Souci à Bab El-Kantara se disent inquiets de la non arrivée des factures de consommation d'eau. «Cela fait une année environ que ni le relevé des compteurs ni la présentation des factures trimestrielles n'ont été faits. Nous sommes inquiets, disent-ils, car nous craignons une facture qui prendra en considération plusieurs trimestres et que nous ne pouvons honorer. Toujours est-il que nous espérons que les services concernés prendront en considération ces retards dont nous ne sommes pas responsables et de ne pas nous présenter des factures salées, ceci malgré une alimentation en eau des plus fantaisistes car certaines coupures dépassent la semaine».

Des décisions pour les cimetières

Selon des informations recueillies en marge de la session ordinaire de l'APC qui s'est déroulée hier mardi, il a été décidé de «prendre sérieusement en main le problème de désherbage des cimetières de la ville». C'est donc une décision qui tombe à pic tant il est vrai que les cimetières de Constantine sont recouverts d'herbes d'une hauteur appréciable. La chaleur aidant, il est à redouter qu'un feu s'y déclare en cette période de canicule et qui rendrait les choses plus dramatiques pour les personnes qui viennent s'y recueillir.

A. C.

Près d'une centaine d'hectares de céréales ravagés par le feu

Près d'une centaine d'hectares de blé et plus de 2.000 boîtes de foin ont été ravagés par les flammes durant l'après-midi de lundi. C'est presque simultanément que deux foyers se sont déclarés dans des champs de céréales, l'un à proximité de la ville de Hamma Bouziane à 14 heures 40 et l'autre à Aïn Nahas, dans la daïra d'El-Khroub, cinq minutes plus tard, soit à 14 heures 45.

Pour le premier incendie et malgré l'intervention des éléments de la protection civile, on annonce tout de même que 21 hectares de blé dur, 8 autres hectares de blé tendre et 8 hectares de champs moissonnés contenant pas moins de deux mille boîtes de foin ont été consumés par les flammes. Le même scénario s'est déroulé dans un champ situé à proximité de la petite bourgade de Aïn Nahas, où les flammes ont dévoré 34 hectares de blé dur, 22 hectares de blé tendre et deux hectares d'avoine, entièrement consumés. A noter que les brigades de gendarmeries concernées se sont rendues sur les lieux pour déterminer les circonstances exactes de ces deux incendies, qui ont d'ailleurs provoqué une importante vague de chaleur sur Constantine, située à moins d'une dizaine de kilomètres des foyers, où le thermomètre a largement dépassé les 40 degrés.

A. C.

Dix cas de violence contre les femmes par jour

A. El Abci

Selon le chef du service de médecine légale du centre hospitalo-universitaire (CHU) docteur Benbadis de Constantine, le professeur Tidjani Mohamed Bachir, le dit service «a reçu chaque mois, en 2008, pas moins de 114 cas de femmes victimes de violences physiques, dont 40% des cas ont pour auteur le conjoint et 104 autres victimes de violences sexuelles, soit au minimum une moyenne de 5 cas par jour pour chacun des deux registres, soit une dizaine de cas quotidiennement».

Les déclarations ont été faites lors de la journée d'information et de sensibilisation organisée durant la journée de lundi dernier, au niveau de Dar El-Imam. Cette rencontre-débat, organisée par l'association locale Nedjma, a été initiée en coordination avec la direction de wilaya des affaires religieuses et en présence de juristes.

La journée a tourné autour de la sensibilisation sur la lutte contre la violence à l'égard des

femmes par rapport au code de la famille et à ses amendements et s'est déroulée sous le slogan «la protection de la femme, gage de stabilité de la famille». Elle a comporté deux volets, dont le premier s'est déroulé pendant la matinée sous forme de portes ouvertes sur les activités de la Maison Nedjma, qui a créé à l'intention des femmes des guichets d'écoute psychologique, juridique, sociale, etc. qui ont pour rôle la prise en charge des femmes en détresse qui s'y présentent.

L'après-midi a été réservée aux interventions de conférenciers, spécialistes en médecine légale et en matière juridique, qui ont évoqué les nouveaux amendements apportés au code de la famille, ainsi que les interventions de deux mouchidates désignées par la direction des affaires religieuses de la wilaya, expliquant la position et les recommandations de la chariaa en faveur de la protection de la femme, et ce pour le rôle cardinal qu'elle joue dans l'édification et le fondement des nations.

Une rixe qui dégénère en affaire criminelle

A. Zerzouri

Les deux accusés, deux frères, qui ont comparu hier devant le tribunal criminel de Constantine sous le chef d'inculpation d'incendie volontaire ayant provoqué la perte d'un bien privé, ont été condamnés chacun à 5 années de prison ferme, alors que l'avocat général avait requis à leur rencontre 15 années de réclusion criminelle, et une amende de 50 millions de centimes.

Le 22 octobre 2007, un accrochage entre l'un des deux accusés et la victime a pris des dimensions et une tournure d'une rare violence. Gardant toute sa colère au fond de lui, l'accusé ira chercher son frère et dans la nuit ils iront tous les deux à l'adresse de la victime, à la cité des Frères Abbès en l'occurrence. Ne l'ayant pas trouvé sur place, ils s'attaqueront à sa voiture, stationnée

dans un parking, en jetant à l'intérieur un cocktail Molotov, dont l'explosion à 3 heures du matin propagera le feu, menaçant tous les véhicules à sa proximité et causant une grande panique parmi la population. Mais, il s'avérera que la voiture carbonisée, de marque Super5, n'appartenait pas à l'antagoniste du véhicule, qui après avoir entendu l'explosion «a jeté un oeil dehors pour les surprendre en pleine fuite», comme elle l'a déclaré lors de son témoignage.

Au bout de ses délibérations, le tribunal criminel condamnera chacun des deux frères à 5 années de prison ferme.

14 blessés sur les routes

Trois accidents de la circulation, qui ont provoqué de sérieuses blessures à pas moins de quatorze personnes, ont été enregistrés dans la journée de lundi. L'accident le plus grave s'est produit sur la route nationale 20, juste à l'entrée de la ville de Aïn Abid où à l'aube de cette journée un poids lourd et un taxi chargé de six personnes se sont télescopés. Deux des occupants du taxi ont été sérieusement atteints à la tête, alors que deux autres souffrent de graves blessures sur plusieurs parties du corps. Les éléments de la protection civile et la brigade de gendarmerie de la localité ont été alertés pour assister les personnes blessées et les évacuer vers l'hôpital de la ville. Les

gendarmes ont déclenché une enquête. Au niveau du carrefour donnant accès à la ville de Zighoud Youcef, cinq personnes blessées ont été retirées des carcasses des deux voitures entièrement endommagées. Après les soins d'urgence, les victimes ont été acheminées vers l'hôpital de cette ville. Enfin, aux environs de 10 heures de cette même journée, trois autres personnes ont été blessées, lorsqu'une voiture de marque Citroën «Xsara», dont le conducteur a perdu le contrôle, s'est renversée sur la chaussée sur la route nationale 79, à proximité de la localité de Ibn Ziad. Les victimes ont été évacuées vers les urgences chirurgicales du centre hospitalo-universitaire.

A. C.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Djaber Theldja, 80 ans, CHU
Nacer Sofiane, 22 ans, CHU
Boulached Khadidja, 50 ans, CHU
Bouchakri Islam, 11 ans, CHU

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

23 jourmada ethani 1430

El Fedjr 03h25	Dohr 12h35	Assar 16h25	Maghreb 19h57	Icha 21h37
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Proxi mité

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

Oran

P. 16 & 17

Recrutement
de 2.000 agents
de nettoyage

Résidence universitaire
19 Mai 1956
Les travailleurs
montent au créneau

En marge du Salon
de la beauté Jouvenç'Or
Alerte à la
contrefaçon
des produits
cosmétiques

P. 18

Chlef

Premiers
feux de récoltes

P. 18

Aïn Témouchent

La mise en valeur
des terres
et l'avancée
des sables

P. 18

Mostaganem

De nouvelles
infrastructures
scolaires

P. 18

Tiaret

L'impact
des essais
nucléaires
au Sahara en débat



PRÉSCOLAIRE Des classes de 41 élèves pour la prochaine rentrée

P. 16

Alors que la fin
de l'année scolaire
n'est pas encore
officiellement
achevée, les
inscriptions pour
les premières
années de l'école
primaire et en
préscolaire sont
pratiquement
bouclées au niveau
de la majorité
des établissements
du premier cycle
à Oran.

SAISON ESTIVALE

Renforcement des moyens de collecte des déchets ménagers

P. 16

Dans le cadre
des dispositions prises
par le service d'hygiène
de la commune d'Oran
pour la collecte des
ordures ménagères en
période estivale, le
secteur sera renforcé par
d'importants moyens
matériels, avec
l'acquisition de nouveaux
camions, apprend-on
de sources proches
de la commune.



UNE PREMIÈRE À L'HÔPITAL MILITAIRE DE LA 2^{ÈME} RM

Deux opérations de redressement de la colonne vertébrale

P. 17





ORAN / ALICANTE	
MA 16- 18h00	ME 17 -07h00
DI 21- 18h00	LU 22 -07h00
MA 23- 10h00	MA 23 -18h00
ALICANTE / ORAN	
ME 17- 19h00	JE 18 -07h00
LU 22- 19h00	MA 23- 07h00
ORAN / MARSEILLE	
JE 18- 12h00	VE 19- 13h00
MARSEILLE / ORAN	
SA 20- 12h00	DI 21- 14h00



TRAINS	
ORAN - ALGER	
Départ	Arrivée
06h35	11h43
07h45	12h15
12h30	18h08
15h00	19h30
ALGER - ORAN	
06h30	11h50
07h45	12h15
12h30	17h48
15h00	19h30
ORAN - SIDI BEL ABBES	
17h10	18h27
SIDI BEL ABBES - ORAN	
05h50	07h08
ORAN - TLEMCCEN	
08h00	09h50
12h45	14h35
18h00	19h50
TLEMCCEN - ORAN	
05h40	07h30
10h10	12h00
15h00	16h50
ORAN - CHLEF	
10h45	12h51
16h10	18h18
CHLEF - ORAN	
06h00	08h08
13h45	15h53
ORAN - RELIZANE	
16h50	18h38
RELIZANE - ORAN	
05h45	07h39
ORAN - TÉMOUCHENT	
13h30	14h31
17h02	18h03
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h15
15h05	16h05
TLEMCCEN - MAGHNIA	
17h00	18h10
MAGHNIA - TLEMCCEN	
06h00	07h07

TÉLÉPHONES UTILES ORAN	
Ass.des consommateurs: 041 29 65 59	
Algérie Télécom: -Dérangements: 12	
	-Renseignements: 19
Hôpital d'Oran: 041 41 39 26	
	041 41 39 28
Hôpital d'El Mohgoun: 041 47 89 53	
	041 47 89 54
	041 47 89 34
	041 40 31 31
SAMU: 041 41 34 00/05	
Protection civile: 14	
Sûreté de wilaya: 041 32 44 70	
Police secours: 17	
Télégraphe: 13	
Gendarmerie Nationale: 041 40 22 92	
Aéroport d'Oran: 041 51 11 53	
	041 59 10 31/40
Air Algérie: 041 42 72 05/06/07	
Sonelgaz: 041 35 30 60	
	041 35 30 71
Gare ferroviaire: 041 40 15 02	
SEOR: 041 35 50 40	
	041 53 04 42
	777
Djezzy: 505	
Mobilis: 333	
Nedjma: 015.540.540	
Taxi Aziz services: 041.41.76.59/60	
	041.34.63.64
	041.34.59.01
	0555.05.55.95
	0555.05.55.94

TÉLÉPHONES UTILES ALGER	
Air Algérie: 021.50.94.98	
	021.50.92.34
Air France: 021.73.16.10	
	021.70.27.20
	021.98.04.04
	www.airfrance.dz
Aigle Azur: 021.50.91.91	
Gare routière: 021.49.71.51 à 54	
SAMU: 021.23.50.50	
Urgences Médicales: 115	
Sûreté de la Wilaya: 021.73.53.50	
Gendarmerie: 021.76.41.97	
Centre antipoison: 021.96.49.43	
Dépannage Gaz: 021.68.44.00	
Dépannage Electricité: 021.15.20.23	
Protection Civile: 021.71.14.11	

TÉLÉPHONES UTILES CONSTANTINE	
ASS. des consommateurs: 031.96.47.65	
Algérie Télécom: - Dérangements: 12	
	- Renseignements: 19
Hôpital: 031.92.49.16	
	031.64.29.72
SAMU: 031.64.12.12	
	13.13 / 14.14
Protection civile: 031.66.97.56	
	031.92.14.14
	14
Sûreté de wilaya: 031.92.64.81	
Police-Secours: 17	
Gendarmerie : 031.92.64.71	
	031.92.80.36 / 26
Aéroport: 031.81.01.01 / 09	
Air Algérie: 031.92.70.70	
	031.93.14.81
Réservation: 031.93.23.13/56	
Wilaya: 031.92.92.20	
	031.92.79.01
Sonelgaz: 031.94.02.47/48	
L'Agence des eaux: 031.82.36.69	
	031.82.38.50
Gare ferroviaire: 031.64.19.88	

AIR ALGÉRIE		
Destination	Départs/arrivées	Type
Jeu		
Oran - Alger	07h00 - 08h00	B736
Oran - Alger	15h15 - 16h15	B738
Oran - Alger	16h20 - 17h35	ATR
Oran - Alger	17h15 - 18h45	B738
Oran - Alger	19h30 - 20h30	B738
Oran - Timimoun	13h30 - 15h55	ATR
Oran - Ouargla	07h30 - 09h30	ATR
Oran - Aïn amenas	07h50 - 11h55	ATR
Oran - Ghardaïa	12h45 - 13h45	ATR
Oran - Taménasset	12h15 - 16h45	ATR
Alger - Oran	06h30 - 07h30	B738
Alger - Oran	10h15 - 11h30	ATR
Alger - Oran	11h30 - 12h45	ATR
Alger - Oran	15h15 - 16h15	B738
Alger - Oran	17h30 - 18h30	B738
Alger - Oran	19h30 - 20h30	B738
Alger - Oran	21h00 - 22h30	B767
Timimoun - Oran	16h30 - 18h55	ATR
Ouargla - Oran	14h05 - 15h50	ATR
Aïn amenas - Oran	12h05 - 15h50	ATR
Vendredi		
Oran - Alger	07h00 - 08h00	B738
Oran - Alger	08h15 - 09h30	ATR
Oran - Alger	12h15 - 13h30	ATR
Oran - Alger	12h45 - 13h45	B767
Oran - Alger	14h00 - 15h15	ATR
Oran - Alger	15h15 - 16h30	ATR
Oran - Alger	17h15 - 18h30	ATR
Oran - Alger	20h15 - 21h30	ATR
Oran - Constantine	16h00 - 17h40	ATR
Oran - Mecheria	12h15 - 13h30	ATR
Alger - Oran	06h50 - 07h50	B738
Alger - Oran	10h15 - 11h30	ATR
Alger - Oran	12h15 - 13h30	ATR
Alger - Oran	13h30 - 14h45	ATR
Alger - Oran	15h30 - 16h45	ATR
Alger - Oran	17h50 - 19h05	ATR
Alger - Oran	18h30 - 19h45	ATR
Alger - Oran	19h30 - 20h30	B736
Constantine - Oran	18h15 - 02h10	ATR
Taménasset - Oran	07h00 - 11h40	ATR
Ghardaïa - Oran	10h10 - 11h40	ATR
Mecheria - Oran	14h00 - 15h20	ATR

INTERNATIONAL		
Destination	Départ/arrivée	Type
Jeu		
Oran - Paris-Orly	09h25 - 13h00	B767
Oran - Lyon	08h50 - 12h00	B738
Oran - Jeddah	17h50 - 01h05	B767
Paris-Orly - Oran	14h30 - 15h55	B767
Lyon - Oran	13h05 - 14h10	B738
Jeddah (j+1) - Oran	02h35 - 07h00	B767
Vendredi		
Oran - Paris-Orly	09h25 - 13h00	B738
Oran - Marseille	14h00 - 16h45	B738
Oran - Toulouse	09h00 - 11h40	B738
Oran - Casabalanca	07h45 - 08h10	B767
Oran - Allicante	14h45 - 16h45	B738
Paris-Orly - Oran	14h30 - 15h55	B767
Toulouse - Oran	12h45 - 13h50	B738
Marseille - Oran	12h00 - 12h50	B738
Allicante - Oran	17h45 - 17h45	B738
Casabalanca - Oran	09h10 - 11h30	B767

AIGLE AZUR		
DÉPARTS		
Oran / Paris Orly	Alger / Roissy	
Du Lun au Ven 17h40	Du Sam au Ven 13h20	
Samedi 17h40	Alger / Paris Orly	
Dimanche 17h40	Du Sam au Ven 18h00	
Oran / Lyon	Annaba / Paris Orly	
Mardi 17h20	Lundi et vendred 10h30	
Jeu 17h20	Batna / Paris Orly	
Samedi 17h20	Jeu 10h15	
Oran / Marseille	Bejaïa / Paris Orly	
Mardi 16h50	Ven - Sam - Dim 10h15	
Oran / Toulouse	Biskra / Paris Orly	
Mardi 11h45	Ven - Sam - Dim 10h00	
Jeu 11h45	Constantine / Paris Orly	
Samedi 11h45	Lundi et Vendredi 10h15	
Alger / Paris Orly	Hassi-Messaoud/Roissy	
Du Sam	Mardi et vendredi 06h00	
au Ven 10h30		

الخطوط التونسية TUNISAIR			
Tunis/ Oran		Oran / Tunis	
Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
Lundi 14h30	16h10	Lundi 17h00	18h40
Jeu 09h55	11h40	Jeu 12h30	14h10



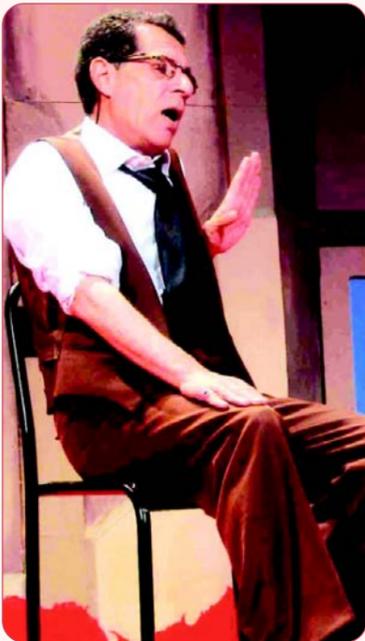
Billets	Achat	Vente
1 USD	72,06	76,47
1 EUR	101,80	108,04
1 CAD	65,62	69,66
1 GBP	118,34	125,60
100 JPY	73,80	78,35
1 SAR	19,21	20,39
1 KWD	250,47	265,97
1 AED	19,62	20,82
100 CHF	6.709,50	7.121,65
100 SEK	946,53	1.006,08
100 DKK	1.367,23	1.451,09
100 NOK	1.149,25	1.221,55
Chèques de voyage		
Achat	Vente	
1 USD	72,79	76,47
1 EUR	102,83	108,04
1 CAD	66,28	69,66
1 GBP	119,55	125,60
100 JPY	74,55	78,35
100 CHF	6.777,62	7.121,65
100 SEK	956,14	1.006,08

COURRIER EXPRESS	
KAZI - TOUR	
Alger :	021.49.70.84
Oran :	041.58.77.56
Mostaganem :	070.91.38.03
Tlemcen :	070.87.96.35
TRANSPORTEUR SAFIR	
Oran - Alger :	061.20.20.45
Constantine :	072.45.78.62
El Eulma :	072.90.40.89
El Eulma - Sétif :	071.43.61.49
ANDERSON NATIONAL EXPRESS	
Groupage marchandises	
Oran :	070.32.59.29 / 070.94.69.31 / 070.92.87.28
Alger :	021.51.33.44
Fax :	021.51.47.27

MÉTÉO	
JEUDI	VENREDI
ORAN	
Ensoleillé Max.31 -Min.20	Ensoleillé Max.29 -Min.19
MOSTAGANEM	
Ensoleillé Max.33 -Min.19	Ensoleillé Max.32 -Min.19
TLEMCCEN	
Très nuageux Max.29 -Min.17	Peu nuageux Max.33 -Min.17
MASCARA	
Ensoleillé Max.35 -Min.17	Ensoleillé Max.34 -Min.17
TIARET	
Ensoleillé Max.33 -Min.16	Ensoleillé Max.32 -Min.15
CHLEF	
Ensoleillé Max.36 -Min.21	Ensoleillé Max.36 -Min.21
BÉCHAR	
Peu nuageux Max.37 -Min.23	Peu nuageux Max.37 -Min.22
ALGER	
Ensoleillé Max.29 -Min.18	Ensoleillé Max.30 -Min.18
CONSTANTINE	
Ensoleillé Max.31 -Min.16	Ensoleillé Max.32 -Min.16
ANNABA	
Ensoleillé Max.28 -Min.19	Plutôt ensoleillé Max.29 -Min.18

THÉÂTRE RÉGIONAL ABDELKADER ALLOULA - ORAN

► **Mardi 16 juin à 18h**
«L'ultime Halqa» - «Akhir Halqa»
Concepteur: Abbès Lacarne
► **Mercredi 17 juin à 18h**
«Hob Walaeb»
Auteur: Ali Nacer
Mise en scène: Sellal Mohamed
► **Jeudi 18 juin à 16h**
«Es-Sadma»



Adaptation de Monsieur
Mourad Senouci d'après l'Attentat
de Yasmina Khadra

Mise en scène: Khoudi Ahmed
► **Vendredi 19 juin à 10h**
«En-Nahla» (Marionnette)
Auteur: Abdelkhalak Houari
Mise en scène: Abdelkhalak Houari
► **Dimanche 21 juin à 18h**
«Es-Sadma»

Adaptation de Monsieur
Mourad Senouci d'après l'Attentat
de Yasmina Khadra

Mise en scène: Khoudi Ahmed
► **Lundi 22 juin à 15h**
«Kalaat Nor»
Auteur: Belkeroui Abdelkader
Mise en scène: Medjahri Missoum
► **Mardi 23 juin à 18h**
25 et 26 juin à 16h
«Es-Sadma»

Adaptation de Monsieur
Mourad Senouci d'après
l'Attentat de Yasmina Khadra
Mise en scène: Khoudi Ahmed
TRO à Batna

► **Samedi 27 juin à 18h**
Après-midi culturelle
Par Nacéra
Lycée Hireche Med - Les Palmiers
► **Lundi 29 juin à 15h**
«Kalaat Nor»



Auteur: Belkeroui Abdelkader
Mise en scène: Medjahri Missoum

JOURNÉE D'ÉTUDE HANDICAP ET STIGMATISATION

ORGANISÉE PAR LE G.R.A.S.

► **Samedi 27 juin**
A 10h à la salle de conférences du G.R.A.S.
10h00-10h15
«Réflexion sur la stigmatisation de la personne handicapée moteur»
Dr Semmache M. (éq. Handicap et société, GRAS)
10h15-11h00
«Evolution conceptuelle dans le champ du handicap»
M. Nabaoui A. (directeur du Centre de formation des personnels
spécialisés, Alger)
M. Boutaghane M.T. (directeur du CNFPH, Constantine)
Dr Seddiki A. (médecin, ministère de la Solidarité nationale)
11h00-11h15
«Regards croisés sur la stigmatisation et la normalisation de la personne
handicapée»
Dr Lahouel F. (éq. Handicap et société, GRAS)
11h15-11h20
«La stigmatisation, un second handicap pour les myopathes»
Mme Tahraoui K. (éq. Handicap et société, GRAS)
11h30: Débat
Animateur: Pr Remaoun M. (éq. Handicap et société, GRAS)



UNIVERSITÉ D'ORAN ES-SÉNIA

► **Mercredi 17 juin à 15h**
L'université d'Oran organise la projection du film «Home» de Yann
Arthus-Bertrand, adapté de son livre «La Terre vue du ciel». Durée
1h30 format : 1.77, en présence d'un grand nombre de spécialistes
qui animeront une table ronde à l'issue de la projection.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE SIDI BEL ABBÉS

MASRAH MAKKERA MAGHRÉBIN
DU 15 AU 21 JUIN 2009

► **Mercredi 17 juin**
A 18h: Spectacle «Fantazia» de la troupe Tedj Bordj Bou-
Arréridj (Compétition)
A 22h: Spectacle «Khtarha Marhoum» de la troupe Houat El
tamtil-Tunisie (Compétition)
► **Jeudi 18 juin**
A 16h: Spectacle «Hess El Kitaa» de la troupe Baladiat doz -
Tunisie (Compétition)
A 18h: Spectacle «Louham» de la troupe Kateb Yacine - Sidi
Bel Abbés (Compétition)
A 22h: Spectacle «Kalem El Layl» de la troupe Itihad El Oumel
(Compétition)
► **Vendredi 19 juin**
A 18h: Spectacle «El Houb El Mamnoua» de la troupe Forssa-
ne El Rokh- Adrar (Compétition)
A 22h: Spectacle «El Dokhen» de la troupe Tekfout - Maroc
(Compétition)
► **Samedi 20 juin**
A 18h: Spectacle «Aoudat Alhadjaj Ben Youcef» de la coo-
pérative Amer de la culture et le tourisme-Sétif (Compétition)
A 22h: Spectacle «El Sada» de la troupe Hatem Ouda - Irak
(Compétition)
► **Dimanche 21 juin à 19h**
La cérémonie de la clôture. Spectacle à l'honneur du festival
► **Mercredi 24 juin à 18h**
Spectacle «Ham Ydahek» de l'atelier El Bahia du théâtre
et l'art - Oran
Texte : Abdelkader Belkouri
Mise en scène : Habib Medjahri

DE GARDE CETTE NUIT

Médecins
- Dib Allal, 30, bd Houha Mohamed
- Lafdjah Ghalem, Cité 139 logts, rue n°3, Ain El-Beïda
- Kedjounia Naïma,
2, bd des Martyrs, angle rue Med Khemisti, Gdysel
Chirurgiens-dentistes
- Ladjouz Malik Mehdi, 46, rue Larbi Ben M'hidi
- Belayachi Smaïn, 1, Cité 139 logts, Ain El-Beïda
- Bouazza Benamar,
5, place de la Liberté, Marsat El-Hadjadj
Pharmaciens
- Benhabib Chahinez,
5, Sergent Ziani Miloud, St-Pierre
- Labiod Zohra, 9, route de Canastel, Haï Khemisti
- Nasri Omar, rue Oussalah Ahmed,
angle rue de l'APC, n°18, Gdysel
- Agence Endimed, Bd Emir Aek

OULHACI

expose
à la galerie
d'art du siège
de
Sonatrach
Aval



Instituto Cervantes Oran



► **Samedi 20 juin à 16h00**
à la Bibliothèque du centre

Table ronde : Les bibliothèques publiques en Oranie :
défis et possibilités

Description : Cette activité est célébrée dans le cadre du Jour
de l'Espagnol, qui coïncide avec la réouverture de la biblio-
thèque du centre, et ayant en perspective l'hommage de la biblio-
thèque du centre d'Alger à Max Aub. Cette table ronde servira
de première prise de contact avec les bibliothèques d'Oran et sa
région, où l'on réfléchira sur les possibles lignes de travail en
commun, d'activités formatives, de futures rencontres, etc...

CRASC

► **Mercredi 17 juin à 9h**
Journée d'études
«La réalité de la prise en charge psychologique - L'Orthophonique
en Algérie».
Organisée par l'équipe de recherche / CRASC: «Etude et analyse
des troubles du langage chez les adultes».
► **Mercredi 17 juin à 14h**
Table ronde
«Rencontre avec l'écrivaine Insaf Amari»
Organisée par l'équipe de recherche / CRASC: «Les prénoms en
Algérie. Signification et usage».

CINÉMATHEQUE D'ORAN

Cycle Ecrans du monde - Cinéma égyptien

► **Mercredi 17 juin**
A 15h: «Nuit et Barreaux» de Ashraf Fahmi, 1973
A 17h: Vente dédicace du livre de AEK Benchenhou
«C'était mon Algérie, ou un pan de mon passé révélé»
► **Jeudi 18 juin à 15h et 17h**
«Le Géant de la mer» de Elsayed Bedeir, 1960
► **Samedi 20 juin à 15h et 17h**
«La Porte ouverte» - Bab meftouh
De Henry Barakat, 1963



CENTRE CULTUREL FRANÇAIS DE TLEMCEN

► **Du dimanche 14 au jeudi 25 juin au CCF**
Projection de leur film en Algérie, jeudi 18 juin à 18h
L'Algérie par Reno & Claire Marca

Claire et Reno Marca ont fait de leur passion commune pour les hori-
zons lointains, un mode de vie. Auteur et illustrateur indépendants, ils
travaillent en binôme pour l'édition et la presse de voyage (Grands
Reportages, Trek magazine, VSD, Ushuaïa magazine, Terre Sauvage...),
toujours soucieux de mettre en avant, à leur manière, la poésie et l'hu-
manité d'un monde qu'ils estiment si souvent déprécié. Ils sont les
auteurs de plusieurs récits de voyages illustrés : 3 ans de voyage (2005),
et Madagascar, 3 mois de voyage sur l'île rouge (2007), Algérie, Soyez
les bienvenus ! (2008), tous trois publiés aux éditions Aubanel Monté
à partir des dessins et photos réalisés par Claire et Reno Marca pour
le livre « Algérie, Soyez les bienvenus ! », agrémenté d'enregistre-
ments et de musiques glanés en chemin lors de leurs quatre mois
de séjour entre Alger et Tamanrasset, la projection (45 minutes)
propose de revivre leurs voyages avec une dimension sonore vi-
vante supplémentaire.

Comment vit-on en Algérie aujourd'hui ? Comment y voit-on
la France et l'Europe ? A quoi ressemble l'horizon entre Alger et
Tamanrasset ?

Précolaire

Des classes de 41 élèves pour la prochaine rentrée

Salah C.

Alors que la fin de l'année scolaire n'est pas encore officiellement achevée, les inscriptions pour les premières années de l'école primaire et en préscolaire sont pratiquement bouclées au niveau de la majorité des établissements du premier cycle à Oran. Si le problème de places pour les nouveaux élèves ne semble pas se poser en termes de structures d'accueil, du fait que le nombre de classes est défini par le nombre des inscrits, il n'en demeure pas moins que pour les classes préparatoires appelées à accueillir que 25 élèves, les nombreux chefs d'établissements rencontrés avancent que la demande dépasse et de très loin l'offre et le nombre de 25 élèves par classe est un chiffre revu à la hausse, étant donné qu'il n'était que de 20 initialement, a été largement dépassé comme c'est le cas à l'école Mouloud Feraoun où la seule classe prévue pour l'année scolaire 2009-2010 comptera pas moins de 41 élèves. Aussi, on apprend de la même source

que dans des établissements de la circonscription pédagogique et qui comptaient deux classes, le nombre a été réduit à une seule. Ceci a encore créé la pression sur les seules divisions ouvertes pour la prochaine rentrée. L'autre défaillance de ce système réside dans l'acquisition d'un nombre limité de manuels scolaires pour cette classe estimée à 25 élèves. En clair, si le nombre d'inscrits est maintenu, il va falloir aux parents des derniers inscrits, c'est-à-dire ceux en surplus et dont la date d'inscription fait foi, de leur acheter des supports pédagogiques ou, si la loi est appliquée à la lettre, de les reprendre. Cette éventualité semble la plus plausible, étant donné qu'avec un nombre aussi important d'élèves qui sont encore en bas âge, il serait difficile de les suivre et de les préparer convenablement à la scolarité. Les chefs d'établissements approchés sur cette question ont été unanimes pour rappeler que le préscolaire est devenu obligatoire à partir de cette année comme l'a annoncé, il y a 4 ans, le ministre de l'Education nationale qui avait

même précisé à l'époque qu'une enveloppe financière pour cette opération de l'ordre de 325 milliards de centimes a été allouée et que le taux de préscolarisation allait atteindre pour la rentrée 2008-2009, 70% des enfants, soit 430.000 élèves et 14.000 enseignants ayant reçu une formation spécifique de 8 mois. Quelques parents qui se sont vu refuser l'inscription de leurs enfants estiment qu'ils préfèrent les inscrire au niveau des jardins d'enfants ou crèches pour une année supplémentaire que de les mettre dans des classes surchargées.

Ces manquements viennent à contresens des objectifs contenus dans la réforme du système éducatif qui considère que l'institutionnalisation de ce type d'éducation, avec une organisation et un contenu spécifique, est d'abord le résultat historique d'une transformation des fonctions confiées à l'éducation de la petite enfance pour en faire de véritables espaces de socialisation, étant donné que l'éducation préscolaire marque pour un grand nombre d'enfants le début des apprentissages.

Résidence universitaire 19 Mai 1956 Les travailleurs montent au créneau

K. Assia

La tension est montée d'un cran, hier, chez les travailleurs de la résidence universitaire 19 Mai 1956 de Bir El-Djir. Les concernés ont décidé d'alerter l'opinion publique sur les manoeuvres visant à entraver la création d'une nouvelle section syndicale après le retrait de confiance notifié aux membres de l'actuel bureau. En effet, après neuf mois de démarches entreprises pour renouveler le bureau, les syndicalistes ignorent toujours la décision des représentants locaux de l'UGTA. Ils s'interrogent ainsi sur ces énièmes reports injustifiés pour la tenue de l'assemblée générale afin de tirer au clair cette affaire. «Nous avons été convoqués, avant-hier, par les responsables de l'UGTA après l'appel lancé à la centrale syndicale. Sur les lieux, le chargé de l'organique nous a demandé de revenir un autre jour», ont indiqué, hier, les concernés. Face à ce qu'ils qualifient d'«entraves

volontaires», les syndicalistes au nombre de 120 ont décidé de ne pas baisser les bras en interpellant le secrétaire général de l'UGTA, M. Sidi Saïd. «Nous avons suivi toutes les procédures réglementaires mais, hélas, sans suite», affirment-ils, avant d'ajouter que «nous exigeons une commission d'enquête pour lever le voile sur ce laisser-aller et la non prise en charge des intérêts des travailleurs». Pire encore, ils rappellent que les travailleurs des quatre cités universitaires ont retiré leur confiance à l'actuel secrétaire général de la section syndicale de la résidence 19 Mai 1956. Ainsi et en espérant que toute la lumière soit faite sur cette «opposition» à la création du nouveau bureau malgré le retrait de confiance notifié depuis neuf mois, les syndicalistes se disent prêts à se déplacer à Alger pour rencontrer le SG de l'UGTA avec documents à l'appui. Ils interpellent ainsi les plus hautes instances pour les aider à élucider le mystère qui entoure cette affaire.

Saison estivale Renforcement des moyens de collecte des déchets ménagers

Djamel B.

Dans le cadre des dispositions prises par le service d'hygiène de la commune d'Oran pour la collecte des ordures ménagères en période estivale, le secteur sera renforcé par d'importants moyens matériels, avec l'acquisition de nouveaux camions, apprend-on de sources proches de la commune. Au total, il est prévu l'achat de 7 camions dont cinq de grand tonnage. La commune prévoit aussi de lancer incessamment un avis d'appel d'offres pour l'acquisition de pièces de rechange qui permettront de prendre en charge les camions actuellement en panne au niveau du parc de la division de l'hygiène et de l'assainissement. Outre l'apport en moyens matériels, nos sources indiquent qu'il sera procédé au renforcement des rotations, en passant d'une à trois rotations par jour, notamment durant les mois de juillet et août. Nos interlocuteurs signalent que la division dispose actuellement d'une quarantaine de camions dont la majorité sont en panne, ce qui constitue une entrave pour une prise en charge totale de la collecte. Les représentants des travailleurs, qui avaient tenu récemment une assemblée générale, avaient insisté sur la nécessité de renforcer le parc roulant du service de nettoyage pour

lui permettre d'accomplir sa mission dans les meilleures conditions, notamment en période estivale où la quantité d'ordures ménagères passe de 400 à presque 900 tonnes par jour.

D'autre part et selon les mêmes sources, et dans un souci de prévention contre les maladies à transmission hydrique, le bureau d'hygiène communal lancera dans les tout prochains jours la première phase de contrôle des puits alimentant les colporteurs d'eau, notamment au niveau du quartier de Bouâmama. L'opération consiste aussi à accentuer les opérations de traitement des puits et les environnements immédiats de ces forages.

Des prélèvements et des analyses des eaux seront effectués au niveau de chaque puits. Cette première phase précèdera la seconde phase qui concerne le contrôle des colporteurs qui devrait démarrer dès la semaine prochaine et qui se poursuivra durant toute la saison estivale.

Nos interlocuteurs signalent, par ailleurs, que les dernières inspections ont révélé une diminution du nombre de forages illicites après les instructions données par le wali pour renforcer le contrôle et de procéder à la destruction de tous les forages illicites. Nos sources font aussi état de la diminution du nombre de colporteurs d'eau, arguant cela par la disponibilité de l'eau dans les robinets.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Mouici Fatma, 66 ans, 15/06/09, rue A N 210, Petit Lac
Bekhelouf Mohammed, 82 ans, 15/06/09, 21 rue Djelat Habib, Gambetta
Chibani Aïcha, 59 ans, 16/06/09, Bt A, cité Es-Seddikia
Righi Mebarek, 53 ans, 16/06/09, 8491 Terrain Ghazel, Eckmühl

Horaires des prières pour Oran et ses environs

23 jourmada ethani1430

El Fedjr 03h58	Dohr 13h04	Assar 16h53	Maghreb 20h24	Icha 22h03
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Ph.: B. H. Karim

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Média



d'être simplement courtois. Sourions messieurs.

Sourions ya rrrrab ! arrêtons de vouloir empêcher l'autre de vivre et l'agresser de tous les principes que nous avons douloureusement subis, que nous avons fuis avec horreur, mais où nous demeurons tout de même prisonniers. L'un interdisant à sa fille de faire des études supérieures, parce que sa mère s'était laissée aller à cela. L'autre n'admettant pas les frasques de son fils, parce que... pris au piège, définitivement conditionné, qui par les «ouach igoulou les gens», qui par la publicité, qui par l'environnement social, qui par les frustrations que lui-même a subies.

Mais quand l'écrasante majorité est faite de ces esclaves du conditionnement gravitant autour de la méchanceté, peut-on sourire et espérer que le code de la famille soit un jour abrogé?

Sourions, cessons d'être bourrus, victimes, vindicatifs, plaintifs. Mais pourquoi Grand Dieu, partout nous ne voyons qu'adversité, cherchant à «nous protéger», à prévenir le mauvais coup. A nous défendre contre tous, contre personne, contre nous-mêmes, à montrer les dents, bien acérées. Ne sachant que flairer la querelle, nous exhibons nos gestes appris, des attitudes programmées. Animal dressé, notre comportement assez animal. Il ne nous reste plus qu'à creuser frénétiquement le sol, comme nos amis les chiens.

Arrêtons de nous débattre dans ce refuge d'expressions fausement consolatrices: «pas de la dernière pluie», «pas se laisser faire», ni «se laisser marcher sur les pieds» ou «si on me cherche, on me trouve»... Incarcérés que nous sommes dans un jus mortuaire, incapables de dire une gentillesse, de manifester un sentiment, ou même

En marge du Salon de la beauté Jouvenc'Or Alerte à la contrefaçon des produits cosmétiques

J. Boukraï

Parfums, shampoings, dentifrices, crèmes de soins corporels et capillaires, les produits contrefaits envahissent nos marchés. Les prix affichés varient entre 400 dinars et... 10 DA pour certains articles, comme les traces lèvres et les crayons pour les yeux, attirent de plus en plus une clientèle en quête de bonnes occasions. Mais derrière ces tarifs alléchants, se cache la grande arnaque et les dangers.

Le consommateur ne se rend pas toujours compte des séquelles que peuvent causer ces produits, notamment ceux appliqués sur les parties les plus sensibles du corps, à savoir la tête et le visage. Dans la plupart des cas, les femmes sont les plus exposées au danger, pour usage excessif de ces produits. De nombreux produits cosmétiques importés, notamment de Chine, sont de composition douteuse et peuvent provoquer des problèmes de peau, allant de simples grattouilles jusqu'aux eczémas et allergies, voire au cancer de la peau. Les spécialistes indiquent que les 20 dernières années, ce type d'allergie est devenu deux fois plus fréquent. «Il est très possible de voir une marchandise contenir des produits chimiques extrêmement dangereux pour la santé des utilisateurs. Un risque permanent et très difficile à gérer», du fait de l'absence de toute traçabilité pour ce genre de produits qui sont soit fabriqués localement de manière clandestine, soit frauduleusement importés», dira M. Adlane, propriétaire de la marque Nataloé représentée par la société Adlane et Cie Pharm Sarl spécialisée dans la fabrication de produits de soin du visage à base de produits naturels, présente au Salon de la forme et de la beauté de l'Oranie, Jouvenc'Or. Au marché de M'dina Jdida comme au marché de la Bastille à Oran et dans la plupart des grandes villes du pays, les femmes se pressent auprès des vendeurs de produits de beauté exposés sur des étalages de fortune, à même le sol, ou sur les trottoirs. Pour les vendeurs de ces produits estampillés grandes marques internationales, les affaires marchent bien. «Même dans les boutiques les plus chics, on risque

de trouver ces produits douteux, c'est juste le prix qui diffère. Alors, pourquoi acheter plus cher ?», s'interroge Fatiha, 22 ans, étudiante.

M. Adlane, qui a qualifié le phénomène de «crime contre le consommateur», appelle à plus de vigilance pour faire face à ce phénomène. «Pour éviter de tomber dans le piège, les consommateurs doivent acheter les produits cosmétiques dans des lieux sûrs, à l'instar des pharmacies et des boutiques de parfumerie qui font l'objet d'un contrôle rigoureux».

«En plus des conséquences sur la santé, la contrefaçon a des conséquences négatives sur l'économie du pays, puisqu'il s'agit d'un secteur qui échappe à tout contrôle, notamment le fisc, portant préjudice au Trésor public».

PRODUIT D'ORIGINE OU CONTREFAIT, QUELLE DIFFÉRENCE ?

Ces produits cosmétiques contrefaits vendus en Algérie sont soigneusement estampillés aux marques internationales. Leurs équivalents, à la griffe authentique, se vendent dans des boutiques spécialisées à leur juste prix qui peut atteindre cinq, voire quinze fois plus.

Pour M. Brahim Djoudi, représentant de la marque turque Maxxel spécialisée dans les produits de soin du visage et soin capillaire, présente également à Jouvenc'Or qui se tient à la Médiathèque d'Oran, «il est très difficile de faire la différence entre les deux, surtout ces dernières années où la technologie a joué un important rôle dans la propagation de ce phénomène. Les contrefacteurs utilisent des machines et des techniques d'emballage très sophistiquées ce qui rend la détection difficile, surtout pour les consommateurs qui ne sont pas adeptes de la marque et ce n'est qu'après l'utilisation du produit que les conséquences se font ressentir». Néanmoins, certains détails sur l'emballage, absence du cellophane, le numéro de lot et les bas prix sont des facteurs d'avertissements, affirme-t-il. Notre interlocuteur ajoute que les produits qui ont fait leurs preuves, notamment les plus chers, sont les plus exposés à ce phénomène. Un avis partagé par M. Chaouch, directeur général de Krizalid communication, organisa-

teur de Jouvenc'Or. «Pour lutter contre la contrefaçon, il faut adopter une politique du prix». «En général, ce sont les produits très chers et très commercialisés qui attirent les contrefacteurs», a-t-il précisé. D'autre part, la représentante de Colgate et Palmolive spécialisée dans l'hygiène corporelle évoque un autre problème lié à l'étiquetage des produits importés et qui doit comporter obligatoirement les notions en langue arabe, selon les réglementations en vigueur. «Pour certains consommateurs, le fait que les notions sont en langue arabe est une preuve que le produit n'est pas d'origine. Ce qui est entièrement faux. Nous profitons de ce salon Jouvenc'Or pour sensibiliser le public à ce sujet», a-t-elle signalé. Commercialisés en Algérie sans le moindre contrôle, les produits cosmétiques et hygiéniques contrefaits constituent une menace sérieuse pour la santé des citoyens. Selon une enquête établie par le ministère du Commerce, un taux d'infraction qui s'élève à 40 % dans les produits cosmétiques a été récemment enregistré dans notre pays. Les fraudeurs proposent généralement ces produits contrefaits à des prix très bas, ce qui leur permet, d'ailleurs, d'en écouler une grande quantité. La contrefaçon gangrène toujours le marché algérien. Uniquement pour l'année 2008, un total de 1,5 million d'articles contrefaits importés frauduleusement ont été saisis par les douanes, contre 2,27 millions en 2007.

En classant les produits par catégorie, les cosmétiques occupent la première place avec 86,21 % des articles saisis en 2008 contre 30,86 % en 2007. Les mêmes marques de produits cosmétiques sont saisies chaque année.

L'administration douanière arrive parfois à déjouer les tentatives de contrefaçon grâce aux alertes données par les propriétaires des marques. Les produits contrefaits n'ont pu être interceptés qu'après dépôt de plaintes de la part de détenteurs de marques d'origine. Ceux dont la marque n'est pas représentée en Algérie ou n'est pas couverte par un brevet ne peuvent déposer plainte et laisser ainsi libre cours aux contrefacteurs d'introduire sur le marché algérien toutes sortes de produits dangereux pour les consommateurs.

Une première à l'hôpital militaire de la 2^{ème} RM Deux opérations de redressement de la colonne vertébrale

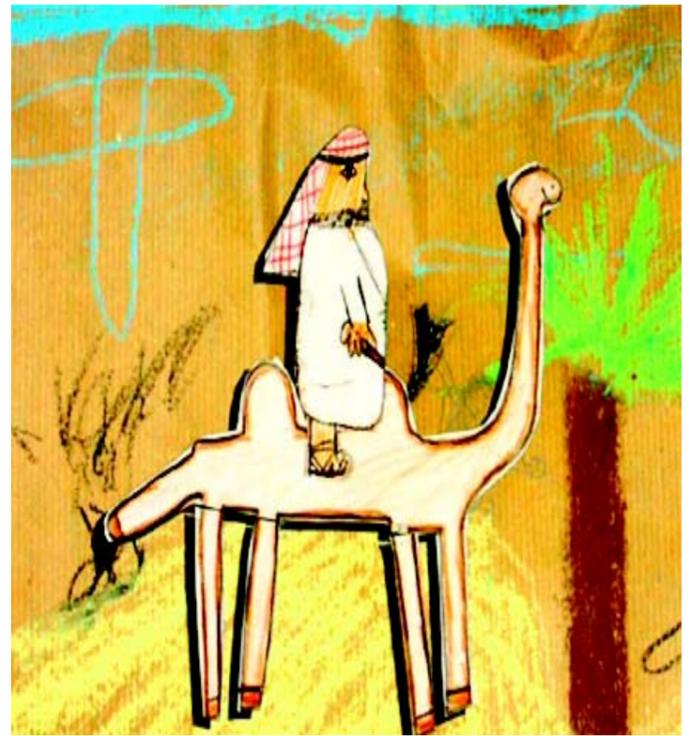
K. Assia

L'hôpital militaire régional universitaire d'Oran, relevant de la 2^{ème} Région militaire, vient d'enregistrer sa première intervention chirurgicale sur la colonne vertébrale dans le cadre de la maladie de la scoliose. Une première pour toute la région et même au niveau national, puisque deux interventions successives ont été menées à Constantine et dans le centre du pays. Une équipe de neurochirurgiens algériens relevant de l'HMRUO, assistée du professeur français Jean Luc Clemon, spécialisé dans la chirurgie infantile à l'hôpital de Nerval à Nice, a mené avec succès cette intervention sur deux patientes âgées respectivement de 16 et 17 ans, a

affirmé hier, le directeur de l'hôpital. En saluant ces nouveaux progrès dans le domaine de la recherche médicale et scientifique, le premier responsable de l'HMRUO a tenu à préciser que l'intervention a été transmise en live du bloc opératoire à l'amphithéâtre de l'hôpital, le tout dans le but de faciliter le suivi de cette technique médicale qui consiste à redresser la colonne vertébrale. Etant une maladie congénitale, cette déformation de la colonne vertébrale est à l'origine, dans la plupart des cas, de la diminution de la capacité respiratoire chez de nombreux patients présentant cette maladie, a indiqué hier, le Docteur Aït Haddi, neurochirurgien, un membre de l'équipe ayant opéré les deux patientes. Celles-ci pourront

quitter l'hôpital après dix jours de rééducation et de suivi médical, nous précise-t-on. Ainsi, et en attendant la réception des équipements français nécessaires pour mener ces interventions, à savoir des visées en titane avec des tiges, notre interlocuteur a rappelé que la prise en charge de cette maladie à l'étranger coûte la bagatelle de 200 millions de centimes et son coût en matière d'équipements consommables s'élève entre 40 et 50 millions de centimes. A noter que cette intervention, qui s'inscrit dans le cadre du développement de la formation continue au profit de la corporation, a vu la présence de spécialistes venus des quatre coins du pays, notamment des neurochirurgiens, des traumatologues et des éducateurs.

Un stage pas comme les autres à l'Institut Cervantès Des dessins animés réalisés par des enfants



Ziad Salah

Depuis samedi dernier, une vingtaine de jeunes filles et garçons suivent un stage de formation de dessins animés à l'Institut Cervantès d'Oran. Ce stage, qui doit durer jusqu'à aujourd'hui, est assuré par une équipe venue d'Espagne composée de trois spécialistes. La langue de communication ne semble pas poser un grand fossé entre les enfants et les formateurs, puisque la plupart des enfants suivent des cours d'espagnol dans ce centre. L'équipe des formateurs porte le nom de PDA (Petits Dessins Animés). Avant de séjourner à Oran, cette équipe a effectué le même stage à Amman, en Jordanie, et un stage similaire à Prague, en Tchéquie. On nous a assuré que les produits finis de ces stages seront projetés au niveau de la télévision espagnole. Notons que le centre Cervantès a assuré le matériel pour le stage : des crayons de couleurs, du papier, de la craie en cire et des tableaux. L'équipement audiovisuel est fourni par les hôtes d'Oran.

Mais, avant d'entamer à proprement dire le stage, les enfants ont été invités à imaginer une sorte de scénario. Chacun d'eux a pris part à cette entreprise en fournissant une idée formulée dans une phrase. L'exercice, très spontané, laisse clairement transparaître les préoccupations de nos gosses. L'encombrement des voies de circulation et le bruit figurent en bonne place de leurs préoccupations, apparemment acquises à l'écologie. D'ailleurs, parmi les planches réalisées, une se rapporte à ce sujet, puisqu'elle représente le grand encombre-

ment des voies de communication de la cité. L'eau semble elle aussi bénéficier de l'intérêt des bambins. Dans cet ordre d'idées, un des encadreurs nous confiera que les enfants oranais semblent plus critiques que ceux d'Amman et moins «inondés» d'images et d'informations que ceux de Prague. La lecture du document ayant servi de base pour l'élaboration du scénario est très instructive. Un des enfants parlera de son amour pour son grand-père, perçu comme étant très fort puisqu'il a tué vingt-quatre soldats lors de la guerre de Libération. Un autre exprimera en des termes très simples le chômage sévissant dans le pays en parlant de son frère aîné, à qui il voue de l'amour, mais qui ne travaille pas. La violence à l'école est elle aussi présente dans les remarques des petits, puisque l'un d'eux s'interroge sur les coups qu'il reçoit de la part d'une de ses enseignantes. La religion et la famille sont des repères marquants et liés dans l'imaginaire de ces enfants : plus d'un a évoqué ses parents et la prière qu'accomplit soit sa mère ou son père.

Mais, au-delà de ces renseignements, ce stage a une grande valeur pédagogique pour des enfants gros consommateurs de ce genre de production culturelle dispensée par toutes les télévisions. Dans la grande salle de conférence du centre Cervantès, transformée en atelier, les enfants semblent dans leur élément. Ils ont découvert que grâce à des caméras de plus en plus miniaturisées, un ordinateur et quelques bricoles, ils peuvent s'inscrire dans un processus de création. Voilà une des premières leçons de ce stage...

Il tue son ami et se rend à la gendarmerie

Un jeune homme, âgé de 28 ans, a été mortellement poignardé avant-hier à El-Kerma. Selon les premiers éléments d'information, la victime s'était disputée avec son ami qui lui a asséné un coup de couteau, avant de se rendre à la brigade de la Gendarmerie nationale. La dépouille mortelle a été transférée à la morgue et une enquête a été ouverte par les services compétents.

J. B.

CHLEF

Premiers feux de récoltes

Bencherki Otsmane

Conséquence de la canicule qui a sévi durant ces derniers jours, plusieurs feux de récoltes ont été enregistrés par la direction de la protection civile de Chlef. Les principaux foyers se sont déclarés à Bou-Kader, Ténès, Karimia et Zeboudja. Un bilan remis à notre journal fait état de la destruction de 13 hectares de blé dur, 9 hectares de blé tendre, 2 hectares d'orge et quelque 400 bottes de foin. Les arbres fruitiers n'ont pas été épargnés non plus par ce fléau destructeur, où plus de deux hectares de différents agrumes ont été la proie des flammes au cours de cette même période. Par ailleurs, la protection civile a dû intervenir pour circonscrire un feu de forêt qui s'est déclaré à Ténès où deux hectares de pins d'Alep sont partis en fumée.

A ce sujet, le capitaine Meddah, de la protection civile, fera remarquer que grâce au plan anti-feu, opérationnel depuis le début du mois, les dégâts ont été limités. Il s'agit en fait de la détection instantanée du feu puis l'intervention rapide des sapeurs-pompiers.

Toutefois, ce même responsable tient à rappeler aux citoyens fréquentant les zones côtières de la wilaya particulièrement au cours des jours de canicule d'être vigilants sachant qu'un mégot mal éteint ou un verre exposé au soleil peut être à l'origine d'un début d'incendie, d'où la prudence qui s'impose.



BÉNI SAF

Un feu maîtrisé et des inquiétudes

Mohamed Bensafi

Sans l'efficacité du dispositif de lutte contre les feux de forêts, mis en place par les services de la conservation des forêts, le massif forestier de Béni Saf ne serait peut-être plus ce qu'il est aujourd'hui, verdoyant et s'étendant sur une superficie de 1.200 hectares.

En effet, ce lundi après-midi un important feu de broussailles, qui s'est déclaré sur les hauteurs du mont Skouna (4 km au sud-ouest de Béni Saf), a été stoppé dans sa course en direction de ladite forêt, qui se trouvait à quelques dizaines de mètres, avant d'être totalement maîtrisé après plus de 4 heures de lutte. Cette performance a été rendue possible grâce à la vigilance et l'intervention rapide des brigades mobiles de lutte contre les feux re-

levant des services des forêts, renforcés par ceux de la protection civile de Béni Saf.

L'opération a mobilisé une quarantaine d'hommes dont 25 forestiers, à leur tête le conservateur de Aïn Témouchent lui-même, et plusieurs véhicules utilitaires (camions forestiers CCF, camions ravitailleurs en eau) en plus des moyens apportés par la protection civile et ses 15 hommes.

A l'origine, des foyers d'incinération de la décharge publique communale de Béni Saf, toujours en service sur le mont Skouna, d'où le feu est parti avant de se propager dans les broussailles proches, a expliqué notre source. Les dégâts (2 hectares de broussailles) ne sont pas considérés très graves mais l'inquiétude est aujourd'hui à son summum. Car même si le feu a été

totalement maîtrisé et des piquets de feu continuellement organisés durant la nuit précédente et le jour suivant (mardi), il demeure, a ajouté notre interlocuteur, que le massif en question n'est pas totalement à l'abri. La menace continue de planer sur les lieux.

D'autres départs de feu issus de la même source peuvent toujours se reproduire tant que cette décharge publique n'est pas sécurisée, notamment par une clôture ou carrément fermée (et éradiquée). Là notre source évoquera l'existence d'un tout nouveau CET intercommunal (centre d'enfouissement technique) à Sidi Safi qui, semble-t-il, est fin prêt à l'usage mais toujours pas ouvert et dont les causes d'un tel retardement sont toujours ignorées. Alors, la balle est dans le camp des concernés.

AÏN TÉMOUCHENT

La mise en valeur des terres et l'avancée des sables

Belhadri Boualem

S'adressant aux jeunes des localités déshéritées lors de ses différentes visites d'inspection et de travail qu'il avait tenues à travers l'ensemble des communes de la wilaya d'Aïn Témouchent, l'ex-wali a laissé entendre qu'il existait pas moins de 20.000 ha de terres incultes ou non travaillées détenues par des exploitations agricoles collectives ou individuelles (EAC - EAI). Cette information lui a été fournie par les responsables habilités de l'époque. Une information de telle envergure et de telle importance sur les plans social, professionnel et économique ne peut qu'avoir l'aval de tout observateur avéré et ne peut qu'assurer les jeunes des localités déshéritées en quête d'emploi et exposés vivement aux affres de la paupérisation criarde et au chômage dévastateur.

Cette proposition devait avoir toute l'attention voulue par les initiateurs et tout l'intérêt à accorder par les responsables du secteur appelés à approfondir la réflexion, la mûrir et la présenter sous forme d'un dossier consistant bien outillé d'arguments et contenant l'approche nécessaire de sa faisabilité dans un cadre concerté avec tout l'environnement lié par le problème.

Les bonnes initiatives devaient être épaulées par les bonnes intentions des uns et des autres qu'ils soient situés en amont ou en aval des niveaux décisionnels et exécutifs de tout l'environnement concerné. Et pourtant en termes de mise en valeur des terres, il était possible d'inscrire des périmètres au titre du quinquennal 2010-2014. Le plan d'action de l'année 2009 ne prévoit pas ou n'envisage pas de mener une opération en direction de programmes de mise

en valeur des terres. Mais les éventuelles possibilités que les locataires actuels du secteur de l'agriculture et du développement rural seraient favorables pour reprendre ce qui a été initié, restent fort probables et amèneront beaucoup de responsables à s'intéresser davantage à la proposition. Les 10 périmètres de mise en valeur des terres par concession agricole, déjà achevés, ont permis d'étendre la SAU de pas moins de 1.900 ha, selon les statistiques 2008 de la wilaya d'Aïn Témouchent. Une opération ayant généré l'installation de plus de 440 concessionnaires. Pour une fourchette de 10 ha par jeune, les 20.000 ha permettront d'installer 2.000 concessionnaires nouveaux. Un ex-maire de Ouled Boudjemaâ avait indiqué que des terres relevant des EAC du côté de la ferme Marguitta ont été envahies par le sable.

MOSTAGANEM

De nouvelles infrastructures scolaires

H. B.

Lors d'un point de presse animé avant-hier par le directeur de l'Education de la wilaya de Mostaganem, il a été révélé que plusieurs infrastructures ouvriront leurs portes, lors de la prochaine rentrée scolaire 2009/2010.

Selon ce responsable, il s'agit de cinq nouveaux lycées, à savoir à Mansoura, Stidia, Mazagan, Oued Kheir et Ouled Boughalem (Achaacha). Trois autres nouveaux collèges accueilleront également les élèves de la rentrée implantés à Ouréah, Aïn Tédèlès et Safsaf, en plus de 25 nouvelles classes dont le taux d'avancement des travaux dépasse les 90%. Elles sont situées au niveau des différentes écoles primaires de la wilaya.

S'agissant du taux de passage en

6e, il est de 79%, un résultat appréciable pour cette première session, dira le directeur de l'Education. Pour le bac, sur les 6.860 candidats, on signale 4% d'absents, en majorité des candidats libres. Pour les échos de l'examen du BEM, sur les 9.770 candidats, on déplore l'absence de 64 candidats. S'agissant de la fraude à l'examen du bac, 15 candidats ont été épinglés à travers les différents centres d'examen de la wilaya. A part cette anomalie, aucun incident n'a été enregistré, ajoute le directeur de l'Education. Par ailleurs, le problème des 286 postes bloqués au niveau des services concernés a été réglé et les noms des candidats admis seront affichés très prochainement. Tous les cycles sont concernés notamment les A.N.S. (agents non spécialisés).

SAÏDA

Clin d'oeil aux sportifs

Ali Kherbache

« Dans sa 3e édition du prix Excellence, l'association honorera toute réussite saïdienne de quelque domaine qu'elle soit », dira M. Merabti, de l'association Mouhibine Madinet Saïda, en accueillant lundi en fin d'après-midi, l'équipe de basket filles, toutes catégories confondues, détentrice du championnat et coupe d'Algérie. Les Khouloud, entre deux déplacements, à Alger et bientôt au Caire, « ont brillé de mille paniers » et furent honorés par l'association.

« Vous êtes la fierté de la ville et de l'Algérie », appuiera M. Rahmani dans son intervention au cours de laquelle le coach annoncera la sélection de cinq basketteuses saïdiennes en équipe nationale. M.

Belarbi, fier de ses meilleures pivots, ailiers et pointeuses, sollicitera l'aide de tous envers une discipline occultée par le foot. La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Khelifi Halima, de Brahim Hamidat, Megherbi, Ouis, des bienfaiteurs Rahal Moussaoui et Abdelkrim et du talent de la poésie populaire Guerroudj.

Les fillettes, toutes ravies des sacs de sport offerts à chacune d'elles, se confondirent en remerciements et promirent d'être à la hauteur de l'espoir saïdien. L'association rappellera, outre la sortie environnementale, une visite de la station d'épuration de la ville, jeudi prochain. « Une leçon d'écologie basée sur la réalité environnementale à la recherche du vert et du sain », notera M. Benatallah.

AGHLAL

Un berger retrouvé noyé dans une retenue d'eau

Belhadri Boualem

Originaire de Méchéria dans la wilaya de Naama et âgé de 37 ans, M. A. s'est noyé dans une petite retenue d'eau située dans la commune d'Aghlal relevant de la wilaya d'Aïn Témouchent. Que faisait-il dans cette région ? Le communiqué du groupement de la gendarmerie a indiqué que la victime exerçait la vocation de berger chez un fellah de l'exploitation agricole Khelladi

Rabi. Même si les commentaires de l'incident convergent à dire qu'il s'agit d'une noyade, la brigade de gendarmerie a ouvert une enquête, précise le communiqué qui note que le corps de la victime a été transporté aux UMC d'Aïn Témouchent et placé dans la morgue. Dans de pareilles situations, le médecin légiste établit son rapport pour élarger les doutes et suspicions entourant l'affaire. Le corps devait être remis aux siens ce lundi.

TIARET

L'impact des essais nucléaires au Sahara en débat

El-Houari Dilmi

L'association de défense de l'environnement Greenpeace a eu la louable initiative d'organiser une conférence-débat autour du thème de l'impact des essais nucléaires français dans le désert algérien sur la santé, l'environnement et les populations. En effet, correspondant avec la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, la conférence-débat, qui s'est tenue à l'Institut des sciences agro-vétérinaires de l'université Ibn Khaldoun en présence d'un public peu nombreux, a permis au docteur Abdel Khadem El Aïboudi, spécialiste en biophysique et radiobiologie de faire un tour complet de la problématique entourant l'impact des essais nucléaires français dans le désert algérien sur la santé, l'environnement et

les populations. Selon le conférencier, professeur à l'université d'Oran, les dix-sept essais dont treize souterrains effectués entre 1960 et 1966 dans la région de Reggane dont l'opération «gerboise bleue» ont causé des dégâts encore non mesurables sur la nature et la santé des populations.

En Algérie, les médecins et autres organisations non gouvernementales estiment que le nombre d'anomalies et problèmes de santé est encore anormalement élevé dans la zone de Reggane. Les différents types de cancer, dans un rayon de 600 kilomètres autour de la zone affectée, comme le cancer de la thyroïde, du poumon, le cancer du sein, les leucémies et autres anomalies congénitales sont trop nombreux chez la population locale à cause de l'irradiation qu'elle a subie durant les treize essais.

Samir Tahar, le luthiste de la paix

«Avec 45 albums et une dizaine de musiques pour films et pièces de théâtre, je n'ai jamais été invité en Algérie...»

Allal Bekkai

Samir Tahar est né à Mostaganem, ville à vocation artistique et culturelle. Dès l'enfance, il est en contact avec le monde de la musique. Ainsi, il s'inscrit au sein de la grande troupe «El Masrah» (héritière de l'association culturelle Es-Sydia) alors dirigée par Abdelkader Benaïssa, enseignant, pour s'initier à la pratique du oud et à la technique du chant arabe classique et andalou aux côtés de Mazouz Bouadjadj, Ould Abderrahmane Kaki, Mohamed Tahar et Ahmed Benaceur, entre autres. Il poursuit son cursus musical à l'institut populaire de musique arabe d'Oran créé en 1965 par le virtuose Ahmed Wahby. Juste après avoir obtenu son diplôme, il quitte l'Algérie pour émigrer en France dans les années 60. Dans la foulée, il enregistre ses premiers disques aux Editions «La Voix du Globe», chez Souleïman. Sa participation à diverses émissions de TV lui permet de s'affirmer à l'échelle nationale et internationale.

Son ascension l'amène au Maroc, en Tunisie, puis en Egypte où il approfondit ses connaissances dans le domaine de l'exploitation des «maqamat» (modes orientaux) et des «tubbu» (modes arabo-andalous) ainsi que de la composition musicale. Il est diplômé de l'Institut de musique arabe. A son actif, plus de 45 albums ainsi que plusieurs musiques de films et de pièces de théâtre (Le Prophète, Charles de Foucauld, le Désert, l'Embouchure). Il est l'un des plus grands luthistes, compositeurs et interprètes arabes. Samir Tahar qui vit actuellement à Paris donne des cours personnalisés et privés sur place (à domicile) et par correspondance (méthode audiovisuelle), adaptés au niveau de l'élève, en matière de luth (oud), ney (flûte en roseau), qanoun (cithare), derbouka, bendir, solfège avec études des «maqamat» et des «tubbu», cours de chant «cherqi», andalou et mystique avec pose de la voix et initiation à la technique du souffle.

Parallèlement, sur le commerce sont proposés deux livres pédagogiques de Samir Tahar, à savoir «Méthode complète d'initiation au ney à la portée de tous» (en français) avec schémas et explications détaillées et «Méthode complète d'initiation au oud (luth) à la portée de tous» (en français) avec schémas et explications détaillées ainsi que des instruments comme le «qanoun» (avec boîtier, bagues, cordes montées et notice explicative), la «derbouka» (avec sacoche et notice explicative) et l'«oud» (avec sacoche et plectre). A propos de ney, il reconnaît à travers un courriel qu'il ne connaît que très peu d'Algériens «nayatis» tels le regretté El Ambarri de Mostaganem, le défunt Saïd de la RTA d'Oran et Saïdou également d'Oran. Il nous indiquera que, jadis, lors de ses concerts, il avait eu comme nayati l'Egyptien Abdelhamid Mashaal (professeur de ney) et aujourd'hui, c'est le Marocain Bachir Zaid qui fait partie de son orchestre.

Par ailleurs, Samir Tahar a comme compagnon de scène le célèbre guitariste Orphyry Levy qui enregistre la partie oud de Solitude nomade, morceau titre de l'album de Christine Ott. Ce dernier étudie actuellement le oud et la musique arabe avec lui. Sa discographie composée d'albums est aussi riche que variée avec pour titres: Taqasims au oud, Florilège oriental, Chanson à mon épouse et à ma fille, Nostalgie du pays, Ya Habibi (O bien-aimé), Séduction (oud et piano), Arwah (Ames), Imani



Fik (Ma foi est en toi), El Adra (La chaste), Ya Om (O mère), Hya (Elle), Esseba (Le prétexte), outre des taqasims (maqam Buhsalik et Ajam) et des chants (andalou, chaabi algérien, soufi, mystique) qui sont proposés à titre gracieux sur le Net en qualité réduite (échantillons en format MP3) pour permettre un téléchargement rapide (gratuit). Signalez au passage que Samir Tahar a comme homonyme un écrivain beur.

Actuellement, cet artiste est en train de monter un groupe de musiques et chants mystiques soufis. Ouvert à toutes les formes d'expression de l'art, il n'hésite pas à ce titre à encourager et à aider les jeunes.

Samir Tahar est un virtuose du oud (luth), mais aussi un chanteur exceptionnel se démarquant par un jeu riche et chaud, au doigté rapide, puissant et précis. Chanteur et compositeur inspiré, il «se ressource à la fontaine d'une musique qui a gardé cet or pur des grandes premières gloires d'une civilisation toujours renouvelée et toujours présente». Il fait partie de la génération de musiciens arabes qui ont su donner à la Musique d'Orient et du Maghreb une dimension universelle. Sa personnalité et sa grande maîtrise des «maqams» et des «tubbu» font de ses compositions, de ses «taqasims» (improvisations) et de ses chants une oeuvre musicale inégalable, tout en nuances et couleurs qui entraîne le vis-à-vis dans une quête au-delà de la simple écoute. Ses chansons classiques et mystiques, ponctuées de prodigieux «mawals» dans le style «tejwid» sur un parcours vocal de plusieurs octaves avec des subtiles modulations des «maqams», sont énormément appréciées par le public du Maghreb et du Moyen-Orient, mais aussi par celui des pays occidentaux.

Reconnu pour son talent et par la qualité de sa musique, Samir Tahar est invité à se produire dans un grand nombre de pays. Il participe à des émissions de radio et de TV, dans différents pays arabes et européens. Ses CD et cassettes sont en vente dans les cinq continents. Ses concerts de taqasims, de chants mystiques et mawals sont très appréciés aussi bien

dans les salles de spectacles et théâtres que dans les églises et les cathédrales. Actuellement, cet artiste iconoclaste fait une série de concerts dans les Eglises de France, en hommage à Soeur Emmanuelle et aux 22 années de sa vie qu'elle a consacrées aux plus grands bidonvilles du Caire, partageant ainsi la misère des chifonniers et des abandonnés par la société. Auparavant, il a écrit la musique du «Prophète» de Khalil Gibran, pièce qui a été jouée par Farid Chopel, Magot Dutilleul, Winnie Deniset, Sylvie Devos avec une mise en scène d'Elias Tabet.

Par ailleurs, épris de justice et de liberté, Samir Tahar lutte contre le racisme et pour le respect des droits de l'homme. Plusieurs de ses chansons se rapportant à des faits réels dénoncent l'injustice et l'arbitraire. C'est à ce titre que l'enfant prodige de Mostaganem, ce luthiste de la paix a été sollicité un peu partout dans le monde, participant à divers festivals et plusieurs manifestations: Jérusalem pour la Paix maintenant, Maroc au festival du luth de Tétouan, Espagne, Egypte, Turquie, Allemagne, Canada, USA, Danemark, Belgique, Hollande, France, Sicile, Sardaigne, Palma, Grenade, Croatie, Angleterre, avec Amnesty International pour les droits de l'homme, pour la cause palestinienne avec Euro Palestine...

Exit l'Algérie où a priori il est victime d'un ostracisme qui ne dit pas son nom: «Avec 45 albums et une dizaine de musiques pour films et pièces de théâtre, je n'ai jamais été invité en Algérie» (pour laquelle il a pourtant composé une oeuvre intitulée «Watani El Djazaïr», ndr), déplore-t-il. Et de préciser: «Bien sûr, j'ai été reçu par le secrétaire général du ministère de la Culture, à Alger. Il m'a promis des tas de choses qui sont restées sans suite...». Evoquant au passage le maestro Ourad Boumediène et le compositeur Missoum, il regrettera avec amertume qu'ils aient été oubliés par les instances culturelles du pays et leurs oeuvres complètement ignorées. «Vous savez, ce pays s'en fout de ses artistes et créateurs d'un certain niveau...», lâchera-t-il avec une note pessimiste.

«Les amis de Kateb Yacine» rendent hommage à Abdelkader Alloula «Lou Ham», entre l'illusion et le réel

El-Kébir A.

Dimanche dernier, en guise de clôture de la semaine spéciale «hommage à Abdelkader Alloula», la troupe théâtrale de Sidi Bel-Abbès, appelée «Les amis de Kateb Yacine», a donné un spectacle singulier au théâtre régional d'Oran. La pièce avait pour titre «Lou Ham» et comprenait en tout cinq comédiens, dont une femme. L'étrangeté de cette pièce réside dans le fait que, contrairement aux pièces qu'a coutume de voir le public algérien, celle-ci n'a ni commencement ni fin. Il ne s'agit là que d'un méli-mélo de la vie quotidienne de tout un chacun; d'états d'âme de gens faisant face aux tracas de la vie de tous les jours. En somme, une tranche de vie. Ainsi, celle ayant le rôle principal, l'héroïne de la pièce, se découvre en train de porter un enfant et décide alors de le garder. Ce qui n'est pas du tout de l'avis de son fiancé, qui lui, voulant conserver sa liberté, ne veut en aucun cas s'encombrer d'un gosse. La pièce tournera alors, dans les grandes lignes, autour de ces deux personnages, et des tracas qu'ils auront à subir. Quant aux autres comédiens, leurs rôles sont plus ou moins secondaires par rapport à la trame de l'histoire. Ceci dit, il est à admettre que leur jeu donne plus de to-

nus à la pièce. A cela, pour appuyer le côté baroque de l'histoire, on note aussi l'apparition, périodique, d'un «marchand de souvenirs» qui tente, quant à lui, d'apaiser les âmes en chantonnant, à ceux qui sont dans la tourmente, des mélodies douces.

Autre singularité à signaler, en bien des scènes on voit les cinq comédiens s'adonnant à une chorégraphie rythmée et décapante. Et c'est aussi cela le secret de cette pièce: elle est à la fois riche en texte tout en étant un spectacle vivant. Vers la fin de l'histoire, les comédiens, plus que désabusés par les tourmentes de la vie, trouvent un ultime échappatoire: retomber en enfance; là où il ne leur est pas interdit d'être heureux. Cette fin illusoire peut, par ailleurs, très bien nous faire rappeler la phrase célèbre d'Alphonse Allais: «quelqu'un qui sait se rendre heureux d'une simple illusion est infiniment plus malin que celui qui désespère dans la réalité». On peut d'ailleurs dire que pour triste qu'est cette pièce, on y décèle tout de même, ici et là, quelques petites lueurs d'espoir...

Au final, le public a eu à apprécier dimanche dernier une pièce anticonformiste et singulière. Pièce qui a clôturé aussi la semaine spéciale d'hommage à Alloula.

Tlemcen Tarab El Acil exclue du festival du haouzi

Alors que toutes les associations de musique andalouse activant au niveau de la wilaya ont reçu les invitations pour participer à la 3e édition du festival national du haouzi qui doit se dérouler du 18 au 24 juin 2009, l'association Tarab El Acil s'est vue exclue à cette occasion, a appris Le Quotidien d'Oran auprès de son président. Intrigué, ce dernier s'est présenté à la direction de la culture pour être fixé sur cette «omission». Il a eu confirmation de cette exclusion à travers le courrier départ au niveau du secrétariat, nous a-t-il indiqué. Demandant à voir le directeur, on lui a répondu qu'il était en voyage en Chine pour un mois! Un silence radio curieux était observé du côté des membres du commissariat du festival présents sur les lieux.

Le fait accompli s'annonçant en perspective priverait Tarab El Acil d'une prestation, d'une part, et d'un concours, d'autre part. Quant au motif plausible de cette exclusion, notre interlocuteur l'attribue à une réaction de représailles: «On punit toute une association parce que son président a osé dire les quatre vérités à propos du festival du haouzi à travers la presse, c'est purement de l'abus d'autorité» (Cf. article «Autopsie d'un festival» paru en page culture dans Le Quotidien d'Oran du 23/06/2008). Toutes nos tentatives de joindre au téléphone le directeur de la culture, par ailleurs commissaire du festival, en l'occurrence Miloud Hakim, sont restées vaines. «Le directeur a une séance de travail», nous répétait la secrétaire. Nous avions dû nous déplacer au Mechouar pour avoir sa version, mais il a refusé de nous recevoir.

L'audience accordée par le wali au SG de l'association en question n'a pas abouti a priori puisque le programme «expurgé» de Tarab El Acil vient d'être diffusé. Y figure notamment une association musicale invitée de... Paris, en l'occurrence «Les Aïrs Andalous». Quant à Ta-

rab El Acil, elle est invitée à se produire à un autre festival du haouzi qui se tient celui-là à Blida parallèlement à celui de Tlemcen. Une invitation que son président considère non sans fierté comme un signe de reconnaissance de la valeur de son association. Comme quoi, nul n'est prophète en son pays. A mentionner dans ce cadre que l'association Riad El Andalou a été inscrite pour la deuxième fois au concours au lieu et place de sa consœur exclue du festival. «Outre l'indignation et la frustration que cette exclusion arbitraire a provoquées chez les membres de l'orchestre, notre association a été privée de ce fait de deux prix, celui de la participation (50.000 DA) et celui du concours (200.000 DA)», a tenu à nous préciser le président. Signalons au passage que deux groupes professionnels dits Taleb et Koufi (contre cachet sonore et trébuchant) se partageront l'ouverture et la clôture dudit festival. Lors du point de presse tenu dimanche dernier au Mechouar et à la question de la non programmation de Tarab El Acil, un membre du commissariat du festival, par ailleurs président d'une association musicale, aurait répondu: «cette association n'a pas confirmé sa participation», selon un confrère, sachant qu'une confirmation est tributaire d'un dossier de participation que le commissariat est tenu d'adresser dans ce cadre.

Force est de constater que le fait de priver d'une manifestation nationale une illustre association qui s'est distinguée par un programme d'activités très riche (fait entre autres de commémorations et d'hommages aux grands maîtres de la musique andalouse) qu'enverrait plus d'une de ses pairs relève d'un déni de «droit». Aussi, après avoir épuisé tous les moyens de recours administratif, le président de Tarab El Acil se réserve le droit d'ester en justice le directeur de la culture, commissaire du festival, pour abus d'autorité. **A. B.**

Musique arabo-andalouse

De sa permanence... des hommes de lettres, des arts et des interprètes

Par El Hassar Bénéali
2ème partie

Le grand vizir et poète Lissan Eddine Ibn Khatib auquel l'encyclopédiste et polygraphe tlemcenien Ahmed al-Maqqari (17^{ème} siècle) consacra dans son «nefth etib» une des plus belles œuvres biographiques, contraint à s'exiler vécut à Tlemcen pendant au moins deux années ville où il fut reçu avec faste par le roi mérinide Abou Faris ibn Abdelaziz et à laquelle il consacra des poésies dans lesquelles il exalte sa nature généreuse et sa société raffinée. Ce dernier poète fut aussi disciple à Grenade des savants tlemceniens, Mohamed al-Wancharissi, Abou-l-kacem Charif, Abdellah Ben Said al-Maqqari, al-Khatib ibn Marzouk des personnalités marquantes de l'histoire culturelle du Maghreb. Lissan eddine ibn al-Khatib reconnaissait à Tlemcen le statut de grand centre de production des arts (founoun) et des lettres dans le Maghreb.

Al-Khatib Ibn Marzouk ce savant contemporain de Abderrahmane Ibn Khaldoun dont le passage à Grenade fut très remarqué y laissant des traces, fut également professeur du grand poète andalou Mohamed ibn Youssef es-Sarihi. Il eut également pour disciples à Grenade une pléiade d'autres savants grenadins connus dont Lissan eddine ibn Khatib mais également algériens: Ahmed ibn Koufoud al-Qoçantini (1339-1407), Abdellah Mohamed «Charif ettilimsani» (1347-1390). Les amateurs d'art andalou apprécient aujourd'hui encore les merveilleux poèmes chantés de Lissan eddine ibn Khatib (1313-1375): «la zala dahrek said» (darj rasd dil, reml el achiya); «Roubba Leili» (inçiraf raml el maia), «djadaka al ghaït» (inçiraf reml el maia), «askini lakad bada el-fadjrou» (inçiraf moual), «taïrou al kalbi tara aan ouakri» (darj ghrïb)... Le fils de Lissan Eddine Ibn Khatib, Abou-l-hassan, un savant lui aussi, ayant occupé des postes importants à Grenade sous les Nasrides est né à Tlemcen, indique «al-Maqqari» dans son «Nefth».

De son côté, Tlemcen appréciera également la présence de grands savants d'origine andalouse tels Al Abili de Sainte Thérèse d'Avila, maître à penser du grand historien maghrébin Abderrahmane Ibn Khaldoun, du savant mystique originaire de Huelva Echoudi dit Al Halloui dont le souvenir est perpétué par la belle mosquée qui porte son nom, construite au 14^{ème} siècle par les mérinides... Mahieddine Ibn Arabi, Lissan eddine Ibn Khatib, Mohamed ben Youssef Sarihi plus connu sous le nom d'"Ibn Zoumrouk" (ces deux derniers poètes sont disciples du savant et non moins poète al-Hafidh ibn Marzouk Tilimsani auteur d'une mouloudiya prononcée à Grenade et publiée dans «Al-ihata fin akhbar Gharnata» de Lissan eddine ibn Khatib. Al-Maqqari a, dans son Nefth, sauvé pour nous les lettres qu'échangeaient les deux savants)...ont laissé une forte empreinte de leurs traces dans la musique andalouse comme aussi ils ont influencé de leurs oeuvres une lignée de producteurs tlemceniens de muwaschah, de zedjel andalou et de haouzi que furent entre autres le poète médecin de la cour zianide Abi Djemaa Talalissi tilimsani (15^{ème} siècle) né à Grenade, Said al-Mandassi (17^{ème} siècle) qui rivalisa de son temps avec les plus anciens auteurs de la qaçida au Maroc dont Abou Farès al-Maghraoui, son disciple Ahmed Ibn Triqui (17^{ème} siècle), Mohamed Ibn M'saïb (18^{ème} siècle), Zaa-tan tilimsani (18^{ème} siècle), Mohamed Bendebbah (18^{ème} siècle)... Cette addition de poètes postérieurs a, à son tour, enrichi cet héritage collatéral ou voi-

sin: Mohamed Abi Amer (18^{ème} siècle) auteur de «mali sadr h'nin», M'barek Bouletbag (17^{ème} siècle) auteur de «serraba» et de «miradj», Ahmed Belhadj (18^{ème} siècle) auteur de «Baghi n'toub ya sadat», Mohamed Zaa-tan (18^{ème} siècle) auteur de «Açabani mard el hawa», Bellahcen Benachenhou (19^{ème} siècle) auteur de «Lillah ya b'na el ouarchan», l'imam Mohamed Setouti (20^{ème} siècle) avec ses opérètes - bouffes dont «Tandjia» chantée au Maroc, Mostéfa Bendimerad (19^{ème} siècle) avec son «kahoua oula thai»... Autant dire ces poètes et musiciens considérés également comme les artisans de cette musique font ressortir la place éclatante de l'ancienne capitale zianide dans la production des lettres et des arts. Ce genre porté à son apogée par une pléiade de poètes et de musiciens a développé tous les styles: les khamriyate (poèmes bachiques), les rawdiyate (les jardins fleuris), l'amour courtois... De ce corpus poétique important il serait abusif de considérer les auteurs comme des poètes andalous. Les musiciens algériens participèrent aussi à une œuvre fondatrice du genre algéro-marocain, le gherbi, avec sa magie, son style, un art merveilleusement expressif entré dans la mode il y a au moins trois siècles en Algérie les uns apportant leur poésie, les autres leur muse avec des variantes très riches en modes et en rythmes des registres mélodiques de la «çanaa». Ce genre entrera dans une grande vogue à partir au 18^{ème} siècle à Tlemcen. Le poète tlemcenien M'barek Bouletbag contemporain de Lakhdar Benkhoulf évoque dans un poème à caractère historique intitulé «Serraba», chanté par Al-Anka, un Maghreb sans frontières avec les aèdes marocains et algériens vivant son temps: Mohamed Nedjar, Abdelaziz Maghraoui, Aïssa Laghouati... Il est important de signaler que les genres «haouzi», «aroubi» des poètes du 18^{ème} siècle Hadi Ben Guenoun, Mostéfa Benbrahim, Kaddour Bel Abbès... connus pour leurs pèmes: «Dhalma», «al-guit ana ya Khoudat», «fi wahran sakna ghozali»... «gherbi» et non m'gherbi, gherbi par référence au mot «gharb» notion toponymique qui veut dire le pays de l'ouest, une tranche régionale qui englobe plus précisément les régions d'Oujda et Fès. Le découpage culturel et artistique correspond à une topologie culturelle, une spatialisation culturelle et artistique concentrique. Le Maghreb de l'art et de la culture n'a en effet rien à voir avec l'actuel découpage politique. Notre musique a besoin légitimement d'être écrite à part. La «çanaa» au centre, le «haouzi» à la périphérie la plus proche, à plus loin encore le «aroubi» faisant référence à la poésie pastorale enfin, le «gherbi». Il est certain que les échanges ont toujours existé entre les vieilles cités maghrébines sans que les traditions musicales propres n'aient été privées de leur originalité sur les plans mélodiques et même instrumentale voir, à titre d'exemple, le rebab joué sur une corde à Tlemcen et sur deux à Fès.

LA PROSE D'ESSENCE POPULAIRE REVENDIQUE MAIS EN VAIN UNE PLACE OFFICIELLE DANS LE CONTEXTE DE LA LITTÉRATURE ARABE EN ALGÉRIE

Du 16 au 19^{ème} siècle ils seront au moins une soixantaine de prosateurs parmi eux également des poètes juifs. Ce fut la période héroïque de la poésie populaire citadine à Tlemcen. Le «haouzi» en tant que genre poético-musical est le produit pur du génie de la langue parlée avec ses schémas de pensée,



son vocabulaire, ses euphémismes et ses fantaisies avec son incomparable lyrisme et qui continue toujours, mais en vain, à revendiquer officiellement une place dans la littérature arabe algérienne en tant que bien ou legs culturel de valeur au même titre que les muwaschah ou les zedjal. Comme un monument cette poésie est à la fois un lieu de mémoire, un vécu, une appartenance, une esthétique, enfin, un espace culturel très symbolique. L'écrivain Sid' Ahmed Bouali auteur du livre intitulé les deux grands sièges écrit: Quant à l'état d'âme d'un peuple, sa vie intérieure, ses rêves, ses aspirations profondes, cette part inaliénable de son être, il faut sans doute la chercher dans la littérature populaire avec sa richesse insoupçonnée de poésies, de contes, de proverbes et de sentences. C'est là, en effet, que l'on trouve une mine d'indications sur la sensibilité d'un peuple, sur ses tendances profondes, sur ses réactions particulières et son comportement face à son destin.

Tlemcen offrait à l'époque, malgré les contraintes rencontrées auprès du pouvoir de l'odjak et souvent évoquées par les auteurs eux-mêmes, les conditions dans lesquelles la poésie a pu se développer. La tradition du zadjel soufi de Abou Madyan (12^{ème} s.) est restée fortement enracinée dans la cité qui l'a sanctifié et qui a largement fait triompher sa pensée et sa poésie. Cette culture portée durant des siècles par des générations de musiciens fait l'objet d'une pieuse et fervente transmission surtout dans les milieux ésotériques ou le chant «samaa» est toujours à l'honneur. Les derniers poètes cités furent les continuateurs emblématiques du zedjal andalou en Algérie mais aussi les fondateurs d'une autre tradition de chant très proche ou encore contiguë à la musique andalouse appelée «haouzi». Nous noterons que les Maghrébins prennent pour apogée à leur civilisation les périodes pendant lesquelles la culture de l'esprit et du raffinement ont atteint leur sommet en Andalousie. Il est à rappeler que la ville berbère de Tlemcen était entrée dans l'arabité dès le 9^{ème} siècle sous les Idrissides qui y ont construit leur première mosquée cathédrale (Masjdïd djamiï) à Agadir (Tlemcen), en 789. Beaucoup n'expliquent pas pourquoi le nom de «haouzi» attribué à un genre de poésie qui est pourtant citadine avec des

poètes qui sont nés dans le milieu exubérant des vieux métiers, au cœur de la citadinité à Beni Djemla, al-Kalaa, derb al-méliani, Sidi al-Halloui... des topographies qui sont jusqu'à aujourd'hui encore, parfaitement identifiables.

Les poètes Said Benabdellah Mandassi (17^{ème} siècle), Ahmed Bentrïqui (17^{ème} siècle), Mohamed Benm'saïb, Fqïh Bensahla et son fils Boumédiène (19^{ème} siècle), Mohamed Bendebbah (18^{ème} siècle)... sont des poètes purs produits de l'art raffiné et éclectique du haouzi.

Ils occupent une place d'honneur dans la généalogie des premiers maîtres. Le haouzi qui constitue le label musical le plus proche de la «çanaa» est un type de beauté littéraire créé essentiellement pour la musique.

L'auteur de la «akikia» (la coralline), Said al-Mandassi poète officiel honoré pour ses poésies à caractère dithyrambique par le roi saadien al-Mansour (16^{ème}), est reconnu comme étant l'ancêtre du «haouzi». Le grand poète de la qaçida marocaine Mohamed al-Mesmoudi reconnaît en lui son maître.

Au Maroc ou il a vécu dans la cour des rois alaouites à Sidjelmassa puis Meknès, Said Ben Abdellah rivalisa avec ses pairs dont Abou Farès al-Maghraoui le «roi des poètes», l'archétype, le plus ancien producteur, de la qaçida dite «malhoun».

C'est l'œuvre du grand poète al-Mandassi qui a inspiré la création du pied de mètre «tilimsaniya», au Maroc. Le haouzi implique la musique et à ce propos, le grammairien Abdelhamid Hamidou en 1938, écrit: «Tous les poèmes sont composés pour le chant, le mot dans les chansons est image et musique à la fois et le rythme poétique et le rythme musical s'y associent intimement».

La poésie musicale à Tlemcen a eu ses lettres de noblesse avec d'autres poètes-musiciens et compositeurs entrés eux aussi dans la légende parmi lesquels nous citerons Daoudi al-Faroui auteur de «marhaban ahlan oua sahlan», Mohamed ben Khadr avec son «kad fana djasmi algharam», Boumédiène Bensahla avec ses chansons «ya khalaq laabad soltani «ou encore» kif aamali oua hilti, «Mohamed Bendebbah auteur de» daa sabri, «Djilali al-Eubadi» al-Khabar dja mina-l-gharb, «Mohamed Zal-bouni» b'qit mahmoum, «Kaddour Bénachour dont notre ami Bénamar

Zerhouni a compilé pour la première fois une grande partie de l'œuvre, auteur de «Saadi rit Barrah», de Mohamed Rémaoum auteur de «Yalayamni fi liiti»... et d'autres qui ont légué à la postérité des pièces d'anthologie. Nous noterons que les musiciens juifs ont largement contribué à vulgariser la musique andalouse et le genres dit «haouzi» et «araoubi» en particulier en Algérie, au Maroc et en France avec Saoud Médioni dit al-Wahrani (1893-1942) petit-fils de Maalem Maqchiche (1818-1899), Ibého Bensaid (1890-1972), Joseph Ben Guenoun dit Maalam Zouzou (1885-1972)... La vieille cité zianide connut de grands maîtres juifs de la musique dite andalouse dont Maalem Médioni Ichou dit Maqchiche et Makhoulf Rouch dit Btaina (1845-1931) qui ont laissé une lignée de musiciens juifs et musulmans dont Mohamed Benchaabane dit Boudelfa (1840-1914), Abdelkader Karmoni - Serradj (1859-1948), Ménouar Benattou (1815-1890)... Nous ne saurions ignorer l'œuvre de ces grands poètes de l'oubli ayant laissé un trésor de chansons. Nous ferons preuve d'ingratitude à leur égard si nous continuons à méconnaître leurs noms tout en exploitant dans l'anonymat leurs œuvres sous prétexte qu'elles appartiennent au passé. «Mina ettourath» ne veut pas dire gommer le nom des auteurs témoins d'un art et d'une culture qui ont essayé, laissant un corpus poétique porté comme un flambeau et entrés partout dans les traditions partout à Alger, Constantine, Blida... en Algérie et dans le Maghreb. C'est là non seulement une injustice mais une atteinte grave au droit sacré de la propriété intellectuelle et artistique. C'est grâce à la poésie populaire et à ses grands aèdes que l'âme algérienne s'est profondément maintenue et enracinée dans le terroir. Les œuvres léguées témoignent du bon vivre au milieu de savants, des faqïhs, des musiciens, des artisans de la composante sociale de l'époque. Les poésies de Said ben Abdellah al-Mandassi, Ahmed Bentrïqui, Mohamed Benm'saïb... sont pour les mélomanes un voyage dans Tlemcen du 16-17-18-19^{ème} siècle considérés comme des siècles d'or du «haouzi».

Le «haouzi» c'est le parfum des ruelles, c'est la citadinité, «le tamaddoun» où l'art de vivre dans la cité.

A suivre



La Compagnie Française AIR MEDITERRANEE inaugure
Le 07 Juillet 2009 une nouvelle Ligne Régulière France/ Algerie
Les vols **Paris / Oran** au Départ d'Orly et de Roissy Charles de Gaulle
se feront **toute l'année** a raison de 2 vols hebdomadaires,
les mardi et vendredi

La commercialisation en France a déjà commencé
auprès des agences agréées ATLAS TOURS

Le site Professionnel :
www.atlastours-pro.com

En Algerie rendez vous a Oran, Alger, Tlemcen
Pour Toutes réservations et informations, renseignez
vous auprès de toutes les agences de voyages agréées
SALAM TOURS

شركة تسيير مساهمات الدولة للموانئ
مؤسسة ميناء وهران



SOGEPORTS
ENTREPRISE PORTUAIRE D'ORAN
SPA au Capital de 350 500 000 DA
Tél: 041.33.24.41 / 49/97 - Fax: 041.33.24.36 / 98

Avis d'appel d'offres national ouvert
N° 14/EPO/DG/Scé Marchés/2009

L'entreprise portuaire d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour:
Réhabilitation des aires d'entreposage en béton armé au niveau du terminal à conteneurs du port d'Oran.

Les entreprises intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres, accompagnées des pièces réglementaires en vigueur, peuvent retirer le CPS auprès de la Direction générale, service des Marchés, sise au 1, Rue du 20 Août, Oran, contre virement de la somme de 5 000 DA à verser auprès du CPA Oran périphérique:

- Compte en Dinars N° 401701120193
- Compte en Dinars N° 401701120192

Les soumissions doivent parvenir sous (02) deux plis séparés et cachetés, «Offre technique» «Offre commerciale» et fera l'objet d'un seul envoi dans une enveloppe anonyme portant la mention suivante:

ENTREPRISE PORTUAIRE D'ORAN
1, RUE DU 20 AOÛT B.P 106
ORAN - ALGÉRIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 14/EPO/DG/SCE MARCHÉS/2009

RÉHABILITATION DES AIRES D'ENTREPOSAGE EN BÉTON ARMÉ
AU NIVEAU DU TERMINAL À CONTENEURS DU PORT D'ORAN.
- A NE PAS OUVRIR -

La date limite de dépôt des offres est fixée à 20 jours consécutifs à compter du premier jour de parution sur la presse nationale.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra à la Direction générale de l'EPO, sise au 1, rue du 20 Août, le même jour de la clôture à 14h.

A N° 0003741

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale
FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION
DES OEUVRES SOCIALES



وزارة العمل والتشغيل والضمان الاجتماعي
الصندوق الوطني لمعادلة الخدمات الاجتماعية

Direction de l'Antenne régionale d'Oran

ERRATUM

Suite à la parution de l'avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux «Le Quotidien, Echourouk, El Djoumhouria et El Moudjahed» le : 17/05/2009 relatif à la réalisation des 200 logements et 168 logements FNPOS avec commerces au POS 52 - Oran - en TCE sauf VRD, une erreur s'est glissée sur le montant de l'offre de l'entreprise retenue dans le texte de l'avis d'attribution provisoire.

Il fallait lire:

Désignation du projet	Entreprise retenue	Montant de l'offre/DA TTC	Délai	OBS
200/368 logements	MGR	604.870.729,72	19 mois	/
168/368 logements	MGR	507.544.522,68	16 mois	/

Le Directeur

A N° 0003759

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
MOSTAGANEM

Avis d'Appel d'Offres National N°:11 pour Concours d'Architecture

L'OPGI de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national pour concours d'architecture de 82/2000 logements HPE (haute performance énergétique) en R+1 ou R+2 répartis comme suit:

- * 40/82/2000 Logts sociaux locatifs HEP à TAZGAIT
- * 42/82/2000 Logts sociaux locatifs HEP à HASSI MAMECHE

Daïra	Commune	Nombre de logts
SIDI ALI	TAZGAIT	40
HASSI MAMECHE	HASSI MAMECHE	42
		82

Les bureaux d'études intéressés par le présent Avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'OPGI Avenue Mohamed Khemisti Mostaganem, contre paiement d'une somme de Mille Dinars Algériens (1 000,00 DA).

Les offres doivent être déposées à la Direction Générale de l'OPGI de Mostaganem accompagnées de toutes les pièces nécessaires demandées dans le cahier des charges dans une enveloppe anonyme ne portant que la mention suivante:

**«A Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Mostaganem
Soumission à ne pas ouvrir - Avis d'appel d'offres national pour étude
d'adaptation»**

Des 42/82/2000 logts sociaux locatifs HPE (en R+1 ou R+2) à HASSI MAMECHE ou 40/82/2000 logts sociaux locatifs HPE (en R+1 ou R+2).
La date de dépôt des dossiers de soumission est fixée le 15 Juillet 2009 à 11 heures 00 et l'ouverture des plis est programmée le même jour à 14 heures 00.

Le Directeur Général

ANEP N° 0003756

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE

Caisse Nationale des Assurances
Sociales des Travailleurs Salariés

CNAS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre du lancement des activités des Centres d'Imagerie Médicale de:

- Tlemcen
- Jijel
- Laghouat

La Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés recrute dans l'immédiat au niveau de chaque Centre des Médecins Radiologues, à savoir:

- Cinq (05) Médecins Radiologues, Centre Tlemcen (Maghnia).
- Cinq (05) Médecins Radiologues, Centre Jijel.
- Quatre (04) Médecins Radiologues, Centre Laghouat.

Dossier à fournir:

- Une demande manuscrite.
- Un curriculum vitae.
- Un acte de naissance.
- Un certificat de résidence.
- Copies légalisées des titres et diplômes.

Avantages:

- Logements.
- Prêt Auto.
- Cadre de travail agréable.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à

**Monsieur le Directeur des Personnels et de la Formation
de la CNAS Siège - Route des Deux Bassins BEN AKNOUN ALGER -**

et ce, dans un délai de vingt et un (21) jours, à compter de la date de la parution du présent avis.

ANEP N° 839607



ENTREPRISE DES CIMENTS ET DÉRIVÉS D'ECH-CHELIFF
AU CAPITAL DE 6.241.000.000 DA

Invitation to Tender to International Restricted Competition

Realization a station of production of aggregates and sands crushed with a capacity of 1.000.000 tonnes/year.

The Ech-Cheliff Cement and Derived Enterprise (ECDE) launch an invitation to tender to international restricted competition to make the choice for the manufacturer which will realize a station of production of aggregates and sands crushed with a capacity of 1.000.000 tonnes/year.

The tenderers interested by this invitation can withdraw the schedule of conditions against the payment of two hundred thousand (200.000,00 DA) Algerian Dinars which is not refundable, at the secretariat of commission of the market of the enterprise.

This amount could be paid with one of this way :

- * Payment by certified cheque
- * Payment with confirmed credit transfer to account company of the ECDE opened on the BEA (Banque Extérieure d'Algérie) under number: 00200068680686199689.

The offers must be written in French language and deposited to the secretariat of commission of the market of the enterprise at the latest close to September 15, 2009 at 12 o'clock (local hour). The seal of the secretariat of commission of the market making faith to the following address

ECDE

**Entreprise des Ciments et Dérivés d'Ech-Cheliff
Zone Industrielle d'Oued-Sly
Secrétariat de la Commission des Marchés**

The tenders must be presented in a closed envelop and should be sealed on which will be written

**«AOIR N° 01/DAM/DG/ECDE/09»
«Réalisation d'une station de production de granulats
et de sables concassés»
Soumission
Ne pas ouvrir - Confidentiel
DO NOT OPEN - CONFIDENTIAL**

Tenders with Any other indication allowing identification in the external envelop will be rejected.

ANEP N° 767912



شركة تسيير المصانع - صناعة الإسمنت
مؤسسة الإسمنت و مشتقاته بالشلف
ENTREPRISE DES CIMENTS ET DERIVES D'ECH- CHELIFF -
ECDE
SPA AU CAPITAL DE 6.241.000.000 DA

Réalisation d'une station de production de granulats et de sables concassés d'une capacité de 1.000.000 tonnes/an

Avis d'Appel d'Offres International Restreint

Pour la réalisation d'une station de production de granulats et de sables concassés d'une capacité de 1.000.000 tonnes/an, l'ECDE lance un appel d'offres international restreint pour le choix d'un constructeur.

Les candidats intéressés peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres auprès du secrétariat de la commission des marchés de l'entreprise (dont les coordonnées sont précisées ci-dessous) contre paiement de frais de dossier non remboursable d'un montant de deux cent mille (200 000) Dinars Algériens. Ce montant pourra être payé de l'une des manières suivantes:

- (I) Paiement par chèque certifié
- (II) Paiement par virement bancaire confirmé au compte de la société concernée ouvert sur les livres de la BEA (Banque Extérieure d'Algérie) sous le numéro 00200068680686199689.

Les Offres seront rédigées en langue française. Elles devront être déposées auprès du secrétariat de la commission des marchés de l'entreprise au plus tard le 15 septembre à 12 heures (heure locale), le cachet du secrétariat de la commission des marchés de l'entreprise faisant foi, à l'adresse suivante:

ECDE

**Entreprise des Ciments et Dérivés d'Ech-Cheliff
Zone Industrielle de Oued Sly
Secrétariat de la Commission des Marchés**

Elles devront être mises dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle sera écrit:
AOIR N° 01/DAM/DG/ECDE/09

**Réalisation d'une station de production de granulats et de sables concassés
Soumission
Ne pas ouvrir - Confidentiel**

L'enveloppe ne devra porter aucune mention de nature à indiquer l'identité du candidat.

ANEP N° 767912

Kadhafi réclame près de huit millions d'euros à trois quotidiens marocains



Le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi a réclamé lundi à trois quotidiens marocains des dommages et intérêts de 90 millions de dirhams (environ 8 millions d'euros) pour «atteinte à la dignité d'un chef d'Etat», a-t-on appris de source judiciaire. «Le président de la Libye, Mouammar Kadhafi, m'a chargé -via le bureau de la +fraternité arabe de Rabat+ (ambassade libyenne)- de réclamer des intérêts de 30 millions de dirhams pour chacun des journaux marocains: Al Jarida Al Aoula, Al Ahdath Al Maghribia et Al Massae», a déclaré devant un tribunal de Casablanca Me Ali Belkadi.

Les trois journaux indépendants

sont poursuivis dans des dossiers distincts pour avoir «diffamé» Mouammar Kadhafi dans des articles de presse. Les plaintes ont été déposées contre Ali Anouzla, directeur d'Al Jarida Al Aoula, Mohamed Brini et Mokhtar Labzioui, directeur et journaliste d'Al Ahdhat Al Maghribia, ainsi que Rachid Nini et Youssef Meskine, directeur et journaliste d'Al Massae.

La défense, composée d'une vingtaine d'avocats, a réclamé l'annulation des poursuites pour vices de forme et contesté le statut de président à Mouammar Kadhafi, soulignant que ce dernier «réfute lui-même le statut de président de la Jamahirya libyenne».

«La Constitution de ce pays le quali-

fie simplement de guide», a ainsi déclaré devant la cour l'ancien bâtonnier de Kénitra, Abderrahim Jamaï. «L'ancien président américain (George) Bush n'a pas réclamé des intérêts d'un tel montant contre le journaliste irakien», a-t-il ajouté en allusion à Mounazer al-Zaidi, devenu célèbre pour lui avoir lancé ses chaussures à la figure. «J'ai écrit en février dernier un papier qui évoque en substance l'absence de démocratie dans les pays maghrébins, surtout en Libye. Je maintiens mes propos, c'est une dictature qui dure depuis 40 ans», a pour sa part déclaré lundi Ali Anouzla à l'AFP. Le procès doit reprendre le 22 juin avec les plaidoiries de la défense.

Rotterdam

«Mascarades» remporte l'Aigle d'or au 9e Festival du film arabe

«Mascarades» de Lyes Salem a remporté l'Aigle d'or au 9e Festival du film arabe de Rotterdam (Pays-Bas), une distinction qui représente le prix du meilleur long métrage, a-t-on appris mardi de source diplomatique. Co-produit par Laïth Média (Algérie) et Dharamsala (France), avec le soutien du ministère de la Culture dans le cadre de la manifestation «Alger, capitale de la culture Arabe 2007», le film

«Mascarades» a déjà obtenu depuis sa première sortie sur les écrans, une dizaine de distinctions internationales. Le scénario de cette comédie relate dans un style satirique les aventures du jeune Mounir qui tente, par tous les moyens, de s'affirmer dans son village en allant même jusqu'à propager la rumeur du mariage de sa soeur avec un homme d'affaires riche. Le premier coup de manivelle du tournage du

film, écrit par le réalisateur qui a interprété le rôle de Mounir, a été donné en octobre 2007 à Biskra. Les scènes du film ont été également tournées à Alger, M'sila, Batna, Tiarret, Relizane et Tissemsilt. Le cinéma algérien a participé au Festival de Rotterdam, qui s'est tenu du 10 au 14 juin, avec trois productions, en l'occurrence «Mascarades», «Mel Watni?» de Fatima Belhadj et «L'envers du miroir» de Nadia Cherabi.

L'alcool tue un demi-million de personnes par an en Russie

L'abus de boissons alcoolisées tue un demi-million de personnes chaque année en Russie et se répercute sur l'espérance de vie des hommes, inférieure à celles de pays pauvres comme le Bangladesh ou le Honduras, selon un rapport publié mardi.

«L'abus d'alcool provoque chaque année la mort prématurée d'environ 500.000 personnes en Russie», écrit la Chambre civique de Russie dans ce document cité par l'agence RIA No-

vosti. «L'épidémie d'alcoolisme en Russie a débouché sur le fait que la mortalité des hommes en liberté est trois fois supérieure à celle des hommes de la même tranche d'âge qui sont en prison», notent les auteurs du rapport intitulé «Abus d'alcool en Russie: conséquences socio-économiques et mesures de lutte». L'abus de boissons alcoolisées est également constaté dans une grande majorité des crimes: «Environ 80% des meurtriers sont ivres au mo-

ment des faits. Quelque 40% des personnes commettant un suicide» sont dans le même état, ajoute le rapport. Grande consommatrice de vodka, la Russie présente la particularité d'avoir une espérance de vie exceptionnellement basse pour un pays industrialisé: 59 ans pour les hommes et 72 ans pour les femmes, selon une étude publiée en 2007 par la revue médicale britannique The Lancet. La Russie totalise un peu plus de 140 millions d'habitants.

Mexique

10.000 immigrés sans-papiers enlevés en six mois

Près de 10.000 immigrés sans-papiers ont été enlevés de septembre à février au Mexique, un phénomène en augmentation «constante» et «préoccupante», a dénoncé lundi la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH). «L'enlèvement d'immigrés est devenu une pratique constante, qui prend des dimensions préoccupantes, reste généralement impunie et présente des traits d'une extrême cruauté. Elle est aussi bien le fait du crime organisé que d'agents de l'autorité publique», a déclaré José Luis Soberanes,

dirigeant de l'association. Ces enlèvements visent une population en augmentation constante au Mexique, dernière étape avant les Etats-Unis. Ces trois dernières années, les autorités ont arrêté environ 140.000 immigrés clandestins par an. La très grande majorité des enlèvements sont commis par des bandes organisées en quête de rançons mais «la participation des autorités mexicaines dans la séquestration d'au moins 91 immigrés révèle l'existence de complicités entre les délinquants et quelques agents de l'Etat», a précisé M. Soberanes.

La plupart des 9.758 personnes kidnappées de septembre 2008 à février 2009 venaient d'Amérique centrale et la demande de rançon s'élevait en moyenne à 2.500 dollars par personne, affirme la CNDH dans son rapport.

Parmi les victimes, on dénombre 59 mineurs et 157 femmes, dont quatre enceintes. Deux d'entre elles ont été assassinées et un nombre indéterminé violées, ajoute l'organisme, qui déplore le manque de chiffres officiels et critique «l'inefficacité» de la justice.

Deux premiers cas de grippe porcine au Qatar

Le Qatar a annoncé mardi ses deux premiers cas de la grippe porcine: un enfant néo-zélandais de deux ans arrivé d'Autriche et un Américain de deux ans et demi en transit à l'aéroport de Doha.

Selon le ministère de la Santé, le Néo-zélandais, arrivé samedi d'Autriche via Dubaï en compagnie de membres de sa famille, a été déclaré mardi porteur du virus A (H1N1) et il a reçu ainsi que sa famille le traitement nécessaire. L'autre enfant, un Américain d'origine bangladaise, venu de New York en route pour le Bangladesh, a été mis en quarantaine à l'aéroport de Doha où il a manifesté les symptômes de la maladie. Quatre membres de sa famille qui l'accompagnaient ont été également isolés, a dit le ministère.

De nouveaux cas de la maladie ont été également enregistrés en Arabie Saoudite, à Bahreïn et au Koweït. En Arabie Saoudite, un étudiant saoudien, rentré

d'Australie à Médine, une Mauritanienne dont le mari a été infecté par la maladie à son arrivée la semaine dernière du Canada à Médine et une infirmière malaisienne travaillant à Ryad ont été déclarés porteurs du virus A (H1N1), a indiqué mardi le ministère de la Santé. Ces nouvelles infections portent à 17 les cas recensés dans le royaume. A Koweït, un porte-parole du ministère de la Santé a annoncé qu'un Koweïtien, rentré samedi des Etats-Unis, a été diagnostiqué malade de la grippe porcine, le premier cas parmi les Koweïtiens. Bahreïn a enregistré 12 cas au total. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré le 11 juin la première pandémie de grippe depuis quarante ans et averti qu'une propagation plus large du virus était «inévitabile». Selon les derniers chiffres de l'OMS, près de 36.000 cas de grippe porcine, dont 163 mortels, ont été recensés dans 76 pays à travers le monde.

Tombes à vendre via internet dans les cimetières de Rome

La municipalité de Rome a ouvert des enchères en ligne lundi pour l'acquisition de trente-quatre chapelles mortuaires, tombes ou mausolées de prestige dans trois des cimetières les plus anciens et les plus recherchés de la ville éternelle. L'édifice le plus cher est une chapelle de 10m² présentée «comme de style classique, en brique et toit de tuiles, éléments décoratifs en travertin et marbres de Carrare, d'une capacité de dix places», mise en vente à 312.629 euros hors taxes, dans le cimetière monumental du Verano au sud-est de Rome.

Les tombes, dont l'une peut contenir 28 cercueils, sont localisables et visibles via le programme de recherche «Google earth» et chacune est décrite dans le détail et peut être admirée en photos sur le site de la municipalité www.amaroma.it.

Les futurs acquéreurs pourront devenir ainsi voisins de tombe de l'acteur Marcello Mastroianni, de l'écrivain Alberto Moravia ou encore des cinéastes Roberto Rossellini, Luchino Visconti de même que plusieurs dizaines d'autres personnalités italiennes reposant au Verano. Le maire de Rome, Gianni Alemanno, espère retirer de la vente 2,5 millions d'euros tant la demande est forte pour être enterré dans ces cimetières chargés d'histoire. Le Verano a été créé durant la période napoléonienne de 1807 à 1812. Les tombes mises en vente n'ont plus de propriétaires connus, sont vides de corps et menacées de tomber en désuétude. Le prix de vente comprend l'acquisition du bien et une concession de 75 ans renouvelable. Les enchères seront terminées le 24 juillet prochain.

Turquie

Une juge condamne un époux violent à s'excuser par tracts

Une juge turque a condamné un époux violent à distribuer personnellement un millier de tracts pour s'excuser publiquement auprès de son épouse, rapporte mardi la presse turque. Les faits se sont produits dans la petite ville d'Araç, dans le nord de la Turquie, où la jeune magistrate, Aslihan Limon, a jugé Mustafa Kadinci coupable d'avoir battu sa femme à plusieurs reprises.

Le coupable a distribué dans la ville les tracts qui portent l'inscription suivante: «Je demande par-

don à ma femme pour l'avoir frappée, ainsi qu'à toute la population d'Araç». Les lois turques punissent de peines de prison ou d'amendes les violences conjugales, un phénomène répandu en Turquie, mais les juges se montrent parfois tolérants envers les époux violents. La juge a expliqué sa décision par la volonté de «défendre l'honneur de la femme battue», dans des déclarations au journal Milliyet. «J'ai pensé qu'une telle décision dissuaderait l'époux de recommencer», a-t-elle ajouté.

Elle tente de vendre son bébé pour 20 euros

Le Parquet de la région de Mourmansk a annoncé mardi avoir ouvert une enquête à l'encontre d'une jeune femme soupçonnée d'avoir tenté de vendre son fils d'un an pour 800 roubles, soit environ 20 euros.

«Aliona Sergueïeva, née en 1975, a proposé à une vendeuse d'un centre commercial de lui acheter son fils, né le 25 mai 2008, pour 800 roubles», a indiqué le Comité d'enquêtes du Parquet régional sur son site internet. «Inquiète pour la sécurité de l'enfant, la vendeuse a accepté la tran-

saction et a versé à Mme Sergueïeva 300 roubles, en lui promettant de lui donner le reste plus tard», selon le Parquet. La mère a alors laissé le bébé entre les mains de la vendeuse et s'est retirée. Elle a été interpellée par la police lorsqu'elle est arrivée le lendemain pour chercher le solde, selon cette source. Les tentatives de vente de bébés par leurs parents, le plus souvent souffrant d'alcoolisme, sont loin d'être isolées en Russie, mais les transactions atteignent jusqu'ici des sommes plus élevées, de plusieurs milliers de roubles.

APARTEMENTS

■ Sidi Bel Abbès: Vends un très beau appartement F5 premier étage, avec garage, toute commodité, à Cité Essalem Ex-Gambetta - Tél: 048.54.94.92 - Mob: 0556.79.55.41

■ Vente de logement F4 acté à la cité Hosn El Djawar, 287 logements - USTO. Oran. Bien réaff - Prière nous contacter le soir au: 0551.71.33.12 (Mobile) - 041.53.99.39 (Fixe)

■ A vendre F2 refait à neuf cité Yaghrmoracen. « Désistement ». Curieux - Intermédiaire s'abstenir - Tél: 0554.74.28.41

■ A vendre F2 aménagée en F3, refait à neuf, libre de suite (Désistement), cité des Oliviers Maraval, sup. 64 m². Curieux intermédiaire s'abstenir - Tél: 0771.16.02.38

■ A vendre ou échange F3 Acté, 4ème étage, côté Clinique Nekkache face Agence Foncière, contre Maison au Haouch dans les environs d'Oran - Portable: 0771.19.18.23

■ A vendre les appartements: F3 1er, F4 rez-de-chaussée, F4 1er à Akid Lotfi - F3 Fernand-Ville - F4 3ème Bel Air - F5 Place des Victoires - F4 2ème Gambetta - F4 1er Fernand-Ville à côté (Acyl) - Tél: 0770.49.46.85

■ A vendre appartement F4, 3ème étage à Bel Air en face hôtel Bel-Air - Tél: 0770.49.46.85

■ A louer F3, 1er étage, bien situé centre-ville d'Oran, idéal pour profession libérale. Curieux ou agence s'abstenir. Visite sur RDV - Tél: 0790.58.56.59

■ Loue des appartements familiaux F1, F2, F3, équipés luxueusement, avec parking, pieds dans l'eau à Bousfer-plage - Tél: 0550.45.68.03

■ Vends Appartement F3 aménagé en F2 Avenue de Choupoint - ORAN - Tél: 0770.87.03.60 / 0771.45.26.04

■ A vendre F4 Avenue St-Eugène, 2 F, 2 étages avec cour. Superficie 127 m². Refait à neuf - Tél: 0770.89.30.13

■ A vendre: F3 Larbi Ben M'hidi 2 étages, refait à neuf - Duplex Avenue Sidi Chamri 4 étages, 5 pièces, 2 SDB, cuisine, hammam. TBE - Tél: 0770.89.30.13

■ TLEMCEIN: Loue F5 très grand standing centre-ville. Entièrement rénové. Curieux s'abstenir - Tél: 0771.13.65.32

■ Vends Appartement à Cap Falcon, 3 pièces, cuisine, SDB + cour, 80,75 m², vue sur mer. Acté au 4ème étage - Tél: 0558.44.93.76

■ A vendre F3 cité Zabana ARZEW. Bon voisinage - Tél: 041.48.69.59 A/P de 18 H 00

■ Vends appartement F5, 1er étage, à l'USTO - HLM, 3 façades. Convient cabinet médical ou pour avocat. Bien ensoleillé. Visite après 18 H 00 - Tél: 0550.16.66.36

■ A vendre Appartement F4 aménagé F5, Acté, 4ème étage, libre de suite - Refait à neuf. Les Oliviers, Maraval ORAN. Prix off. 750 U. Prix Vte 780 U. Curieux, Interm. s'abstenir. Tél: 0551.80.19.90

■ Loue F3, meublé à ORAN, 5 U/mois, saison estivale (3 mois), Maraval, 4ème étage, bon voisinage, calme, parking assuré 24h/24, tous commerces - Tél: 0550.46.47.55

■ Vends bel F4, acté, C/Ville d'Oran, cité Saint Charles, 11ème étage Bloc A2, ascenseur, libre de suite. Prix 320 U - Tél: 0557.01.14.28 - Visite à partir de 17 h 00

■ Loue pour saison estivale, studios, 4 appartements à Bousfer-Village sur Autoroute, 4 km Andalouses. Eau H24. Garage - Tél: 041.44.26.06 / 055.31.44.741

■ Cherche location F2, Plateau, Dr Benzerdjeb de préférence - Tél: 0554.11.77.14 / 0771.54.59.96

■ Loue Appt F3 4ème étage, ensoleillé, 1 an ferme, parking gardé. Haï Yasmine, avec Acte notarié - Tél: 0770.74.63.83 - intermédiaires s'abstenir

■ Agence MANSOURA - Tél: 0662.02.26.10 / 0775.58.88.77 / 041.58.77.68 - Vend: F2 Miramar - F2 Plateau - F2 Sidi Chahmi - F2 Cholles - F3 Maraval - F5 USTO - F3 Hippodrome - F3 Miramar - F3 Gambetta - F5 USTO - Studio

■ Agence MANSOURA - Tél: 0662.02.26.10 / 0775.58.88.77 / 041.58.77.68 - Vend: F4 Plateau - F3 Plateau - F3 Brunie - F3 Front de Mer - F3 CASORAN - F3 Delmonte - F3 les Amandiers - F2 Amria - F3 Gdyl - F2 Gambetta - F3 Rue Itou - F3 St-Eugène - F3 Savignon / Promesse

■ Location à Marsat Ben M'hidi (ex-Port-Say) studios équipés à 100 m de la mer. Profitez prix spécial pour début Juillet - Contacter Mustapha 0770.32.89.78

■ La Belle Epoque Immo. Tél/Fax: 041.50.17.70 / 0551.27.25.25 / 0771.96.26.38. Rond-Point Wilaya - Loue: F2 consulat de France - F3 en face tribunaux - F3 1er étage Akid Lotfi - F4, F5 Victoria - F5 1er étage Front de Mer F4 - F5 Plaza

■ Résidence familiale «Le Littoral», près de la plage de Cap-Falcon (Ain-Ei-Turck, Oran), loue Appts F2 et F3 meublés et avec ttes commodités, garages, eau H24, vue sur mer, etc. Possibilité location courte durée et réservation pour l'été - Tél: 041.26.52.15 / 07.73.84.67.39

■ Vends F3 Acté Monte-Carlo 12ème étage ORAN, refait à neuf. Prix 450 Unités négociable - Tél: 0779.18.45.11

■ A louer Appart F2, C. SDB + hall, 2ème étage, en plein centre-ville d'Oran. Avance 1 année + cautionnement 2 mois. Libre de suite - Tél: 0771.10.07.67

■ A vendre très joli F4, 70 m², 11ème étage, refait à neuf, grand balcon, très ensoleillé, vue panoramique: Avenue St-Eugène près de l'Escalier - Tél: 0555.047.227

■ Particulier loue Appt F4 meublé, tte commodité (eau H24, Ch.-eau, chauff.) 4ème étage, Cité Gde Terre, endroit paisible et calme, 2,8 U négociable - Tél: 0554.58.20.98

■ A vendre 1 appartement F2 aménagé en F3, bien ensoleillé, 2 façades, 4ème étage, Cité Grande Terre - ORAN - Tél: 0662.07.61.01 / 0771.10.00.95.98

■ A vendre Appt F4 rez-de-chaussée à Maraval, Acté, refait à neuf (Matériaux de construction 1er choix). Accepte promesse de vente ou échange contre un lot de terrain ou vieux bâti à Oran ou les environs - Tél: 0556.20.49.53

■ Vends une bel Appart F3 Acté, RDC, bien situé à USTO rond-point Nekkache à Oran, complètement refait à neuf. Intermédiaire s'abstenir - Contactez le 0797.24.49.29

■ A vendre Appt 220 m², 3ème étage, 3 façades, 2 entrées principales, libre de suite, centre-ville, Rue Ampère, derrière la Grande Poste - Tél: 0795.76.04.48

■ Vends Appt F5, refait à neuf, superficie 120 m², toutes commodités. Lieu: USTO HLM, immeuble de 04 étages. Curieux s'abstenir - Contactez N° Tél: 0770.37.68.33

■ Loue Super F5 + Studio 1 P.C. SDB, à Ain-Turck Paradis-plage + villa à Bousfer-plage - Tél: 0771.84.25.21

■ Loue: F3 centre-ville 1er (2 U), F3 Plateau 2ème (2 U), F4 meublé Bd des Chasseurs 3ème (6 U), F5 (à 50 m du Bd Front de mer) 1er (7 U), M.M. Sidi Benyabka (2,5 U), Villa R+2 Cité Djamel (18 U) - Ag. Imm. «ABDALLAH», 44 Cavaignac - 041.33.56.40 - 0770.40.87.48

■ Loue Appts standing F2 et F3 à Bousfer-plage, vue sur mer, équipés, meublés, toutes commodités - N° Tél: 0699.15.18.97

■ AG. IMM. Vend: centre-ville Oran, F2 avec commerce RDC 15 MDA, F4 (4ème étage) 14 MDA, Local 200 m² 45 MDA - Tél: 0770.96.49.89 (9H - 17H)

■ Appartements élégants au bord de la mer à Bousfer-plage, pieds dans l'eau. Nos clients sont priés de se tenir au règlement intérieur de la résidence afin d'assurer un séjour agréable - Pour toute information appelez au 0796.90.83.52

■ AG. MON RÉVE - 0771.91.66.82 - V. ou Loue F7 1er 3F Place d'Armes. V. F4, 2e L.B. M'hidi. V. R+1 CNEP Boutellés. F2 4ème HLM. F3 4ème 80 m² Palais Congrès. F5 2ème 150 m² Echo d'Oran. R+2 Garguina - VL R+1 300 m² bâti 120 m² avec piscine. Coop. Wilaya R+1 2F 150 coop Wilaya

■ Part. vend F3 propre, Acté, libre de suite, au 4ème étage dans un immeuble propre, bien situé à Haï Sabah - Tél: 0794.60.78.24

■ Vds Appart F2 (2 P + cuis. + douche + WC) 1er étage centre-ville d'Oran - Tél: 0771.42.40.85

■ A.V. ou échange bel F3 bien aménagé en F4, refait à neuf, toutes commodités, 3ème étage, à Maraval. Mobile: 0770.63.87.78

■ Vente Appartement F4, Acté, modifié et refait à neuf, à 20 m de la Route Nationale de Mers El Kébir - Oran - Tél: 0770.36.59.15 ou 0554.33.58.92 - Pas de Bips S.V.P.

■ A vendre F3 + chambre d'enfant, Acté, double façade, 2ème étage, Cité Grande Terre - Oran - Tél: 0661.31.25.07

■ Vends F4, 97 m², Acté, USTO HLM, 4ème et dernier étage - N° Tél: 0667.74.85.62

■ Location Appts et villas Gd standing, avec ou sans meubles + location F3 à Hassi Bouinif + location locaux + immeuble administratif au centre-ville d'Oran. AG. BENSALD: 041.29.26.03 - 0661.20.31.86 - www.immobilierbensald.com - 04, Rue Med Khemisti

■ Vends à Ain El Tuck appartement F3, Acté, 2ème étage au centre-ville ORAN - Tél: 0773.81.11.10

■ A vendre F4 Acté, 3ème étage, Cité des Oliviers, Maraval ORAN - Tél: 0775.02.84.44

■ AIN TEMOUCHENT: Vends F4 Acté (style M.M. avec cour collective) 1er étage, centre-ville. Convient pour habitation ou Prof. libérale. P.D.: 285 U nég. - 0772.20.06.45

■ A louer F4 à Grande Terre Dar El Beïda, avec ou sans meubles, très bon état, avec commodités, pour 6 mois ou plus - Appelez le 041.40.06.36 ou 0797.57.23.63

■ Vends à Oran Sid El Hasni en face nouveau Trésor, F4 et F5 plus locaux, construction neuve. Possibilité Promesse de Vente - Tél: 0770.183.363 / 0771.100.283 / 0550.432.416

■ Vends F2 + F3 au C/Ville + F3 1er USTO + F4 3ème + F5 1er USTO les Pyramides + F5 4ème Eckmühl + F5 Bd Maâta + F5 Bd Front de mer + F5 Rue Larbi Ben M'hidi 2ème + Vds Villa 200 m² R+2 avec piscine à Fernandville - AG. BENSALD: 041.29.26.03 - 0661.20.31.86 - 04, Rue Med Khemisti - www.immobilierbensald.com

■ Location appartements, villas, locaux commerciaux, bungalows... etc. - Nous contacter - Merci - AGENCE «31» - 0771.54.59.96 / 0554.11.77.14

■ A louer pour l'été appartement tout équipé à Ain El Turck en Corniche oranaise - Tél: 0776.87.17.47

■ A louer Appt F4 cuisine SDB, 140 m² 1er étage, 9 Rue Marie Madeleine ORAN - Tél: 0550.54.24.62 - Curieux et intermédiaire s'abstenir

■ Vends F3 + petite pièce, Acté, Dar Beïda. Ensoleillé et cuisine aménagée. Prix après visite - Tél: 0558.45.34.41

■ Vends F3, Acté, 5ème étage, situé à Adda Benouda. Pour visiter Contacter Mr Sarraj 0771.52.29.31 ou Mme Sarraj 0558.47.07.69

■ Part. à Part., cherche appartement en location ORAN - Tél: 0661.58.17.95

■ Location F4, 2ème étage St-Eugène + F4, 4ème étage Seddikia + Vends local 90 m² CV - Contacter 0550.54.01.21

■ Loue Appt à Oran F3 C.SDB, 6ème étage, Cité des Enseignants Haï Khemisti, à partir du 1er Juillet 09. Vue sur mer - Tél: 0770.87.40.87

■ Loue Appts F3 + F4, 1er étage centre-ville ORAN - Tél: 0773.91.65.74 / 0791.12.10.91

■ Vends ou loue appartement situé au centre-ville (la Rue de Mostaganem) composé de 2 pièces, cuisine, SDB, WC, 2ème étage, balcon et entrée sur le Boulevard - Tél: 0552.06.81.01

■ A.V. Appt F2 sup. 62 m², 3ème étage, Haï Seddikia - ORAN - Tél: 0553.67.54.49 - Intermédiaire et curieux s'abstenir

■ URGENT: A vendre F3 RDC Cité La Fontaine, Gambetta - ORAN - Agence Immobilière (Habib) EL-KHEIR. Gambetta - Tél: 0793.100.200

■ A vendre Appt F3, LSP, 72 m², 2ème étage, 2 façades, à Haï Yasmine. ORAN - Tél: 0770.53.06.12

■ A vendre Appart F5, Acté, 3ème étage, bien situé. Convient pour habitation ou profession libérale (médecin, dentiste, notaire...) à Cité de l'Air ESSENIA - ORAN. Prix demandé 700 U - Tél: 0773.14.51.49

■ Ag.Imm. OUSSAMA Loue: F2 Ain Turck + F3 Maraval 2 U + F3 2ème meublé face lycée Lotfi + Vend F2 CNEP Haï Sabah + F3 1er Zitoun 600 U + F3 Plateau 480 U + F3 Haï Badr 700 U - Tél: 041.35.57.57 / 0771.98.40.50

■ A vendre F3 à Saint Pierre, Rue Bahloul Ahmed. Téléphoneur au: 0779.04.06.91

VILLAS

■ A vendre M.M. R+1, 250 m² à Haï Zabana Messerghine, OR, Ch. de l'autoroute, style mauresque: 6 Cr + hall, hammam, SDB, 3 toilettes, 2 locaux, cours avec citronnier, ou échange contre Maison à Tiemcen. P.D: 2 MD - Tél: 0778.41.94.57

■ A vendre des belles villas à Canastel - Castors - Fernand-Ville - Point du Jour - Bir-El-Djir - La LOFA - Cité Djamel - Trouville - St-Hubert... etc. - Tél: 0770.49.46.85

■ A vendre les carcasses à Fernand-Ville - Canastel - Belgard - Senia - Bir-El-Djir - La Poste (2) cité Canastel... etc. - Tél: 0771.47.42.01

■ Vds villa actée 289 m² R+1, garage, site résidentiel (cité Protin). Prix après visite. Curieux et courtiers s'abstenir - 0553.22.89.81 / 0551.94.85.54

■ Ag. Le Gd Bleu: 0668.95.22.02 - Vend M.M. 228 m² + 240 m² + 140 m² + 2 carcasses 130 m² R+2 + F3 + F4 + F5 + terrains 170 m² + 209 m² + 139 m² + 400 m² à la Corniche + Loue villas + Appts Juillet/Août Corniche + terrains 180 m² + 200 m² ORAN

■ Vends villa Maraval 50 m de la 15ème Sûreté Urbaine, N°5 face école Tariq Ibn Ziad. RDC. 1er. Chauffage central, bûche d'eau, 2 cuisines, 2 SDB, grande cour, beau jardin, garage. Quartier calme. Visite de 14 H à 19 H

■ Ain El Turck: Vends villa, Trouville 2 N° 4, sup. 252 m², RC + 1: 6 pièces, 2 salons, 1 C., 1 SDB, cour, jardin, garage - P.D. 25 MDS. Curieux s'abstenir - Tél: 0551.14.21.34 / 0556.11.83.86

■ Particulier vend une Maison sup. 154 m² située Belle Vue Stidia en état d'achèvement, actée - Tél: 0553.61.05.19

■ Mostaganem: A vendre villa 500 m² à Oued El Kheir, Bain et Douche, salon de coiffure, 2 garages, 15 pièces et cuisine, la terrasse - Tél: 0696.37.00.56

■ A.V. villa 218 m² Bd Millenium, D/Façade, 5 pièces, cuisine, Gd hall, Gd salon, hammam, Ch/Central, 3 WC, 1 Gd garage (4 V.), 4 locaux, Bir El Djir. Prix après visite - Tél: 0772.44.62.25

■ Bousfer-plage: Loue 3 pièces meublées avec garage, pieds dans l'eau - Tél: 0551.39.78.68

■ A vendre belle villa haut standing, toutes commodités, hammam, chauffage C., Jacuzzi, porte Télécommande. Bon voisinage. Haï Badr DALIA - Tél: 0770.31.45.10

■ La Belle Epoque Immo. Tél/Fax: 041.50.17.70 / 0551.27.25.25 / 0771.96.26.38. Rond-Point Wilaya - Pour ceux qui aiment le prestige, on vous propose des villas à louer côté Sheraton entre 200 m² - 1.000 m² avec jardin, piscine, de 400 m² - 2.000 m² St-Hubert et les Palmiers, de 300 m² - 1.500 m² les Falaises vue sur mer. Falaises-nous votre offre

■ Vends villa coloniale de 330 m², Actée, double façade, à Pont-du Jour - ORAN. Prix non négociable: 4 Md - Tél: 0553.02.73.26

■ A vendre villa superficie 271 m² R+2, RDC avec garage et local commercial, située à Gambetta 19, Rue des Palmiers en face la gendarmerie - Contacter: 0771.20.71.43

■ A vendre villa 2 étages, 2 façades, 200 m² à Fernandville - ORAN - Tél: 0770.97.95.60

■ A louer RDC d'une villa sup. 120 m² située à ENSEF quartier résidentiel. Convient Bureaux ou Siège pour Sté - Tél: 0551.18.06.13 - ORAN

■ A.V. villa Actée sup. 310 m², bête 210 m², 02 faç., 02 garages, R+1, style roumain, manque finition. RDC: Gd Sal. + Cuis. + hammam. 1er étg.: 4 P + SDB. à Bir El Djir pas loin de l'hôpital pédiatrie - ORAN - Tél: 0797.38.11.78

■ Vds M.M. 150 m², endroit calme centre-ville Ain El Turck. RDC: garage, B/Eau, cour, Gde Cuis., 1 pièce, SDB + salon sur cour. 1er étg.: 3 Pcs, SDB, balcon + Gde terrasse. P.D. 1,4 Md à débattre - Tél: 041.44.06.45 / 0771.41.78.61 / 0772.91.77.88

■ A vendre villa Actée R+2, sup. 267 m², située à Bernardville Pépinière - ORAN - Tél: 0556.40.65.90

■ TLEMCEIN (Aboutachefine): Vds maison R+2, 128 m², RDC local à 3 rideaux P.T.A.C., 1er F4, séjour, hall, cuis., SDB, 2ème buanderie fini 70%, cave 42 m², puits - Tél: 0771.50.81.66

■ Echange villa (NC) Actée Canastel C/Appart - Port: 0793.50.79.85

■ Part. vend, Cité Point du Jour ORAN, villa super. 310 m² dont 217 m² habitable - Tél: 0795.17.37.18 - 0550.02.52.26 - 0772.77.50.91

■ Vends Maison individuelle type F5 située à Port-Say dans l'enceinte du Complexe touristique de la CNEP (EL-MEKAM) - Tél: 0552.56.27.02

■ Vends villa à Bir El-Djir 210 m² R+2 finie à 100%, 5 pièces, 2 salons, hammam arabe, salle de bain Jacuzzi, 2 terrasses, jardin. Accepte Promesse de vente - Tél: 0551.99.27.96

■ A louer 2 villas à Bousfer-plage (Juillet - Août) à 40 mètres de la mer - Tél: 0770.30.31.53

■ MOSTAGANEM: Vends ou loue villa R+1 à proximité Stade Olympique. Convient à Profession libérale ou Siège de Société étrangère ou publique - Tél: 0771.28.69.43

■ Vends à Oran Fernandville, villa Actée et libre de suite, 214 m², R+1. Prix fixe 25 - Rendez-vous pour visite au N° 0773.97.07.59

■ Vends villa Bahi Amar ES-SENIA sup. 268 m², bête 190. RDC: 3 chambres + salon + cuisine + garage + Salle de bain + jardin. 1er non fini + terrasse - Tél: 0556.30.30.69

■ A vendre Maison individuelle, logt social (OPGI), Désistement, 140 m², 2 façades, 3 Pcs, cuisine, WC, hall, cour. T.B. aménagée, libre de suite, à Port-aux-Poules, Mars El Hadjadj - ORAN - Tél: 0550.57.95.03 - Prix après visite (S.V.P.)

■ A vendre villas 240 m², façade, R+2 à Bir El Djir Oran. 1er: 5 Pcs + cuisine + SDB. 2ème: 5 Pcs et cuisine + SDB. 2 garages et jardin - Contacter: 0776.72.78.81

■ A vendre maison R+2 306 m² Actée route de Bir El Djir - Hassi Bouinif, W. Oran, local 250 m² H. 4,50, D.F. 2 entrées, 2 portails, double escalier, nouvelle construction, 7 Pcs, 2 salons, grand cuisine, hall, SDB - Tél: 0771.47.42.01

■ Vends 1 carcasse briquetée. RDC: 2 locaux. 1er étage: F3 C.SB + terrasse. 2ème étage: F3 C.SB. 3ème étage: buanderie + terrasse - Avec Acte notarié. Rue Millenium, Bouisseville, Ain El Turck ORAN. Prix après visite - Tél: 0662.18.82.10

■ Vends M.M. 120 m² à Sidi El Bachir Commune de Bir El Djir, R+1, 5 Pcs + cuisine + SDB + 2 WC + local + terrasse. Prix demandé 900 U - Tél: 0772.70.70.44

■ Vends grande villa 600 m² pour Projet Immobilier, à 100 m plage Ain-Turck + jardin suspendu + 2 appartements jumelés - Tél: 0771.84.25.21

■ TROUVILLE: A louer saison estivale grande villa meublée, toutes commodités, près de la mer, 5 chambres, 3 SDB, salon, salle à manger, cuisine, jardin, puits, emplacement pour 2 voitures - Tél: 0795.61.26.46 - 0774.28.62.69

■ BOUISVILLE: A louer saison estivale grande villa composée de plusieurs chambres et véranda, grand jardin, puits, près de la mer - Tél: 0795.61.26.46 - 0774.28.62.69

■ A vendre à CAP BLANC, un joli Chalet de luxe de 525 m², 4 P., cuis., SdB, WC, terrasse, garage, avec un grand jardin + bûche d'eau - Tél: 0662.89.93.86

■ A louer villa meublée à Claire-Fontaine (Ain El Turck), 02 pièces, cuisine, SDB, cour, jardin, garage, bûche à eau. Juillet et Août - Tél: 0771.27.35.34

■ A.V. M.M. (R+1) sup. 1800 m² haut standing. RDC: local 120 m² + 2 Ch + jardin avec bûche à eau + WC. 1er étg.: 3 Ch + séjour + cuisine + SDB et WC. Adr. N° 07 (76 Logis) Coopérative Med Boudiaf. Haï Ibn Sina ex-Victor Hugo. Pas d'intermédiaire S.V.P. - 0663.46.71.29

■ Vends belle villa R+1 finie 100%, à Trouville Ain El Turck ORAN - Tél: 0771.96.16.32

■ Loue villa à Cap-Falcon à côté du Phare, équipée, pour Juin et Juillet - Contacter 0550.28.33.60

■ Vends: M. de maître sup. 450 m² R+1. RDC: local 100 m² + G. (2 V) + 2 Pcs + 1 Gd salon + SDB + 2 toilettes + Gd jardin + puits + B. à eau. 1er étage: 2 salons + 5 Pcs + cuisine + SDB + 2 toilettes + véranda. Maraval - Tél: 0771.32.70.92

■ A louer villa double façade de 270 m², R+1, local hauteur 4 m + garage pour 4 V. + 2 portails de 3x3 (rez-de-chaussée), 1 petite chambre + cuisine + SDB + WC pour vigiles + Moniteur de surveillance avec 4 caméras, à Canastel Oran - 0772.51.34.72

■ A vendre villa Actée, située à Saint-Remy, sup. 290 m². RDC: 250 m² local commercial + 3 bureaux, douche, toilettes. 1er + 2ème étage + un puits - Tél: 0557.47.82.00 - 0550.28.15.05

■ A vendre villa R+1 Cité 200 Logts Sidi Maarouf, 180 m². RDC: 2 garages + bûche d'eau + 2 Pcs + SDB. 1er: 4 Pcs + salon + Cuis. + SDB + cour + buanderie et terrasse au 2ème étage. Prix intéressant - Tél: 0772.53.97.95 / 0559.24.44.99

■ A vendre M.M. 100 m² située Haï Zitoun ORAN: 2 salons et 5 chambres, 2 WC,

EMPLOIS

■ J.H. cherche emploi comme Electricien Bâtiment, avec expérience - Veuillez contacter N° Tél: 0771.31.93.46

■ J.H. cherche emploi comme Peintre, Enduits, avec expérience - Veuillez contacter Tél: 0669.96.78.64

■ Recrute Ouvrier qualifié Montage et Réparation de pneus, Equilibrage Parallélisme et Suspension. Lieu de travail ES-SENIA - Tél: 0772.30.79.50

■ Imp. Société privée Z.I. 2 Es-Senia Oran recrute: un/une Commercial, 2 ans d'exp. Maîtrise totale O/Informat. Maîtrise franç/ara-be (parlé et écrit). Bonne présentation - Envoyer CV au: recrutement@cgi-dz.com

■ Pharmacie à ORAN (Planteurs) cherche Vendeuses ou Vendeurs qualifiés - Appeler le 0552.78.18.86 ou faxer C.V. au 041.50.00.82

■ Ste privée cherche Assistante de direction, maîtrise O/informatique angl. franç. exigée + Expér. - Non répondant aux exigences s'abstenir - Env. votre CV + photo: afric_sportrecrute@gmail.com

■ Entse en T.P. à Oran recrute: 1) Directeur de l'entreprise: diplômé. 2) Responsable technique, diplôme Ing. en TP/Route - 3) Directeur Logistique (Matériel et Appro) Diplômé - Exp. 15 ans et plus dans un poste similaire - Fax: 041.53.79.75

■ Entse en T.P. à Oran recrute: 1) Topographe, diplômé - 2) Conducteur travaux (Route) diplômé - 3) Comptable principal: (comptabilité, finance et personnel) - 4) Secrétaire de l'administration générale - Exp. 15 ans et plus dans un poste similaire - Fax: 041.53.79.75

■ BELUX recrute Commerciaux expérimentés secteur matériel électrique et éclairage, résidant 48 wilayas - Contact 041.41.18.03 et 0770.26.31.19 - Email: beluxoran@hotmail.com - Site: www.beluxclairage.com - Envoyer CV à BP 43 ORAN RP 31.000

■ Recrutons de suite Assistante Commerciale niveau univers. Expérience Sce commercial + 3 années. Dynam. Contact + Communication - Faxer Dem. manusc. + CV au 041.32.43.06

■ BELUX Eclairage général et Mobilier urbain recherche Distributeurs toutes wilayas - Contacts: 041.41.18.03 et 0770.26.31.19 - E-mail: beluxoran@hotmail.com - Visitez notre site: www.beluxclairage.com

■ Pharmaciens cherche Associé sérieux pour association. Activité garantie - Tél: 0798.13.12.10 ou 0774.05.57.41

■ Société étrang. recrute Vendeuses 48 W. - Tél: 0771.16.35.49 - 0791.87.27.78 - 0552.05.67.68

■ Entreprise Bâtiment à Sidi Bel Abbès - 20000 - Recherche personnel: Maçon, Manoeuvre, Conducteur de travaux - Tél: 0770.94.41.42

■ Entreprise à Benfrah recrute J.F. universitaire, connaissance en comptabilité, maîtrise O./informat., réside dans l'axe: Gdyl - Hassian Etoual - Benfrah - Boufatis - Envoyer CV Fax: 041.52.16.66

■ Entreprise privée de T.P. sise à Oran (USTO) recrute Secrétaire/Comptable; dynamique et présente, bonne connaissance déclarations fiscales / P/fiscales (souhaitons langue espagnole) - Env. CV + photo à: himanoufa@yahoo.fr

■ AVIS: Modéliste, Styliste de chaussure, cherche des Fabricants et Atelier de chaussures, ayant besoin d'un modéliste. Longue expérience de père en fils, requête d'école Arcetoria Melo - Cont. Tél: 0552.10.55.40

■ Cabinet de Psycho-Orthophoniste recrute Psycho-Pédagogue - Veuillez contacter Tél: 040.21.32.46

■ Importante Société à Oran recrute Assistante de Direction ayant une expérience poste similaire, interprétariat, bonne maîtrise de l'anglais et l'outil informatique (Excel, Word, Internet) - CV à (technolux2@voila.fr)

■ Recrutons Médecin Généraliste pour poste fixe à Saïda - Tél. au 041.39.48.02 et envoyez votre CV par Fax au 041.39.47.35

PENSÉE

A mon frère, mon ami
et mon cousin

Mr ABDELKADER
RIACHI KAMEL

qui nous a quittés à jamais
laissant derrière lui un immense
vide que personne ne pourra
combler. Mr HARRATI Nasser
demande à tous ceux qui ont
connu le défunt d'avoir une
pieuse pensée et prier Dieu de
l'accueillir en Son Vaste
Paradis.

إنا لله و إنا اليه راجعون
HARRATI Nasser

■ Sté à Oran recrute 01 Comptable: Expérience minimum 10 années. Diplôme dans la filière. Age 45 ans et plus. Connaissance en informatique - Fax: 041.43.17.59

■ Sté à Oran recrute 01 Technicien qualifié: Connaissance en électromécanique et électrotechnique. Expérience 10 ans et plus. Agé 45 ans et plus - Offrons plusieurs avantages. Salaire selon compétence - Fax: 041.43.17.59

■ Imprimerie recrute 1 Secrétaire de direction, maîtrisant l'outil informatique, français, anglais, parlé et écrit parfait avec connaissance en comptabilité - Envoyer lettre et CV au 041.28.23.93 ou aecprint@yahoo.fr

■ Société d'études recrute T.S. en Architecture maîtrisant 2D/3D - Archicad / Autocad - Envoyer CV par Fax 041.42.02.57 ou Email: sarbat2@yahoo.fr

■ Studio Photo à ORAN recherche un Infographiste à forte compétence professionnelle connaissant parfaitement le Photoshop - Tél: 0795.08.29.65

■ Atelier de Menuiserie Bois et Aluminium, 10 Rue Mostefa Benbrahim, à côté Mosquée El-Hayat Carreaux - ORAN, recrute Menuisier qualifié et demi-qualifié Bois et Aluminium - Tél: 0663.18.55.67 et 0770.73.99.69

■ Imp. Entr. de Réal. & de Promo. Immob. à MOSTAGANEM recrute une Comptable confirmée, maîtrise l'outil info. (Word, Excel), exp. exigée - Envoyer CV au 045.33.92.75

■ Imp. Entr. de Réal. & de Promo. Immob. à AÏN TEMOUCHENT recrute un Conducteur des travaux, expérimenté - Envoyez CV au 043.60.69.72

■ Entreprise privée cherche un Conducteur de travaux (expérience exigée) habitant ORAN - Tél: 0661.25.63.24 / 0777.54.90.54

■ Imp. Société privée recrute un Comptable ayant une Licence en comptabilité, exp. 5 ans min., maîtrise outil inform. et possédant PC - Envoyer CV: Product_cost2@hotmail.fr

■ SOCIÉTÉ SOMAFAM SARL recrute: 01 Tourneur qualifié - 01 Tourneur semi-qualifié - 01 Chaudronnier - Contacter Tél: 041.58.82.20 / 041.34.02.65

VEHICULES

■ A vendre MERCEDES Class C 220 Avant-Garde ttes options. TBE. 50.000 Km. Noire - Tél: 0771.28.71.28

■ Vend Clio T.T.O. An 2002, 3 portes. DCI. T.B.E - Tél: 0777.08.77.09

■ Vends Bull F.D. 14. Fiat Allis année 82 + Poclain EMDTP 9211 année 85 + Répondeuse 8 t sur camion GLM 12 + station d'entretien ERMONT 70 T/H, année 80 - Tél: 0770.88.43.85

■ A vendre camion Toyota plateau B30, Année 85, Wilaya 31. Cabine jaune. Plateau vert - Tél: 0554.57.92.19

■ A vendre MERCEDES CLS couleur noire, 320 CDI PACK AMG, peu roulé 16.000 km. Année 2006. Intérieur Cuir Tabac. Toit ouvrant. Carte grise apurée 31 - Tél: 0773.16.58.91

■ Vends Fourgon MASTER année 1994 - Vends Camion IVECO année 1995 en bon état - Tél: 0663.26.83.56

■ Vends pour cause Permis Lourds KIA 2009 K3000S plateau - Mob: 0555.02.60.34 / 0555.02.60.30

■ CAPRITOURS Services ORAN - Location véhicules neufs climatés - Tél: 0790.51.01.30 - Tél/Fax: 041.29.18.85

■ TLEMCEN: Vends camion à benne 10 T Sonacome, année 94, entièrement rénové - Contacter Mustapha 0770.32.89.78

■ A.V. Tracteur agricole marque Deutz Série 6006. Année 1973 - Tél: 0771.33.10.43

■ SARL HAKIMED. Location de Voitures Neuves. 1 jour gratuit sur 7 - Prix défiant toutes concurrence - Adr.: 24, Bd Adda Benaouda. Plateau ORAN - Tél/Fax: 041.40.51.07 - 0771.19.35.96 / 0770.28.56.87 / 0790.71.60.01

■ Vends Remorque à benne 20 tonnes SONACOME Khatifa An. 87 130 U + Camion STEYER An. Mai 2009 420 U - Tél: 0550.56.60.61

■ A vendre 2 Pelles sur pneus marque Samsung Volvo et Case de 20 tonnes, année 2000 et 1997, jamais servi en Algérie - Contacter le 0770.51.10.82 / 0661.20.57.20

■ A vendre camion plateau FOTON 2,5 T. Année 2008. Marché 33.000 km (léger) - Vends Peugeot J9 bon état, année 84 - Tél: 0773.61.41.84

■ A vendre Bus KIA COSMOS année 2000, en bon état - Tél: 0772.52.40.40

■ Vends Camion-frigo ISUZU avec prise. Année 2001. Très B. état - Tél: 0770.53.07.93 ou 0772.43.69.66

■ A vendre Bus HYUNDAI 70 places AERO TOWN en bon état. Moteur boîte plombé - Année 2004. Bleu - N° Tél: 0770.20.32.04

■ Vends Fourgon RENAULT Trafic 1400 année 99. Bon état. 1ère main. Moteur IVECO, avec Casquette - Tél: 0698.34.91.76

■ Vends KANGOO Expression 2005 DCI 1,5 Allemand. 120.000 Km. Toutes options. Curieuse s'abstenir - Tél: 0798.55.61.41 ou 0771.86.37.28

■ Vends MITSUBISHI Sportero 4x4, année 2008, état neuf, 57.000 km, toutes options - Tél: 0558.51.48.39 / 0558.51.48.37

■ TLEMCEN: Vends WV - PASSAT DTI 2 L, année 2007, 23.000 Km, toutes options - Tél: 0552.96.00.52

■ Vends à ORAN, CLIO Campus noire 2009 / 05 portes, 12.000 mille kilomètres la Base. Prix 95 U ferme. Curieux, courtier s'abstenir - Tél: 0669.73.20.15

■ A vendre nouvelle CITROËN C4 Picasso HDI 110 CH de couleur noire. Année 2008. Très bon état - Tél: 0771.49.53.39

■ Société privée cherche à louer des voitures 4x4 Pick-up de préférence TOYOTA - MAZDA - NISSAN - MITSUBISHI - FORD... - Tél: 0770.98.64.22

■ Vends FORD FIESTA Année 2008. 29.000 Km. Toutes Opt. W.31 - Tél: 0772.27.34.17

■ A vendre Golf 06 2009 CCR, toutes options, cuir caramel, toit ouvrant, de couleur noire - Tél: 0661.28.46.09

TERRAINS

■ Vends 15.000 m² Acte de propriété + Livre foncier au bord de la mer OUREA (Route vers Oran) Zone Touristique STE-DIA MOSTAGANEM - Tél: 0550.53.68.70

■ Vends terrain 281 m², double façade, à Yahghmoracene - Tél: 0668.95.22.02

■ Vente d'un lot de terrain de 400 m² à Douar Belgaïd - ORAN - Tél: 0797.53.58.68

■ A.V. lot de terrain nu acté à Canastel (Coop. Police) sup. 272, 2 - 2 façades (22 m / 12,5 m) avec VRD, Elect., Eau, Gaz. Bon voisinage. Echange contre villa à Oran-Ville si offres intéressantes - Contacter le: 0773.642.894 - Courtiers et curieux s'abstenir.

■ Vends terrain, 02 F, S = 339,25 m². Ain El Turk - Tél: 0661.87.50.99

■ Vends lot de terrain à Ain El Turk en plein centre-ville, 560 m². Courtier, curieux s'abstenir. Prix après visite - Tél: 0777.98.38.47

■ Vds terrain DF acté, viabilisé, 221,74 m², endroit agréable Coop. Panorama - Oran - Tél: 0770.74.73.20

■ A vendre les terrain 500 m² - 700 m² - 220 m² - 250 m² - 320 m² à Fernand-Ville - 250 m² - 312 m² - 150 m² à Belgaïd - 220 m² - 280 m² - 260 m² à Canastel... etc. - Tél: 0770.49.46.85

■ A vendre des terrains et maisons de maître à Fleurus - Benfriha - Boufatis - Tél: 0770.49.46.85

■ Vends terrain à Ain El Turk côté du Marché avec Acte - Tél: 0776.04.63.77

■ A vendre terrain Acté, clôturé de 4 m de H (mur), façade 30 m L., superficie 1.620 m², très bien situé à EL KERMA. Interm. s'abstenir. Prix après visite - Tél: 0792.51.68.91

■ A vendre Ferme agricole sup. 3 Hect. composée d'une habitation de 2.400 m², avec 3 chambres froides + 2 Gds dépôts + administration + puits. Située à SOUANI (Maghnia) - Tél: 0661.30.07.02 - 0551.266.968

■ A vendre lot de terrain sup. 3.000 m² à Haï Nedjma (Chetaïba) Oran + terrain 10.000 m² à Oued Tlélat Oran - Tél: 0661.20.61.17

■ A vendre un terrain de 690 m² dont 180 m² couvert, clôturé par mur de 4 m H. avec Eau, Elect., Ass., à FLEURUS (HASSIANE TOUAL) (ORAN) - Tél: 0661.20.17.15

■ Vente ou location terrain 1 Hectare 30 Ares Carrière TALAMALI près de Carrière ENG. SI MUSTAPHA, à THENIA, BOUMERDES - Tél: 0771.04.21.92

■ Vds terrain à Sidi Marouf, 5 km d'Oran, 3.000 m². Acte. Clôture 5 m Ht, façade 68 m. Eau, élect., gaz, 3 bureaux, 1 W., 2 douches, plate-forme 400 m². Prix après visite - Tél: 0554.06.98.88

■ TLEMCEN: Vends terrain Acté avec L.F., sup. 3.800 m². P.D.: 1,3 U/m² - Tél: 0551.27.02.42 - Courtier ou Agence s'abstenir S.V.P.

■ A vendre terrain 300 m² centre-ville Oran. Curieux s'abstenir - Tél: 0550.47.58.86

■ A.V. Terrain nu Acté 1.600 m² Zone Industrielle dedans la zone, à côté rond-point de l'aéroport vers Es-Sénia Douar - Tél: 0661.26.43.43

■ A vendre un terrain de 150 m² Acté, façade sur route nationale, Hassi Bounif, Chahid Mahmoud - ORAN - Tél: 0779.17.20.78

■ A vendre terrain de 2 façades, clôturé, cité résidentielle, 420 m², Acté, bien placé dans cité militaire à côté de l'hôpital pédiatrique Canastel. S.V.P. pas d'interm. - Tél n°: 0770.87.44.51

■ Vends 2 lots de terrains nus. Le 1er 600 m² 2 façades. Le 2ème 1.800 m² 1 seule façade. Situés sur le grand Boulevard Hassi: Rocher. Conv. pour Concessionnaire auto, Clinique, Showroom, etc., avec Permis de construire R+2 - Tél: 0662.18.82.10 - 041.29.11.65

■ A ORAN: V. terrain sup. 270 m² 2 Fd Rahma Mesreghine + 200 m² 2 F. au Rocher + 170 m² carcasse à 20 m R.N. à D. Belgaïd + 160 m² carcasse à Benfrah + Z.I. 1.500 m² à Benfrah double façade - Tél: 0771.50.19.61 - EMAIL: Agent.3113@Yahoo.FR

■ A vendre lot de terrain 280 m² Coopérative Bel Bachir en face Hassi (Coca) les Amandiers - ORAN - Tél: 0793.91.01.62

DIVERS

■ Vends pour limonadiers visseuse 6 têtes pour bouteilles en verre capacité 5000 BTH. Etat: Neuve - Tél: 0669.02.03.02 - BATNA

■ Vends matériel de fer forgé neuf à très bon prix: Torsadeuse T20 - Torsadeuse T12 - Unité de forge UF20 - Four de forge à gaz HUF 20 - Tél: 0557.06.86.76

■ Loue Licence de café. Contrat payé d'avance. Curieux ou intermédiaire s'abstenir - Tél: 0551.91.57.66 ORAN

■ Micro portable Lenovo 3000 N 500 avec Web Cam intégrée à 40.000 DA - Vente Matériel informatique - Transformez vos K7 Vidéo en CD/DVD - EASY PC: 41 Av. Sidi Chami - ORAN - Tél: 041.46.32.69 / 0661.37.78.62

■ Cherche Agrément à louer pour création d'une crèche à ORAN - Tél: 0696.34.12.22

■ Mostaganem: A vendre Chiots berger Allemand, prix 20 mille dinars - Tél: 0791.87.31.61

■ Vends Machine Soudreuse pour Javel tube berlingot marque AEM - Tél: 0696.55.22.55

■ Vends Matériel de pizzeria et Machine à glace Carpigiani bon état - Contacter: 0668.39.63.28

■ Vends Echographe SIEMENS Si 200 et SL 1 - Tél: 0792.11.47.08

■ Vends F.D. QUETIN et SIGER + Equip. prothèse. Prix intérie. - Tél: 0771.41.83.82

■ A louer Licence de café. Contacter: 041.34.20.22 / 0773.71.58.21

■ Location vacances à Ain Turk ORAN dans résidence familiale équipée tout confort à 400 m de la plage. Eau 24H/24H - Tél: 0796.90.85.71

■ Vends Répondeuse tractable ENMTP sans moteur très bon état + Rouleau compacteur manuel, 2 cylindres VIBROMAX - Tél: 0770.88.43.85

■ Vends un lot en Mischler composé de deux fenêtres, 2 portes, une vitrine, plus cherche achat des Humidificateurs plus des Extracteurs d'air pour Hangar - Veuillez contacter le: 0776.15.35.30

■ Location Chaise & Table, Fête & Mariage - Contacter Tél: 0772.71.50.88 - Maraval ORAN

■ Vends Poulettes Repro-Chair - Tél: 0773.65.52.30

■ Médecin vend une Sonde sectorielle 5 MHz pour Echographe SAI 38 B ou 32 B - T.B.E. - Tél: 0773.66.87.22

■ A vendre une station d'essence en service située à la commune de Souani, Wilaya de Tlemcen - Contactez N° Tél: 0771.33.11.05

■ Nie Agence BELUX Bab Arzieu face Siège Wilaya Oran, espace expositions 1.000 m² modèles 2009/2010 en éclairage et mobilier urbain - Consultez notre site www.beluxclairage.com - contact: beluxoran@hotmail.com - Tél: 0770.26.31.19 - 041.41.18.03

■ S.A.R.L. DENTAL QUEST. Annonce pour distributeurs disponibilité Fauteuil dentaire et équipée. Labo de prothèse - Tél: 041.41.27.82 - Fax: 041.41.27.94

■ BELLS Meilleure marque de Lampe de l'Année 2008 reconnue par les distributeurs. Arrivée immédiate lampe économique toute puissance - Soc Commercial: 041.32.54.95/96 - Fax: 041.32.43.06

■ L'École de Cuisine et de Pâtisserie lance Formation Amateurs Ap. 17 h: cuisine - pâtisseries, pizzas, gâteaux orient. Ramenez vos ingrédients, apprenez et repartez avec vos plats - HLM Gambetta - Tél: 041.42.34.46 / 041.42.21.39

■ A vendre Jet-Ski SEADOO 1500 CC. Année 2007. Tél: 0778.12.43.79

■ Vends pour piscine Equipement de filtration d'eau, filtre et pompe. Servi 2 mois - Tél. H.B.: 041.44.24.06 / 041.44.00.62

■ Vends Four à pizza inox deux étages très bon état - Tél. H.B.: 041.44.24.06 / 041.44.00.62

■ Vends Pompe en inox pour transfert produits alimentaires liquides et semi-liquides - Tél. H.B.: 041.44.24.06 / 041.44.00.62

■ A vendre Platine Boulou rouge. Matériel sériographie complet. Presse à balle pour déchets carton. Clarck 5 Tonnes - Contacter: 0661.25.63.22 - 0774.44.33.74

■ Les Frères Belbey vous propose CAME-RA & PHOTOS avec Reportage - Générique pour vos Fêtes, Anniversaires, Mariages, Fiançailles, Baptêmes - 14, Rue Péllissier ORAN - Mob.: 0770.41.91.66

■ Vends 02 Chargeurs marque FOTON, godet (02 m3), moteur DEUTZ année 2006 en état neuf - Tél: 0770.50.03.43

■ A vendre matériel de superette: Reste étagères professionnelles pour 200 m², 01 caisse informatisée, 01 frigo mural 2 m, 06 chFariots Caddie, 25 paniers, 20 paniers à roulettes, servi 10 mois, visible à Oran - Contact: 0669.63.99.51 ou demandez photos par mail: musko.eurl@yahoo.fr

■ BELUX crée son musée de la lumière: Recherchons appareils, produits, articles, ustensiles, objets d'époque et d'antiquité liés à la lumière - Contact: 041.40.07.69 et 0770.43.05.03 - email: museelumbelux@hotmail.com

■ Ancien artisan en étanchéité (bâtiment) vend différent matériel HILTI et donne conseil gratuit pour vos toitures et terrasses - Tél: 0550.32.46.49

■ Vous entendez mal ? Votre enfant entend mal ? Auditez vous offre un test d'audition prothétique gratuit - Pour prendre rendez-vous téléphonez au 031.91.24.85 CONSTANTINE - 045.33.95.15 MOSTAGANEM

■ A vendre: 2 soudeuses pots 500 gr, 1 lot marbre composé 4 P de 70x120, 3 P de 60x150 - à RELIZANE - Tél: 0770.34.88.54 - Cité Intissar C2

■ Pour Opticien. Vds Meuleuses SCAN pour verre optique: 1 ACCURA PRO. Scan. T.B.E. - 1 ACCURA CX T.B. état. Fait biseau 3 dimensions, rainage, contre-biseautage. Prix intéressant - Tél: 0770.42.69.42 / 0698.34.99.98

■ A vendre 2 Machines glace CARGIAGIANI-MORSI 3 bras. Très peu servi. Etat neuf. Visibles Pizzeria 25, Bd Abbane Ramdane - ORAN - Tél: 0773.53.95.75

■ Vends: 21 éléments d'échafaudage en tube - 1 Table vibrante avec 7.000 moules A/Carr. - 1 Table vibrante avec moules de bords - 1 Presse à carrelage avec tampon etc. - un Demi-Pont CASE 580F - Tél: 0661.20.17.15

■ Vends Centrale de climatisation de précision Puiss. 80 KW avec Humidificateur, sous emballage. Convient pour Usine, Showroom... etc. - Tél: 0661.65.20.21 et le 0550.67.59.73

■ E.D.D.P. Oran ttes les solutions pour vos plafonds: Cloisons, Revêtements / Habillage; Décor de toutes vos habitations, magasins... etc. En BA 13. Plaque de plâtre 60x60 P/plafonds démontable - E-Mail: eddp.oran@live.com - 0771.45.56.30 - 041.36.89.01 - 041.32.85.58

■ Formation en Infographie (1 Mois et demi): Création d'emballage, affiches, panneaux... Traitement d'images; Recomposer, Effets spéciaux... etc. L'école IBN KHALDOUN, N° 91, Rue Larbi Ben M'hidi (face C.C.F.) Miramar - 041.39.68.86 / 0772.097.450

**SOCIETE DE GESTION DES PARTICIPATIONS
«INDUSTRIE DES CIMENTS»
(SGP-GICA)**

Entreprises des ciments de l'Est, du Centre et de l'Ouest (ERC)

**OPEN THE CALL TO TENDER FOR INTERNATIONAL
COMPETITION N° 01/ERCE/2009
PROVIDING OF COMPOUND PORTLAND CEMENT
CPJ- CEM II-A/42,5**

Enterprises of cement of East, Center and West launch an open call to tender international competition to provide 01 million of cement CPJ-CEM II A/42,5 putting in bags giving backs in piece of band, unload and put on tow (truck) of floating silos.

The booklet of conditions could be withdraw from the siege of ERCC group, Meftah, Blida, Algérie

Against a payment of 50.000,00 DA non reimbursed.

The limit date of reception of the offers is fixed for **Monday 20 July 2009 before 14 hours PM.**

The opening of the envelopes in presence of the bailif publicly **Monday 20 July 2009 at 14 hours.**

At the siege of GIC-ERCC, Meftah, Blida, Algérie.

The tenderers or their representatives mandated could be attended.

The tenderers remainingaged by their offers during **120 days** from the limit date of reception of the offers.

ANEP N° 767959

شركة تسيير المساهمات
صناعة الإسمنت
مؤسسة الإسمنت للشرق، الوسط والغرب
(ERC)

**إعلان عن مناقصة مفتوحة
للمنافسة الدولية رقم: 2009/ERC/1**

تموين إسمنت Port Land مشكل

CPJ-CEM // - A / 42.5

تعلم مؤسسات الإسمنت للشرق، الوسط والغرب عن مناقصة مفتوحة للمنافسة الدولية لتموين مليون طن من الإسمنت CPJ-CEM // - A / 42.5 موضوعة في أكياس مغلقة مسلمة على شاحنات، بواسطة خزان عائم.

- بإمكان سحب دفتر الشروط لدى مقر مجمع ERCC مفتاح، البلدة، الجزائر مقابل دفع مبلغ 50.000.00 دج غير مسدد.

- حدد تاريخ أجل تسليم العروض يوم الإثنين 20 جويلية 2009 قبل الساعة الثانية بعد الزوال 14 h.

- يتم فتح الأظرفة بحضور محضر قضائي وذلك في جلسة علانية يوم الإثنين 20 جويلية 2009 على الساعة الثانية بعد الزوال 14 h، بمقر مجمع ERCC مفتاح، البلدة، الجزائر.

- وبإمكان المتعاهدين أو ممثليهم الموكلين قانونا حضور هذه الجلسة. يبقى المتعاهدون ملزمون بعروضهم مدة 120 يوما ابتداء من تاريخ أجل قبول العروض.
A.N°767959

**SOCIETE DE GESTION DES PARTICIPATIONS
«INDUSTRIE DES CIMENTS»
(SGP-GICA)**

Entreprise des ciments de l'Est, du Centre et de l'Ouest (ERC)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
A LA CONCURRENCE N° 01/ERC/2009
FOURNITURE DE CIMENT PORTLAND COMPOSE
CPJ-CEM II-A/42,5**

Les entreprises des ciments de l'Est, du Centre et de l'Ouest lancent un avis d'appel d'offres International ouvert à la concurrence pour la fourniture de Un (01) million de tonnes de ciment CPJ-CEM II-A/42,5 ensachées rendues bout de bande, arrimées sur camions, au moyen de silos flottants.

Les cahiers des charges peuvent être retirés au niveau du siège du groupe: ERCC Meftah, Blida, Algérie

Contre paiement de la somme de Cinquante Mille (50.000,00) dinars non remboursable.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Lundi 20 Juillet 2009 avant 14 Heures.**

L'ouverture des plis par-devant huissier de justice sera publique et se fera le **Lundi 20 Juillet 2009 à 14 Heures**

Au siège du Groupe ERCC, Meftah, Blida, Algérie.

Les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **Cent Vingt (120) jours** à compter de la date limite de recevabilité des offres.

ANEP N° 767959



Entreprise Publique Economique
Société de Gestion des Participations de l'Etat «Ports»
Entreprise Portuaire de Mostaganem
S.P.A. au capital social de 500.000.000 DA

**Avis d'appel d'offres
ouvert à la concurrence national**

N° 02/2009

L'Entreprise Portuaire de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres ouvert à la concurrence national en vue de réaliser les travaux de VRD (Voies et Réseaux Divers) du nouveau siège de la Direction Générale de l'Entreprise Portuaire de Mostaganem.

Cet avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises de travaux spécialisées dans le domaine et titulaires du certificat de qualification et de classification de catégorie 5 et plus. Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel peuvent retirer le cahier des charges, contre le paiement de la somme de 5 000,00 DA, auprès des services techniques du Port de Mostaganem.

L'offre technique détaillée qui ne doit en aucun cas faire référence aux prix, devra contenir l'ensemble des pièces réglementaires et références professionnelles telles que détaillées dans le cahier et doit être transmise séparément et distinctement de l'offre financière sous pli fermé, sous peine de rejet.

Les deux (02) enveloppes contenant respectivement les offres, technique et financière, doivent être adressées dans un seul et unique pli fermé et anonyme à:

**ENTREPRISE PORTUAIRE DE MOSTAGANEM
BP 131 - Quai du Maghreb, Port de Mostaganem**

L'enveloppe externe doit comporter en outre la mention:

Soumission à ne pas ouvrir

Opération: (Mentionner l'intitulé de l'opération).

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Lundi 20 Juillet 2009 à 10 heures**, date et heure d'ouverture des plis techniques à laquelle les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

ANEP N° 0003747

ASM Oran

Bras de fer direction-joueurs récalcitrants



M. Zeggai

Plusieurs observateurs estiment que l'ASMO avait largement les moyens pour s'emparer de l'une des trois premières places, synonyme d'accès en D.1. Mais, cela n'a pas été le cas, et ce au grand dam des fans asémistes qui considèrent cet échec comme un véritable gâchis. Mais ce n'est pas l'avis des dirigeants qui ont justifié cet échec par les nombreux problèmes auxquels fut confronté le club. Ceci ne nous empêche pas de dire que le ressort s'est cassé entre les dirigeants et leur public. En l'occurrence, il s'agit, ni plus ni moins, d'un mal profond devenu propre à ce club, débouchant sur des relations conflictuelles ayant fait voler en éclats un groupe qui semblait pourtant bien placé pour jouer les premiers rôles. Pour ce nouvel exercice, et afin de réinstaurer un climat de confiance, les responsables asémistes ont jeté leur dévolu sur le coach Rachid Cherradi qui, selon une source très proche du club, a accepté sa nouvelle tâche grâce à la contribution de la direction du bi-hebdomadaire «Ajwaa El Malaiib». Selon toutes probabilités, Cherradi entamera son travail le 27 juin prochain, tout en posant certaines condi-

tions : jouer l'accession et, de ce fait, aucun joueur ne devra être libéré. Il y a lieu de préciser que Cherradi travaillera avec le même staff technique de la saison écoulée auquel s'ajoutera l'entraîneur des juniors «A» d'autant plus que ces derniers sont appelés à se déplacer avec les seniors. Concernant l'effectif, c'est un peu le flou avec le bras de fer engagé entre Nessakh et la direction asémiste. «Ce joueur a signé un contrat avec la JSK et remis son passeport alors qu'il est lié au club jusqu'en 2010. Nous lui avons proposé de lui octroyer une prime de signature légèrement inférieure à celle de la JSK et de prolonger d'une année. Nessakh a refusé et c'est le statu-quo», dira Larbi Oumamar, le président de section football de l'ASMO. De son côté, Nessakh est catégorique et a déjà pris sa décision. «J'ai paraphé mon contrat et j'ai décidé à jouer avec la JSK, quitte à passer une année blanche. J'ai donné ma parole au président Hannachi qui m'a convaincu et honoré par l'intérêt qu'il me porte. Pour moi, il est hors de question que je revienne sur ma décision ou prolonger mon contrat. L'ASMO est mon club au sein duquel j'ai évolué sans rien demander, aujourd'hui c'est à l'ASMO de m'aider,

car si je réussis à la JSK, l'honneur reviendra à mon club formateur».

C'est le même cas de figure pour Megherbi qui a, également, refusé de prolonger son contrat d'une année. «De toute manière, nous lui avons fait une proposition, et c'est à lui de décider s'il veut continuer avec nous», nous fait savoir le président de la section football de l'ASMO. Ce dernier nous a également précisé que le cas du keeper Ghoul a été tranché par le comité. «Nous le céderons au plus offrant». A propos du recrutement, on nous a confirmé la venue officielle de Chaouch (ex-OMR et MSPB). «Quant à Loukili, nous avons discuté avec lui et la balle est dans son camp, car sa venue est tributaire de la position du président du MSPB avec son club», dira notre interlocuteur qui nous a confirmé que les négociations sont en cours avec d'autres éléments susceptibles de donner un plus à l'équipe. Par ailleurs, sur le plan financier, on croit savoir que des pourparlers ont été engagés avec Nejma.

«Quoique rien n'est acquis, nous avons tout de même l'accord de principe de cette firme pour un éventuel contrat de sponsoring en plus de quelques partenaires que nous avons sollicités», conclura-t-il.

Traversée de la baie d'Oran en kayak Forte participation attendue demain

Tilmatine Med

La Ligue oranaise des sociétés d'aviron et de canoë-kayak, présidée par Benelhadj, organisera demain à partir de 16 h, la seconde traversée de la baie d'Oran en kayak de la pêche au cap Rousseau (Kristel), soit une distance

d'environ 12 km à couvrir. Les organisateurs s'attendent à une forte participation avec la présence des clubs relevant des ligues d'Alger, Tizi Ouzou, Béjaïa et Annaba ainsi que ceux d'Oran en l'occurrence l'Association Phénicia, les Amis de la mer, l'Association Dauphin et la Ligue de plongée.

Par ailleurs, le viliplanchiste français, Alain Gobet, est déjà arrivé à Oran comme invité de la ligue pour effectuer aussi cette traversée en planche à voile.

Rappelons enfin que le kayak connaît un bon développement à Oran et compte déjà 5 associations et deux écoles.

IRB Aïn Dheb

Une accession historique

Kamel Lezoul

Le sympathique club de l'ex-La Fontaine, l'IRB Aïn Dheb, vient d'accéder en Régionale Une. Une accession historique et amplement méritée, car l'équipe chère à Benhlime Benouada qui a cinquante-deux années d'existence a dominé son championnat de bout en bout, même si elle a connu une baisse de régime inquiétante, notamment après son élimination en 32èmes de finale de la coupe d'Algérie par le MCA

(9-0) à Oued Rhiou. En effet, cette lourde défaite a laissé des séquelles sur le moral des joueurs qui, une semaine après, ont concédé leur première défaite en championnat et à domicile face au frère ennemi, l'IRB Naïma. Les malheurs de l'IRBAD ne se sont pas arrêtés là, puisque huit jours plus tard, l'Ittihad de Aïn Dheb a subi sa deuxième défaite consécutive face à son concurrent direct à l'accession l'IRBN Amari, qui lui a valu d'ailleurs son fauteuil de leader. En outre,

trois défenseurs expulsés ont écopé de trois ans de suspension. Bref, la situation s'est envenimée.

Heureusement que le travail psychologique entrepris par l'entraîneur, la mobilisation des dirigeants et surtout l'apport moral et financier du P/APC, ont contribué à remettre l'équipe sur rails. Cette mobilisation a permis aux Kebbouche, Bourenane, Boumediene et autres Aouadi de chasser le doute et de retrouver confiance en leurs qualités assurant ainsi cette accession.

Zaoui Mohamed (Entraîneur de l'IRBAD)

«C'est le fruit d'un long travail»

Zaoui Mohamed, l'ex-joueur de la JSMT qui a fait aussi un bref passage au MCO, est passé de l'autre côté de la barrière pour prendre les destinées de l'IRBAD qu'il a fait accéder cette saison en Régionale Une, Ligue de Saïda. Pour en savoir plus sur cette accession historique, nous avons donné la parole à Zaoui Mohamed.

Le Quotidien d'Oran:

Un mot sur cette accession...

Zaoui Mohamed: C'est le fruit d'un long travail, car n'oublions pas que cette équipe a été la première à avoir repris le chemin des entraînements. C'était au mois de juillet et on avait joué 15 rencontres amicales. C'est pour vous dire que l'ère du bricolage est bien révolue. Il n'y a que le travail scientifique qui paie, donc

notre accession est amplement méritée et ne souffre d'aucune irrégularité.

Q.O.: Que représente une telle consécration pour un entraîneur ?

Z.M.: C'est quelque chose d'extraordinaire, j'ai vécu des moments semblables en tant que joueur avec la JSMT. C'est ma deuxième consécration en tant qu'entraîneur, car j'ai déjà réussi une accession avec Chella-la. Sincèrement, il n'y a que le football qui nous procure de telles joies.

Q.O.: Comment jugez-vous le niveau technique de ce championnat ?

Z.M.: Le niveau de ce championnat a été tout juste moyen. Idem pour l'arbitrage qui, faut-il le dire, n'a pas été du tout à la hauteur notamment durant

la phase retour. Je dirai même que certains arbitres ont décidé de l'issue des rencontres.

Q.O.: Allez-vous poursuivre l'aventure avec cette équipe ?

Z.M.: Je ne peux pas vous répondre, car pour le moment je n'ai encore rien décidé. Laissez-moi le temps de savourer cette accession, puis on verra.

Q.O.: Que pourriez-vous ajouter ?

Z.M.: Je dédie cette consécration aux amoureux du club. Aussi, je tiens à remercier les joueurs pour leurs sacrifices, les dirigeants pour leur dévouement et surtout les autorités et à leur tête le P/APC qui a été d'un grand apport pour l'équipe.

Propos recueillis par K.L.

Bousmaha Amer (Président de l'IRBAD)

«J'ai exaucé le rêve de toute une population»

Le président de l'IRBAD n'arrive pas à contenir sa joie après l'accession historique de son équipe en Régionale Une, Ligue de Saïda. Dans cet entretien, Bousmaha Amer nous dresse le bilan des plus positifs de son équipe qui, dit-il, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin pour briguer la saison prochaine une autre accession.

Le Quotidien d'Oran:

Quel est votre sentiment après cette accession ?

Bousmaha Amer: Je suis le président le plus heureux du monde. Ma joie est indescriptible, car j'ai exaucé le rêve d'une commune, qui attend cette consécration depuis plus de 52 ans. Cette accession historique restera à jamais gravée dans la mémoire des amoureux de ce club. Ça n'a pas été facile, mais tout de même notre accession est amplement méritée.

Q.O.: Néanmoins, le club a connu une baisse de régime...

B.A.: Croyez-moi, je n'ai, à aucun moment, douté des

capacités de mon équipe. Malgré le passage à vide, j'étais convaincu qu'on allait se reprendre et que l'accession n'allait pas nous échapper.

Néanmoins, je redoutais les coulisses. Je dois signaler que l'arbitrage a été des plus corrects lors de la phase aller. Malheureusement, lors du cycle retour, nous avons lutté contre deux adversaires, nos rivaux et certains arbitres, et notamment à l'extérieur. On a perdu contre Takhmert, Tighe-nif et Amari à cause justement de l'arbitrage.

Q.O.: Irez-vous jusqu'au bout de votre mandat ?

B.A.: Absolument, car j'ai un programme de travail que je dois appliquer à la lettre jusqu'à l'expiration de mon mandat. J'estime que ma politique commence à donner ses fruits. Mieux encore, je dirai que pour la saison prochaine, notre objectif sera encore une fois l'accession en inter-régions. Je pense que nous avons les moyens d'atteindre cet objectif. Il

suffit seulement d'y croire. D'ailleurs, il y aura beaucoup de changement la saison prochaine, on gardera le même effectif avec un renfort de deux à trois joueurs. Nous renouvelons notre confiance à l'entraîneur Zaoui, car qu'on le veuille ou non, la réussite d'un club réside essentiellement dans sa stabilité.

Q.O.: Avez-vous quelque chose à ajouter ?

B.A.: Je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cette accession, à savoir les joueurs, le staff technique, les dirigeants, les supporters et bien sûr les autorités, je citerai le P/APW, le chef de daïra et surtout le P/APC. Ce dernier a été d'un apport moral et financier considérable, et je dirai même qu'il est l'artisan principal de cette accession. Enfin, je demande à toute la famille sportive de Aïn Dheb de s'unir pour un seul objectif, celui de réussir une deuxième accession consécutive qui est largement dans nos cordes.

Propos recueillis par Kamel Lezoul

Entreprise en pleine expansion
cherche pour ses bureaux à Oran:

Un Déclarant Principal en Douanes

Conditions:

- Maîtrise des procédures douanières notamment les régimes économiques
- Maîtrise du circuit de la déclaration
- Connaissance en matière de classement tarifaire
- Capacité de coordonner et d'animer une équipe

Une Assistante de Direction

Conditions :

- Capacité de rédaction
- Maîtrise de l'outil informatique (MS Office, Internet)
- Maîtrise du français, anglais (souhaitable)
- Expérience dans le domaine du transit, import & export
- Capacité d'évoluer dans un environnement pluridisciplinaire

Avantages:

- Salaire motivant
- Cadre de travail agréable

**Merci de transmettre vos CV à l'adresse
suivante: recrutoran@gmail.com**



Henkel Algérie

S.P.A. au Capital Social de 6.268.000.000,00 DZD
Siège Social: 22, Rue Ahmed Ouaked «Bois des cars 3»
Dely Brahim - Alger

Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire annuelle

Séance du Mardi 09.06.2009

Les actionnaires de la Société Henkel Algérie (H.A.), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège social de la société, sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

Les résolutions ci-après ont été adoptées:

- PREMIERE RESOLUTION:

Approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice 2008.
Résolution adoptée à l'unanimité.

- DEUXIEME RESOLUTION:

Approbation des actes de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'année 2008 et quitus entier aux administrateurs pour le dit exercice.
Résolution adoptée à l'unanimité.

- TROISIEME RESOLUTION:

Affectation des résultats.
Résolution adoptée à l'unanimité.

- QUATRIEME RESOLUTION:

Jetons de présence.
Résolution adoptée à l'unanimité.

- CINQUIEME RESOLUTION:

Rémunération du Commissaire aux comptes.
Résolution adoptée à l'unanimité.

- SIXIEME RESOLUTION:

Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes.
Résolution adoptée à l'unanimité.

- SEPTIEME RESOLUTION:

Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales et réglementaires.
Résolution adoptée à l'unanimité.

P/Le Président du Conseil d'Administration
M. KATLAMA

COMMUNIQUE

Conformément à la réglementation et à l'autorisation des services de la wilaya d'Oran, l'Association des médecins d'Oran pour la prévention des maladies cardio-vasculaires (**AMOPREC**), invite ses membres adhérents enregistrés au niveau du secrétariat de notre association, à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le Dimanche 21 Juin à 18 heures au Sheraton.

Prière de se munir de l'invitation émise par les organisateurs.

Signé: - Dr MOHAMMEDI - Dr MIMOUN - Dr CHERIF LOUAZZANI

Membres organisateurs officiels de l'assemblée générale

Entreprise de Promotion immobilière BENASSA RAHAL Benamar

33, Rue Smahi Naimi
Hammam Bouhadjar (W) Aïn Témouchent

ANNONCE

L'entreprise «El Ouafaa» informe son aimable public de son programme qui consiste à la réalisation en cours d'un projet des 24 logements LSP de type F3 en R+1, (Semi-collectif) situé à Aïn El-Baïda - Hammam Bouhadjar - le lieu se trouve à une vingtaine de kilomètres du littoral dont la plage de Sassel.

Pour plus d'informations contacter Tél: 07 98 71 33 54

Le Promoteur

SARL MBK Construction

Promotion Immobilière

Met en vente à Gdyl des Locaux Commerciaux

Pour tous renseignements:
24, Rue ABBANE Ramdane
Tél.: 0558 58 65 96

Location

de robes de mariée et accessoires.

Nouveaux modèles, divers styles

Tél: 05.56.03.24.41

ORAN Centre-ville

Sarl T P L G

Usine de Transformation des Produits
Longs Guessab

Cherche

Pour ses ateliers de production de treillis soudé et de poutrelle métallique légère des Ingénieurs en production et en maintenance.

Exigences du poste:

- Diplôme dans la filière électromécanique
- Expérience souhaitée
- Libre de tout engagement

Avantages:

- Salaire selon compétence
- Situation stable et d'avenir
- Cadre de travail agréable
- Possibilité d'hébergement

Les intéressés doivent adresser un CV détaillé par Fax au N° 031 52 28 03 ou se présenter à l'adresse suivante:

T P L G route nationale N5 Tadjenanet
Wilaya de Mila
TPLG.DZ@gmail.com



الشركة الجزائرية لتسيير شبكة نقل الكهرباء
Société Algérienne de Gestion du Réseau de Transport de l'Electricité

Direction Région de Transport de l'Electricité d'Oran
Adresse: 15, Avenue Abdelhamid Bessaoud - Seddikia - Oran -Tél: 041-53-15-78 Fax: 041-53-17-83

AVIS DE MISE SOUS TENSION

La Société Algérienne de Gestion du Réseau de Transport de l'Electricité GRTE SPA, informe le public de la mise sous tension de la ligne 220 kV Marsat - Oued Sly - MAO et ce à compter du Mercredi le 17/06/2009.

A partir de la publication du présent avis La Société Algérienne de Gestion du Réseau de Transport de l'Electricité GRTE SPA, décline toute responsabilité en cas d'accident.

Il est formellement interdit d'escalader les supports ou de toucher aux fils même tombés à terre.

L'EN au grand complet face à la Zambie Saâdane appréhende l'état du terrain du Konkola stadium



Ph.: AFP

Kamel Mohamed

L'entraîneur de l'équipe nationale, Rabah Saâdane, n'a pas caché ses appréhensions quant à l'état du terrain où se déroulera le match Zambie-Algérie, samedi prochain pour le compte de la troisième journée des éliminatoires combinées de la CAN et du Mondial 2010. Contacté par téléphone à Pretoria (Afrique du Sud), où se trouve l'équipe nationale en préparation depuis vendredi dernier, Saâdane a avoué que l'état du terrain du Konkola stadium de la ville de Chililabombwe laisse à désirer. Toutefois, il a considéré que ce terrain gênera aussi les Zambiens lesquels développent un football

meilleur sur un terrain de qualité. L'entraîneur national a également indiqué qu'il a imposé le huis clos depuis lundi dernier lors des séances d'entraînement. Il a expliqué que ces séances sont consacrées au travail tactique et qu'en soirée, il visionne, avec les joueurs, des cassettes vidéo des matches récents de la Zambie. Il a aussi reconnu que le stage de l'Afrique du Sud est plutôt long car, a-t-il rappelé, les joueurs sont ensemble depuis le 21 mai. Toutefois, il s'est félicité de l'ambiance qui caractérise le groupe, affirmant que les joueurs constituent une famille. Il s'est également montré serein dans la mesure où tous les moyens sont mis à la disposition de l'équipe. Interrogé sur

l'équipe qui affrontera la Zambie, il a rétorqué que « l'on ne doit pas changer une équipe qui gagne », précisant qu'à un joueur près, le même effectif qui a battu l'Égypte à Blida, le 7 juin dernier, sera reconduit contre la Zambie. Au sujet de Djebbour qui s'était blessé lundi dernier, Saâdane a tenu à rassurer que ce joueur est en forme. D'ailleurs, il s'est entraîné hier avec le groupe. Saâdane a aussi rassuré qu'aucun blessé n'est signalé et l'effectif sera au grand complet contre la Zambie. Par ailleurs, et selon des informations recueillies auprès de l'ENTV, le match sera retransmis en direct ce samedi à partir de 13h (heure algérienne). Toutefois, la retransmission ne concernera que la station terrienne.

WA Tlemcen

Reprise des entraînements le 25 juin avant de rallier le Maroc

Saïd B.

C'est le 25 juin que le WA Tlemcen, sous la houlette du coach Bouali Fouad, reprendra le chemin des entraînements en prévision de la prochaine saison. En effet, pour cette reprise, le staff technique du widad a programmé un stage d'oxygénation sur place à Tlemcen avant que le groupe ne rallie le Maroc pour un stage de préparation d'une quinzaine de jours. Concernant l'effectif, le président du club, Rachid Bouraoui, a in-

diqué « que tous les joueurs ont renouvelé leur bail et la direction a mis tous les moyens pour permettre à l'équipe d'entamer la nouvelle saison dans de bonnes dispositions ».

Au sujet de certaines informations faisant état de départ des joueurs Dif et Tebbal pour l'USM Annaba, le président du club Bouraoui précisera : « ces deux joueurs ont signé leur contrat avec le Widad et ce dossier est clos. Et là, je tiens à signaler que tous les joueurs ont rempli et il n'y a rien à gratter. Nous avons pris nos précau-

tions pour barrer la route à certains présidents prédateurs qui croient qu'avec leur argent ils se croient tout permis ». Au sujet de la situation financière du club, Bouraoui a tenu à souligner « que le WAT version 2009-2010 ne pourra que bien se porter avec l'aide précieuse du wali de Tlemcen et nos sponsors qui n'ont pas hésité à aucun moment pour aider le club ». C'est dans cet esprit que le widad abordera ses premiers pas parmi l'élite avec l'idée de réaliser un bon parcours.

AS Khroub

L'avenir du club remis en cause

A. Mallem

Organisée hier en fin d'après-midi à la salle Massinissa, l'assemblée générale ordinaire de l'ASK s'est achevée en queue de poisson. Cette issue était fatale puisque dès l'ouverture de la séance, le représentant de la DJS et l'huissier de justice ont constaté l'absence de toute liste des membres de l'AG alors que la salle était archicomble. Vérification faite, il s'est avéré que l'écrasante majorité des présents étaient des supporters du club et que les véritables membres de l'AG qui se compose de 213 éléments se comptaient à peine sur les doigts d'une seule main. Donc, il était facile de constater que le quorum réglementaire des deux tiers, à savoir 143 membres, était loin d'être atteint.

Aussi, devant cette évidence, le représentant de la DJS décida de quitter la salle, non sans avoir reproché

au président de l'ASK de ne pas avoir adressé des convocations aux membres de l'AG et d'avoir permis l'accès à la salle à de nombreux supporters. Il déclara que dans ces conditions, la tenue de la réunion serait non réglementaire et informa le bureau de l'association qu'il a jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour organiser une autre assemblée.

Nonobstant ces remarques, le président de l'ASK a tenu quand même à présenter les bilans moral et financier avant d'annoncer que lui et les membres de son bureau sont démissionnaires. Présent à l'assemblée, le maire du Khroub, Yahiaoui, déclara qu'il s'opposait à la démission du président Milia et de son bureau et la réunion s'acheva dans la confusion. A l'évidence, le rassemblement sur lequel beaucoup d'espoirs sont placés par les amoureux de l'ASK afin de réconcilier tous les enfants

du club khroubi et les mobiliser pour affronter les échéances futures, n'est pas pour demain.

Pourtant, le président d'honneur de l'ASK, Djeflal Brahim qui nous a exprimé au début de cette semaine ses vœux de voir cet objectif se réaliser, était dans ce sens très confiant.

Mais, après ce qui s'est passé, cette personnalité très dévouée au club devra déployer beaucoup d'efforts et utiliser ses bons offices pour réaliser l'osmose autour de l'ASK et faire appel à ses connaissances pour aider le club financièrement. A titre d'exemple, la saison écoulée, Djeflal a renfloué les caisses du club avec la somme de 600 millions de centimes et ce, grâce à ses nombreuses relations ainsi qu'au sponsoring (cette somme n'a pas été puisée de sa propre fortune personnelle comme nous l'avions rapporté par erreur dans notre édition du samedi 23 mai).

MC Saïda

Eviter les erreurs du passé pour repartir du bon pied

Ali Kherbache

Le MCS, après une saison cauchemardesque qui a énormément marqué ses fidèles et chauds supporters, tente de rebondir et de réunir les conditions inhérentes à un retour parmi l'élite. En l'occurrence, et afin d'éviter l'une des erreurs de la saison écoulée, le nouveau comité directeur a commencé par prospecter le « marché » des entraîneurs.

Selon un dirigeant, « ce technicien devra répondre à certains paramètres. Outre ses facultés de tacticien, il devra être du type « fonceur », capable de faire face à diverses situations, et remettre le club à une place qu'il n'aurait jamais dû quitter sans la bêtise humaine et l'entêtement déplacé ». Après une tentative qui s'est avérée vaine auprès de Hammouche,

les dirigeants ont jeté leur dévolu sur Latrèche qui est disposé à relever ce pari, laisse-t-on entendre dans les milieux proches du MCS. Il demeure entendu que le nouveau patron technique aura à choisir les joueurs aptes à répondre aux attentes, afin de suivre l'exemple du WAT et prendre option dès la phase aller. Du côté de l'effectif, les spéculations vont bon train. « Il s'agira, en tous cas de faire le bon choix, certains recrutements étant très coûteux. Il ne faudrait pas commettre des erreurs dans ce domaine, car elles se paient cash. Il sera mal venu de dilapider des sommes colossales et de crier faillite par la suite », dira un fidèle du MCS. La nouvelle équipe dirigeante, dirigée par un responsable expérimenté, saura-t-elle ramener le bateau MCS à bon port ? L'avenir nous le dira.

CRB Merine

Des regrets, malgré une bonne saison

Beaucoup de regrets dans le camp des dirigeants du CRB Merine qui voient leur équipe rater de peu l'accession en Régionale Une à la fin de cet exercice et ce, après des efforts consentis depuis l'intersaison où rien n'a été laissé au hasard. Le club du sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès qui a terminé la saison à la seconde place du groupe C de la Régionale Deux, Ligue d'Oran, derrière le CRB Sfisef, et ce avec seulement une longueur de retard, pouvait prétendre à mieux. Auteurs d'une bonne saison, les protégés du duo Bensenouci-Hamek qui ont été coiffés sur le fil ne doivent pas se décourager car l'avenir leur appartient d'autant qu'ils peuvent compter sur l'assistance du maire Abbou Khelifa. Ce dernier a fait confiance aux joueurs du cru tout en renforçant les différents compartiments par des joueurs ex-

tra-muros venant de Sfisef et de Saïda. A l'exception du nul concédé face à Sebdu, qui reste d'ailleurs comme l'une des meilleures équipes du groupe, le CRB Merine a fait le plein de points à domicile. Lors de la phase retour, la formation de Merine a augmenté la cadence en épinglant à son tableau de chasse bon nombre d'équipes. Mais, c'était insuffisant pour déloger le CRBS.

Pour Bensenouci, qui s'est absenté durant une bonne partie de la phase retour pour raison de santé et ne reprendre du service aux côtés de son adjoint Hamek Baghdad que lors des de la dernière ligne droite du championnat, « cette équipe est à encourager car on peut compter sur les jeunes Djahid Okbi, Daoud Mohamed, Noui, Sebatbi, Fethi qui représentent l'avenir du club », conclura-t-il.

M. Kadiri

Coupe des Confédérations

Brésil et Italie difficilement



Le Brésil et l'Italie, deux géants de la planète football, se sont fait peur contre des adversaires a priori plus faibles mais ils ont quand même remporté leur premier match en Coupe des confédérations, respectivement contre l'Égypte (4-3) et les Etats-Unis (3-1). A l'issue de cette première journée, ils dominent le Groupe B avec 3 points. Les champions du monde italiens ont d'abord bénéficié de la rapide exclusion du milieu américain Clark pour un tackle un peu haut (33). Mais cela n'empêchait pas les Etats-Unis d'ouvrir la marque sur un penalty de Donovan consécutif à une faute de Chiellini sur Altidore. Menée à la pause malgré sa supériorité numérique, la Squadra Azzurra devait attendre l'heure de jeu pour égaliser par Rossi, entré sur le terrain une minute plus tôt. Son presque homonyme De Rossi donnait l'avantage à l'Italie un quart d'heure plus tard avant que Rossi, une nouvelle fois, n'assure la victoire des champions du monde dans les

arrêts de jeu. Dans l'autre match le Brésil semblait avoir fait le plus dur en menant 3-1 à la pause contre les « Pharaons », après des buts de Kaka, Luis Fabiano et Juan. Mais les Egyptiens ont égalisé en deux minutes par Zidan, qui avait déjà marqué en début de match, puis par Shawky. A 3-3, les « Pharaons », emmenés par leur intéressant meneur de jeu Aboutrika (deux passes décisives), pensaient tenir le point du match nul. Mais dans les derniers instants leur défenseur Al Muhamadi arrêta du bras un ballon qui filait au but. L'arbitre anglais Howard Webb l'exclua et accorda un penalty que transformait Kaka (4-3, 90) pour offrir au Brésil une courte mais précieuse victoire. Les Egyptiens contestent cependant la manière dont le directeur de jeu a opéré sur cette dernière action cruciale. En effet, ni l'arbitre anglais ni ses assistants ne semblaient avoir vu la main d'Al Muhamadi dans un premier temps. Webb s'est ravisé après avoir consulté le quatrième arbitre.



07.00 Journal télévisé (1ère édition)
07.30 Sabah El Kheir
10.00 Dessins animés
10.30 Rajoul Wa Imaratan
Feuilleton arabe
11.30 L'Islam Fi Hind
Documentaire
12.30 Khoussoussi Min Aâlem
Documentaire

13.00 Journal télévisé (2ème édition)
13.30 Magazine régional
14.00 Hayati Adab
Feuilleton doublé
15.00 Espace amazigh
16.30 Documentaire
17.00 Dessins animés
17.30 El-Rassid El-Iqtissadi
18.00 Journal télévisé amazigh

18.30 Moutâat El-Maïda
19.00 Nass El-Houma
20.00 Journal télévisé
20.45 El-Bhadja Tahki (Les mosquées) - Série
21.00 Imarat Hadj Lakhdar 3
21.15 Saraha Raha
22.15 Liqaa
23.15 El-Baheth Aân Atlantis



19.35 Petites vacances à Knokke-le-Zoute

09.50 Motus junior
10.25 Les p'tits Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
13.05 Toute une histoire
14.10 Un cas pour deux
16.15 Brigade du crime
17.01 Côté match du jour
17.10 Urgences
18.05 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal
19.30 L'instant Fort
19.33 Météo 2



Film réalisé par Yves Matthey
Avec Miou-Miou, Jean-Luc Bideau
Timide et introvertie, Micheline est mariée à Jean-Claude, un plombier-zingueur bourru, et mère de trois grands fils : Alain, Yves et Olivier. Toute la famille vit dans un petit village près de Genève. Mais Micheline a un rêve secret : passer son permis de conduire.
21.05 Panique dans l'oreillette
22.50 Journal de la nuit
23.10 Des mots de minuit
00.40 Emissions religieuses



19.35 Rome secrète

11.25 12/13 : Journal national
12.00 30 millions d'amis collector
12.40 Inspecteur Derrick
14.00 Questions au gouvernement
15.10 Zorro
15.35 @ la carte
16.20 Un livre, un jour
16.30 Des chiffres et des lettres
17.00 Questions pour un champion
17.35 19/20 : Edition nationale
17.55 19/20 : Journal régional
18.55 Météo
19.00 Tout le sport
19.10 Plus belle la vie



Documentaire réalisé par Vincent Manniez
C'est un aperçu peu banal que propose le documentariste Vincent Manniez en partant à la rencontre de quatre Romains. Chacun d'eux en dit plus sur «sa» ville. Se plaisant à dévoiler les secrets de la Rome éternelle, ils expliquent comment ici se marient histoire et présent. Leurs témoignages - et les visites inattendues qu'ils proposent - offrent une déambulation à travers les rues et places de cette capitale à part.
Ginevra est historique de l'art.
21.30 Soir 3
22.00 Ce soir (ou jamais !)
23.10 Le mieux c'est d'en parler
23.50 Soir 3
00.20 Parlement hebdo



10.05 Titus roi des gorilles
10.55 Midi les zouzous
12.35 Le magazine de la santé
13.30 Allô, docteurs !
14.05 La revanche des proies
14.30 Prédateurs de la préhistoire
15.25 J'irai dormir chez vous
16.25 Mes années 60
16.30 C à dire
16.45 C dans l'air

18.30 Arte culture
18.45 Arte info
19.00 Jurassic Fight Club
19.45 Guerre dans le Grand Nord - Tempête sur l'Arctique
Documentaire réalisé par Ralf Daubitz et Jens Becker
Printemps 1940. Plusieurs bataillons de chasseurs alpins allemands sont acheminés vers les ports de la mer du Nord et embarqués à bord d'une flotte de destroyers qui met le cap sur le cercle polaire. Objectif de cette opération secrète : prendre position en Norvège, pays neutre. Hitler soupçonne les Britanniques de préparer une invasion du pays et compte les devancer en jouant sur l'effet de surprise. Après le Danemark, envahi en quelques heures, et les combats pour la prise d'Oslo qui retardent la progression allemande, les troupes du Reich atteignent Narvik, principale ville stratégique située au-delà du cercle polaire.
21.30 Zoom Europa
22.15 Coeur de pierre
23.35 Arte culture
23.55 Une aventure
01.35 Sophie



TF1 19.45

ESPRITS CRIMINELS

- Sur la route
Série américaine
Avec Joe Mantegna, Kirsten Vangsness, Thomas Gibson, Shemar Moore
Des meurtres d'une rare violence ont eu lieu en Californie, le long d'une ligne de chemin de fer. Des hommes et des femmes ont été tués dans leur maison, près de l'autoroute 99. A chaque fois, le criminel, après avoir exécuté ses victimes, a passé la nuit sur place, faisant comme s'il était chez lui. Les experts du comportement sont chargés des investigations. Rapidement, ils ont la conviction que leur homme est un ouvrier agricole itinérant, qui se déplace en train, allant de ville en ville. Pendant ce temps, Morgan heurte une femme dans un bar.



M6 19.40

66 MINUTES

- Alcool : les femmes lèvent le tabou

Magazine présenté par Aïda Touihri
En France, la consommation moyenne d'alcool pour les femmes de moins de 25 ans a augmenté de près de 10% dans la dernière décennie alors que, dans le même temps, celle des hommes a diminué. Pour comprendre ce qui pousse une femme à boire plus que de raison de manière régulière, certaines d'entre elles ont accepté de parler de leur addiction. Anne-Sophie, 25 ans, fête la fin de l'année universitaire en échantonnant différentes bouteilles. A 41 ans, Anne-Lise en paraît quinze de plus et, chaque jour, boit un litre de whisky, ce qui lui a valu de perdre son emploi. Dans la même situation, Isabelle entame une neuvième cure pour venir à bout de son alcoolisme.



CANAL+ 19.45

48 HEURES PAR JOUR

Film français
Avec Aure Atika, Antoine de Caunes, Catherine Jacob, Victoria Abril
Marianne, employée dans une agence de publicité, en a assez de voir sa carrière stagner en raison de ses obligations familiales et ménagères. Bruno, son mari, travaille dans la finance et rentre souvent tard, laissant à Marianne le soin de s'occuper de leurs deux enfants. Aussi Marianne fait-elle croire à Bruno qu'elle doit se rendre en mission à Tokyo pour six mois. En réalité, elle emménage dans l'appartement d'une collègue qui vient de se faire muter, ce qui lui laisse tout le loisir d'espionner son mari. Comment Bruno va-t-il réagir, lui qui n'a jamais eu à concilier le travail avec les tâches domestiques ? Anna, la confidente de Bruno au bureau, lui donne quelques conseils...

TÉLÉVISION



22.10 Fringe

10.15 Une famille en or
10.55 Attention à la marche !
12.00 Journal
12.53 Et si on fêtait ça ?
12.55 Julie Lescaut
14.40 Femmes de loi
16.25 Brothers & Sisters
17.15 Une famille en or
18.00 Qui veut gagner des millions ?
19.00 Journal
19.40 Météo
19.45 Esprits criminels



- Vieillir avant l'heure
Série américaine
Avec Anna Torv, John Noble
Olivia, Peter et le docteur Bishop enquêtent sur la mort suspecte d'une jeune femme enceinte de seulement quelques jours et qui pourtant, juste avant sa mort, a donné naissance à un enfant parfaitement développé.
23.50 Alerte Cobra
00.45 Appels d'urgence



22.00 Enquête exclusive

09.00 Star6 music
10.20 Docteur Quinn, femme médecin
11.20 Une nounou d'enfer
11.50 Le 12.50
12.10 Paris 16e
12.35 Maman à 16 ans
14.25 Menteur malgré lui
16.15 Le rêve de Diana
16.50 Un dîner presque parfait
17.50 100% Mag
18.45 Six'
19.00 Malcolm
19.35 Météo des plages
19.40 66 Minutes



- Etats-Unis : les nouveaux ghettos de la peur
Présenté par Bernard de La Villardière
Un cambriolage toutes les 14 secondes, une agression avec violence toutes les 36 secondes, un homicide toutes les demi-heures : la criminalité, qui ne cessait de baisser aux Etats-Unis depuis 1993, augmente depuis deux ans. Lune des causes est la circulation des armes illégales, en constante progression.
00.45 M6 Music / Les nuits de M6



21.15 Ted : 18 minutes pour changer le monde

09.50 Basket-ball
11.20 L'édition spéciale 1ère partie
11.40 L'édition spéciale
12.45 La grande course
13.00 Hairspray
14.50 H
15.15 A la croisée des mondes : la boussole d'or
17.15 Les Simpson
17.45 Le JT de Canal+
18.05 Le grand journal de Canal+
18.55 Les Guignols de l'info
19.10 Le grand journal, la suite
19.45 48 heures par jour



Réalisé par Antoine Roux, Flore Vasseur
La TED, acronyme de Technologies, Entertainment et Design, regroupe différentes personnalités à la créativité débordante, qui organisent des conférences. Créée en 1984 par Richard Saul Wurman, la TED invite de brillants concepteurs, créateurs et chercheurs du monde entier, toutes disciplines confondues, à énoncer en 18 minutes chrono leur idée la plus novatrice.
22.05 Best of Ted : 18 idées pour changer le monde
01.20 Surprises



17.00 TV5MONDE, le journal
17.20 L'invité
17.40 Tout sur moi
18.05 Tout le monde veut prendre sa place
19.00 Journal (TSR)
19.30 Journal (France 2)
20.00 Le point
21.00 TV5MONDE, le journal
21.15 TV5MONDE, le journal Afrique
21.30 Avocats et associés
23.10 ARTE reportage
23.55 Le dessous des cartes
00.05 Les mines de l'enfer
01.00 Les jardins de Bali



10.50 Mon père dort au grenier
11.45 La porte ouverte à toutes les fenêtres
12.25 Avis de sortie
12.35 Nos années pension
13.25 New York 911
14.15 JAG
15.55 Mon père dort au grenier
16.50 Newport Beach
17.40 Plus belle la vie
18.45 La porte ouverte à toutes les fenêtres
19.35 Dead Like Me
21.55 Quels drôles de jobs !
23.25 Au coeur du 36, quai des Orfèvres



09.35 Les enquêtes impossibles
10.30 Total Déco
11.00 Les vacances de l'amour
11.55 Medicopter
12.50 Mission sauvetages
13.45 Alien Evolution
15.20 Alien Evolution 2
17.00 Pacific Blue
18.40 Dragon Ball Z
19.35 Orage virtuel
21.20 FBI : enquête spéciale
22.50 Journal
00.25 Crimes en série
02.05 Les vacances de l'amour

A Ghaza, Jimmy Carter dénonce le blocus israélien

L'ancien président américain Jimmy Carter s'est entretenu mardi avec le chef du gouvernement du Hamas Ismaïl Haniyeh à Ghaza, où il a dénoncé le blocus israélien estimant que les Palestiniens étaient traités comme des «animaux». Après ses discussions avec M. Haniyeh, il a appelé à la fin de «toutes les violences» dont sont victimes les Palestiniens et les Israéliens. M. Carter s'est rendu sur des sites détruits par l'agression israélienne de décembre/janvier qui a fait plus de 1.400 morts palestiniens, visitant une école américaine détruite dans un raid aérien israélien. «Je suis très affecté. Je dois retenir mes larmes en voyant la destruction infligée à votre peuple», a-t-il déclaré. «Je suis venu à l'école américaine. Elle éduquait vos enfants, elle était financée par mon pays et je constate qu'elle a été délibérément détruite par des bombes larguées par des F-16 fabriqués dans mon pays. Je me sens en partie responsable pour ce qui s'est passé et tous les Américains et les Israéliens doivent avoir le même sentiment», a-t-il ajouté. «Ce n'est pas bien de voir cette destruction, mais ce n'est pas bien non plus de voir des roquettes tomber sur Sdérot (en Israël). Toute cette violence doit cesser», selon lui.

Carter s'est ensuite entretenu à Ghaza avec des responsables de l'Unrwa, l'agence de l'ONU d'aide aux réfugiés palestiniens. Il a déploré le blocus imposé par Israël à la bande de Ghaza, où la situation humanitaire est décrite comme alarmante par des ONG internationales.

«Tragiquement, la communauté internationale reste trop souvent indifférente aux cris de détresse, et les citoyens de Palestine sont traités comme des animaux (...), selon lui.

Une alternative aux bons du Trésor américain

Des dirigeants de la Russie, du Brésil, de la Chine et de l'Inde tenaient leur premier sommet du BRIC mardi, dans la foulée d'un sommet avec les pays d'Asie centrale, pour renforcer leur influence sur la scène internationale, dans le contexte de la crise mondiale.

Les présidents russe, Dmitri Medvedev, chinois, Hu Jintao, brésilien, Luis Inacio Lula da Silva, et le Premier ministre indien, Manmohan Singh, devaient se rencontrer vers 18H00 à Ekaterinbourg à 1.400 kilomètres de Moscou. La Russie, qui milite pour une diversification des outils financiers internationaux et des monnaies de réserve face à la suprématie du billet vert, a appelé ses partenaires du BRIC à investir dans les obligations émises par chacun des pays membres. «Nous pourrions placer une partie de nos réserves non seulement dans des bons du Trésor américain et européen, mais aussi (...) dans des instruments financiers émis par nos partenaires du BRIC», a dit Arkadi Dvorkovitch, conseiller économique du président russe, peu avant l'ouverture du sommet. «Ce serait parfaitement logique, si nos partenaires étaient d'accord pour placer une partie de leurs réserves chez nous», a-t-il ajouté.

Le président russe Dmitri Medvedev a estimé que le premier sommet du BRIC devait permettre l'émergence d'un «ordre mondial plus juste». «Le sommet du BRIC doit créer les conditions pour un ordre mondial plus juste», a déclaré M. Medvedev à l'issue de ce sommet.

Sarkozy hué aux obsèques d'Omar Bongo

Le président français Nicolas Sarkozy a été hué par plusieurs dizaines de Gabonais à son arrivée au palais présidentiel de Libreville pour assister aux obsèques du chef de l'Etat gabonais Omar Bongo Ondimba, a constaté un journaliste de l'AFP. Une partie de la foule de quelques centaines de personnes autorisées à entrer dans la cour du palais a d'abord timidement applaudi le chef de l'Etat français. Mais les huées ont rapidement pris le dessus, et une cinquantaine de personnes ont même pris verbalement à partie Nicolas Sarkozy, lui lançant à distance: «On ne veut plus de vous, partez!».

Les responsables de la sécurité ont immédiatement formé un cordon autour du président français, qui est ensuite arrivé sans encombre dans le salon d'attente pour les personnalités invitées aux obsèques. «On n'en veut plus de vous, la France est ingrate. Bois, pétrole, manganèse, on vous a tout donné. La France, si elle est ce qu'elle est, c'est grâce au Gabon, on ne veut plus de tout ça», expliquait, sous couvert de l'anonymat, un de ceux qui s'en sont pris à Nicolas Sarkozy. Omar Bongo Ondimba, dont le décès a été officiellement annoncé le 8 juin après 41 ans passés à la tête du Gabon, était considéré comme le dernier «dinosaur» de la «Françafrique», cette relation ambiguë entre Paris et ses ex-colonies.

Des Italiens pour un métro à Ryad

Deux filiales du groupe italien Finmeccanica ont annoncé mardi avoir remporté un contrat d'une valeur totale de 218 millions d'euros portant sur la construction d'un métro automatique à Ryad, la capitale saoudienne, et la fourniture des rames. Le contrat a été signé au Salon aéronautique du Bourget, près de Paris. Ansaldo STS, filiale du groupe italien d'aéronautique, de défense et de transport, a été choisie par le maître d'oeuvre, le géant saoudien du BTP Saudi Binladin Group, propriété de la famille ben Laden, pour concevoir, construire et mettre en service ce métro automatique sur le campus de l'université des femmes de la ville. La part revenant à Ansaldo STS est de 149 millions d'euros. AnsaldoBreda fournira de son côté 22 rames de métro dans le cadre de ce projet pour un montant de 69 millions d'euros.

La tension persiste en Iran



Des partisans du candidat malheureux à la présidentielle, Mir Hossein Moussavi, participaient mardi à une grande manifestation à Téhéran malgré la tenue au même moment d'une manifestation officielle, a rapporté une télévision iranienne d'Etat. «La correspondante de la chaîne Homa Lezgi, qui était sur place a vu des partisans de M. Moussavi se rassembler (...) et ils se sont dirigés vers le nord en direction de la place Vanak», a rapporté le site internet de la chaîne PressTv. Les manifestants portaient «la couleur ver-

te de la campagne de M. Moussavi et manifestaient dans le calme», a-t-elle constaté, selon le site. PressTv est une chaîne de télévision par satellite de langue anglaise qui dépend de la télévision d'Etat iranienne. Les autorités ont interdit à la presse étrangère mardi de couvrir les manifestations illégales mais aussi les événements non programmés. De même, le premier réseau iranien de téléphonie mobile, contrôlé par l'Etat, a été coupé dans l'après-midi à Téhéran, a constaté l'AFP. Ce réseau avait déjà été inaccessible samedi après

les premières violences post-électorales dans la capitale.

Moussavi avait appelé mardi ses partisans à manifester dans le calme avant de leur demander de renoncer à la marche. Dans l'après-midi, la télévision d'Etat avait montré les images de plusieurs milliers de personnes au moins rassemblées dans le centre de Téhéran à l'occasion d'une manifestation présentée comme une «marche d'unification» en soutien au président Mahmoud Ahmadinejad, réélu dès le premier tour lors de l'élection de vendredi.

Le pétrole en forte hausse

Les prix du pétrole étaient en forte hausse mardi sur le marché de New York, soutenus par le repli de la monnaie américaine, avec laquelle ils font effet bascule. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (livraison en juillet) s'échangeait à 72,77 dollars, en hausse de 2,15 dollars par rapport à son cours de clôture de lundi. La veille, le pétrole se repliait de 1,42 dollar, un recul motivé par

une reprise du dollar face à l'euro à son plus haut niveau en un mois. La devise américaine replongeait, mardi, à environ 1,39 dollar pour un euro poussant ainsi les investisseurs vers les matières premières à la recherche d'une valeur refuge.

Le marché se montrait nerveux face à la réunion des quatre pays émergents du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), réunis à Ekaterinbourg, en Russie, où était discuté notam-

ment du rôle du dollar comme monnaie de réserve. Les investisseurs recherchent une solution alternative au dollar pour leurs investissements, comme le pétrole, expliquent les analystes. La hausse des prix est due aussi aux tensions en Iran, deuxième producteur de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), où la réélection du président Ahmadinejad a généré des manifestations.

EDITORIAL

Par K. Selim

NÉCESSITÉ FAIT LOI

Ceux qui ont écouté hier le ministre algérien des Affaires étrangères parler de l'accord d'association et des relations avec l'Europe ont dû remarquer son «attitude positive», qui tranche avec le discours acide, voire véhément que l'on a pris l'habitude d'entendre en Algérie. Et pas seulement dans la bouche des patrons algériens, qui eux ont quelques raisons concrètes de ne pas aimer l'accord d'association.

Bien entendu, M. Medelci est trop intelligent pour ne pas ignorer des réalités «préoccupantes» comme la faiblesse, voire la quasi-inexistence des exportations algériennes hors hydrocarbures et le peu d'entrain des investisseurs européens à venir produire chez nous. L'appréciation très positive, chaleureuse même, qu'il a faite de la 4^e réunion du Conseil d'association entre l'Algérie et l'Union européenne n'est pas un simple exercice diplomatique. Elle correspond au fond à l'appréciation initiale du pouvoir algérien au moment de la conclusion de l'accord : ses avantages l'emportent sur ses inconvénients.

Si quatre ans après la conclusion de l'ac-

cord, on a tendance à mettre en avant les inconvénients, M. Medelci est venu rappeler les avantages escomptés : de l'investissement pour développer en Algérie la production des biens et des services. C'est bien l'objectif, celui qui devait permettre une diversification de l'économie, créer des emplois durables..., mais qui ne s'est pas réalisé. Le pouvait-il d'ailleurs dans un laps de temps aussi bref ?

Mécaniquement, les démantèlements tarifaires ont entraîné un gonflement de la facture des importations sans stimuler l'arrivée des investissements. Pourquoi investir quand on peut dégager de meilleures marges en ne s'impliquant que dans la distribution ? Mais Medelci semble espérer qu'ils finiront par venir. Un forum des investisseurs européens en Algérie devrait se tenir dans les prochains mois afin, sans doute, de mieux «vendre» la destination Algérie.

Mais il ne faut pas vraiment se bercer d'il-

lusions. Les investisseurs potentiels n'attendent pas ce genre de rencontre pour s'informer des opportunités et des contraintes qui prévalent sur le marché qu'ils ciblent. Ces derniers mois, ils ont eu tendance, en réponse à des mesures de cadrage du gouvernement destinées à brider les importations et les transferts, à mettre en avant un problème «d'instabilité juridique». Avant ces mesures de cadrage, les investissements européens ne couraient pas les rues du pays. L'argument est venu a posteriori apporter une réponse aux critiques algériennes.

Il faut aussi noter que des experts algériens estiment que l'approche systématique n'est guère judicieuse : imposer la règle des 51/49% dans tous les domaines d'activité n'est une garantie d'efficacité. On aurait aimé savoir - la question ne lui a pas été posée - ce que les Européens ont dit à Medelci au sujet des mesures d'encadrement de l'investissement étranger décidées par le gouvernement algérien. Mais de ce qu'on a entendu des propos ministériels, on sait clairement que l'Algérie reste engagée dans l'accord d'association. Par nécessité plus que par choix...